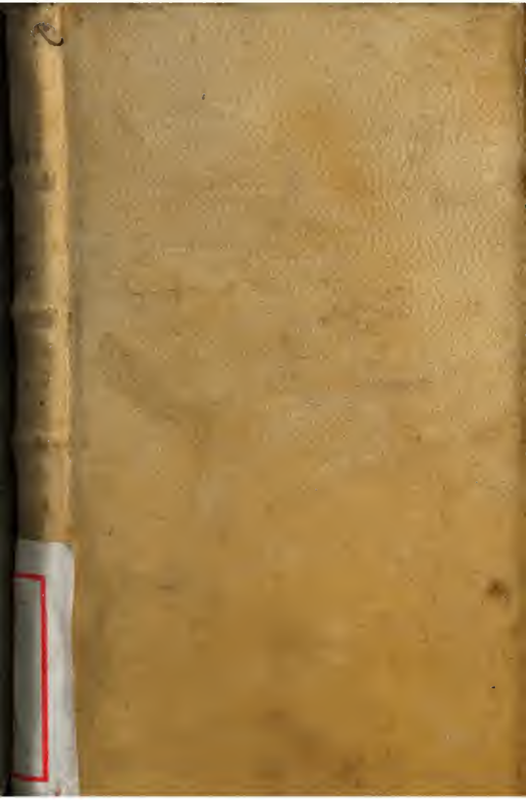
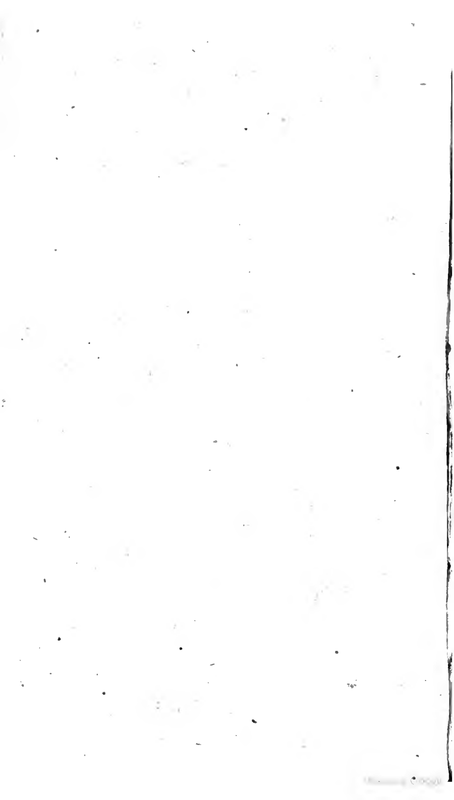
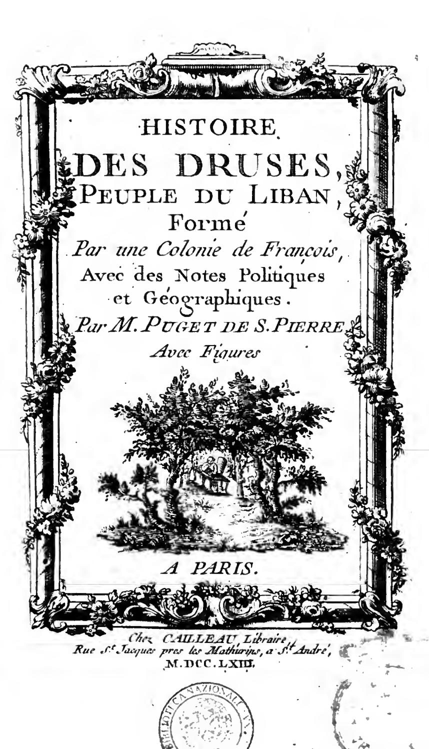
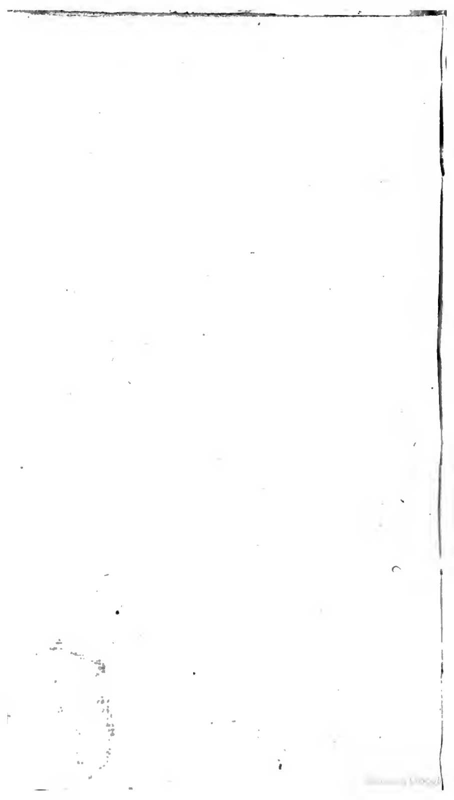



BIBLIOTECA NAZ.
142
B
10
NAPOLI

BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
142
B
10
NAPOLI




HISTOIRE
DES DRUSES,
PEUPLE DU LIBAN,
Formé
Par une Colonie de François,
Avec des Notes Politiques
et Géographiques.
Par M. PUGET DE S. PIERRE
Avec Figures
A PARIS.
Chez CAILLEAU, Libraire,
Rue S.t Jacques pres les Mathurins, a S.t André,
M.DCC.LXIII.



HISTOIRE
DES DRUSES,

PEUPLE DU LIBAN,

FORMÉ PAR UNE COLONIE

DE FRANÇOIS.

DIVISÉE EN TROIS LIVRES;

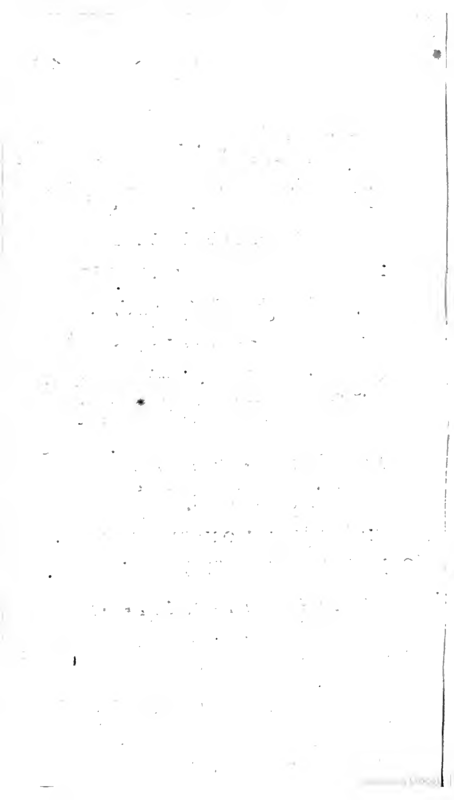
Contenant leur origine, leur agrandissement, l'Histoire de l'Emir Facardin, leur état actuel & la nature de leur Commerce.

Enrichie de Figures, de la Carte du Pays & de Notes Politiques & Géographiques.

DÉDIÉE A MONSEIGNEUR

LE DUC DE BERRY.

Par M. PUGET DE S. PIERRE.





A

MONSEIGNEUR

LE DUC

DE BERRY.

MONSEIGNEUR,



'Ose vous offrir l'Histoire d'un Peuple dont une Colonie de braves & d'illustres François fit jadis la célébrité.

Daignez l'honorer d'un accueil favorable. Déja comblé de l'honneur d'avoir paru ſous vos yeux, j'ai mis ma gloire à m'efforcer de vous plaire. C'eſt l'ambition la plus marquée. Mais n'eſt-elle pas un devoir pour tous les Sujets de cet Empire?

Je ſuis avec le plus profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble, très-obéiſſant & très-fidele Serviteur,
S. PIERRE.

AVANT-PROPOS.

En me propoſant de fournir au Public quelques lumieres ſur un Peuple, dont la connoiſſance importe ſans doute aux *François*; j'ai cru flatter le goût de la Nation, remplir le vœu des Grands. Le Pays des *Druſes*, admirable par la beauté du Climat, la fécondité du Terroir, l'excellence des productions, la ſageſſe du Gouvernement, offre à l'eſprit un tableau, d'où le cœur même peut tirer de précieux avantages. Un détail exact des divers états de ce Peuple depuis ſon origine, de

différentes révolutions qu'il a essuyées, eût été un objet bien utile à suivre, eût satisfait pleinement la curiosité du Lecteur. Tant de difficultés, une sorte même d'impossibilité de remplir en entier l'étendue de ce plan, m'ont borné à donner cet Ouvrage en abrégé. Je développerai néanmoins l'origine des *Druses* dans le Livre premier, & j'y parlerai de quelques révolutions qui ont varié leur fortune. Dans le Livre second, je tâcherai d'annoncer leur état actuel. Je traiterai dans le troisiéme Livre des différentes parties de leur Commerce, pour indiquer ce qu'elles offrent d'intéressant à la *Fran-*

ce. C'eſt à quelqu'un des Sçavans verſés dans les Langues Etrangeres qu'appartient le ſoin de répandre un jour entier ſur l'*Hiſtoire des Druſes* ; de fouiller dans les Manuſcrits Grecs, Arabes & Syriaques, où ils pourront trouver le fil & tous les détails de cette Hiſtoire. Ce que je vais en dire a été combiné ſur les divers avis des Auteurs les plus célébres qui ont traité des Druſes en notre Langue. Leur compilation ne m'ayant pas fourni des lumieres ſuffiſantes pour former un corps d'Hiſtoire, j'ai été guidé par les Mémoires du Neveu du Patriarche d'Antioche, qui avoit vécu à la Cour de l'Emir

des Drufes. Ce fecours & mes re-cherches m'ont mis en état de fai-re connoître un Peuple digne de notre attention.

APPROBATION

de Monfieur CAPPERONNIER, *Cenfeur Royal & Bibliothécaire du* ROI.

J'AI lu par ordre de Monfeigneur le Chancelier, un Manufcrit, intitulé : *Hiftoire des Drufes, Peuple du Liban, formé par une Colonie de François ; avec des Notes Politiques & Géographiques, &c.* où je n'ai rien trouvé qui en puiffe empêcher l'impreffion. Fait à Paris, ce 25 Novembre 1762.

CAPPERONNIER.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à nos amés & féaux Confeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Confeil, Prevôts de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieu-

tenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra; Salut. Notre amé ANDRE-CHARLES CAILLEAU, Libraire à Paris, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public des Ouvrages qui ont pour titres, *Histoire des Druses*, *Almanach Patriotique*, *ou Calendrier des François*. S'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de permission pour ce nécessaires. A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer lesdits Ouvrages autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par-tout notre Royaume pendant le temps de trois années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes; Faisons défenses à tous Imprimeurs-Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs - Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; Que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725. Qu'avant de les exposer en vente, les Manuscrits, qui auront servi de copie à l'impression desdits Ouvrages, en seront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur de

Lamoignon ; & qu'il en sera ensuite rémis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit Sieur de Lamoignon & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France le sieur Feydeau de Brou : le tout à peine de nullité des Présentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun touble ou empêchement ; Voulons qu'à la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Ouvrages, foi soit ajoutée comme à l'original ; Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le douziéme jour du mois de Janvier, l'an de grace, mil sept cens soixante-trois, & de notre Regne le quarante-huitiéme. Par le Roi en son Conseil. LE BEGUE.

Registré sur le Registre XV. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 859. fol. 375. conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 3 Février 1763.

LEBRETON, Syndic.

TABLE DES CHAPITRES.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIÉME.

HISTOIRE



HISTOIRE DES DRUSES,

PEUPLE DU LIBAN,

Formé par une Colonie de François.

LIVRE PREMIER.

Des anciens Druses.



SIX Chapitres composeront ce Livre; sçavoir, 1°. l'origine des *Druses* ; 2°. leur aggrandissement; 3°. l'Histoire de l'*Emir* (1) *Facardin*, surnommé le Grand; 4°. leur état depuis la chute de *Facardin*, jusqu'au regne de l'*Emir* qui les gouverne au-

jourd'hui; 5°. leur Religion; 6°. leur diſtinction des *Maronites.*

CHAPITRE PREMIER.

Origine des Druſes.

On croit aſſez communément que les *Druſes* deſcendent d'une Colonie de *François* établie en *Aſie* dans le douziéme ſiécle. Cette erreur eſt même pardonnable aux perſonnes peu verſées dans l'antiquité, ou du moins peu attentives à débrouiller ce qu'elle offre d'obſcur ſur tant de points differens. Pluſieurs Ecrivains célebres autoriſent encore la même erreur. On les voit pencher pour l'opinion qui fait deſcendre les *Druſes* d'un Régiment commandé par le *Comte de Dreux.* » Les affaires des Chrétiens » en Orient ſe trouvant délabrées, eſt-il dit dans une Relation du *Mont Liban* (2), inſérée dans le huitiéme Tome des Mémoires des Miſſions de

la Compagnie de Jesus) » les Chefs
» ne songerent qu'à repasser en Eu-
» rope, & à y conduire le peu de
» troupes qui leur restoient. Dans cet-
» te retraite forcée, un Seigneur de
» la Maison de Dreux faisoit l'arriere-
» garde avec les braves qu'il com-
» mandoit. Inquiété, harcelé par les
» Troupes légeres des Ennemis, il ne
» put suivre les siens. Abandonné de
» ses Compatriotes, il sentit bien que
» tôt ou tard il seroit accablé par le
» nombre. Pour se dérober à la fu-
» reur des Infidéles, qui ne faisoient
» aucun quartier, il se retira sur des
» montagnes. Les Ennemis s'attache-
» rent à poursuivre le gros de l'Ar-
» mée, & perdirent insensiblement de
» vue cette petite Troupe fugitive,
» que la situation des lieux ne per-
» mettoit guères d'attaquer qu'avec
» beaucoup de désavantage. Les Chré-
» tiens se fortifierent dans ces déserts;
» ils se marierent à des filles des Bour-
» gades voisines. Ainsi vit-on naître

» au milieu de l'infidélité, un Peuple
» nouveau d'Adorateurs fidéles ; &
» du nom de *Dreux* que portoit leur
» Commandant, s'eſt formé par cor-
» corruption le nom de *Druſes*, qui
» leur eſt reſté. «

La même opinion eſt avancée au haſard par beaucoup d'autres Auteurs. Les *Druſes* eux-mêmes, lorſqu'on les conſulte ſur leur origine, répondent que leurs ancêtres étoient du nombre de ceux qui ſuivirent *Godefroi de Bouillon* à la conquête de la Terre Sainte en 1099. & qu'après la perte de *Jeruſalem* (3), ils ſe retirerent dans des montagnes, pour ſe mettre à couvert de la fureur des *Turcs*. Après les témoignages de cette Nation, il n'eſt pas étonnant que des Auteurs François concourent avec elle pour lui donner une origine un peu fabuleuſe.

On ſe rendroit ſans peine à cet avis, s'il n'étoit pas conſtant qu'avant le onziéme ſiécle les *Druſes* éxiſtoient déja dans les mêmes cantons qu'ils

occupent aujourd'hui. *Rabbi-Benjamin* parle dans ſon Hiſtoire, de ce Peuple, de ſes Mœurs, de ſa Religion. Cet Ecrivain eſt mort en 1173. en *Eſpagne*; il avoit voyagé ſur le *Mont Liban*, & il l'annonce comme le lieu du ſéjour des *Druſes*. Ceux-ci formoient donc dès-lors un corps de Nation; ils ne deſcendent dont point précifément d'une Colonie de *François* chaſſés de *Jéruſalem*, puiſque les Chrétiens en reſterent Maîtres juſqu'en 1187. Peut-être même le feroient-ils encore, s'ils n'euſſent dégénéré des motifs nobles & religieux qui les avoient animés pour une entrepriſe ſi conforme à la grandeur du Dieu des Armées. Mais cette paſſion lâche dont on a toujours à s'étonner de voir le cœur des Héros ſuſceptible, la jalouſie des Chefs Chrétiens fortifia le parti des Infideles. (4) *Saladin*, *Soudan d'Egypte* (5) & de *Syrie* (6), profita de leurs diviſions pour reprendre les conquêtes des

Francs dans la Terre Sainte. Cette époque, comme nous l'avons dit plus haut, n'étant que de l'an 1187. il faut donc remonter plus loin pour trouver l'origine d'un Peuple dont traitent des Histoires écrites bien des années avant que les Chrétiens fussent expulsés de *l'Asie*.

Une Secte nous est décrite dans l'Histoire sacrée *d'Elmacim*, toute semblable à celle des *Druses*, par leur Religion & le lieu principal de leur demeure, il n'est que l'équivoque du nom qui laisse quelque doute. L'Histoire *d'Elmacim* est Arabe; & en Langue Arabe *Dorzi*, signifie *Druses* dans la nôtre. On lit cependant dans *Elmacim*, *Darari* qui veut dire *Darazes*,& non point *Dorzi*, à larticle où cette Secte est désignée. Voilà la seule équivoque; les Interpretes de l'Arabe semblent la détruire en nous apprenant que *Darari*, *Doreri* ou *Dorzi*, ne different que par un seul point. On sçait assez combien un Auteur ou un Editeur sont sujets

à ces petites omiſſions, pour héſiter ſur une ſi légére difficulté d'embraſſer une opinion qui n'offre d'ailleurs que certitude.

Guidés par ces réflexions, nous diſons que les *Druſes* ſont les Sectaires dont parle *Elmacim.* Cette Secte autoriſoit la débauche & le mépris des exercices de piété : il n'eſt pas étonnant qu'elle ait fait des Proſélites. Ce qui l'a ſurtout accréditée, c'eſt l'union de cœur & d'eſprit que le Chef donnoit pour principe & pour régle : dans le deſſein de leur perſuader la bonté de ſon principe (7) il leur propoſoit pour exemple la ligne où ſe joignent les deux parties du crâne, leſquelles forment le crâne entier de l'homme. Cette ligne a pour nom *Deuz* en Arabe ; de-là eſt venu par corruption celui de *Druſes*. Pour confirmer l'opinion que nous établiſſons, il ſuffira de conſulter les Livres des Auteurs *Druſes*; on y trouvera répété très-fréquemment l'exem-

ple de l'union parfaite des deux parties du crâne, pour faire entendre que comme la conſervation de l'homme dépend de l'étroite union de ſon crâne, ainſi la perpétuité de de la Nation Druſienne dépend de l'union inviolable des Citoyens. En rapprochant ainſi les choſes, on prendra des idées claires & poſitives ſur l'origine des *Druſes*; on trouvera qu'ils datent d'une Secte particuliere, connue dès le dixiéme ſiécle; qu'elle s'eſt perpétuée ſous le même nom, en conſervant le même principe, & dans la même contrée. D'abord la Secte formée en *Phénicie* (8) ſe fit des partiſans dans les Villes de *Tyr* (9), de *Tripoli*, (10) & quelques autres; foible & timide dans ſon berceau, elle ſe fut à peine accrue, qu'excitée par un Chef hardi, elle oſa faire éclater ſes dogmes (11). Il n'en fallut pas davantage pour donner lieu de la traiter comme ſéditieuſe: le mépris ſeul qu'elle marquoit pour la Loi de

Mahomet, autorisoit le zéle Musulman à la détruire. Devenue l'objet de la persécution, elle n'en fut que plus ardente à se maintenir. Dans ces vues, les Sectaires convinrent d'abandonner les Villes où ils étoient dispersés. Les Cavernes du *Mont Liban* leur parurent un lieu propre à les garantir des persécutions. Ils s'y réfugierent en grand nombre, ils s'y défendirent avec courage ; leurs postes avantageux les rendirent invincibles (12).

CHAPITRE II.

Aggrandissement des Druses.

CE Peuple naissant toujours en guerre avec le Souverain (13) à la domination duquel il s'étoit soustrait, toujours occupé à faire des courses dans la plaine pour fournir à sa subsistance, ou à repousser les *Sarrasins*, ne laissoit pas que de

s'accroître. Leur Secte se forma en état populaire ; on choisit des Chefs pour la police intérieure : on en choisit d'autres pour la guerre ; le nombre des Soldats augmentoit à proportion des enfans mâles que leur donnoient leurs femmes , & les armes étoient pour ceux-ci les seuls amusemens de leur enfance.

La premiere époque des tems où ils jouirent de quelque repos fut celle de l'irruption des *Croisés* en *Asie*, vers la fin du onziéme siécle. Ce sont ces mêmes *Croisés* que nous allons bientôt voir occasionner aux *Druses* des guerres plus sanglantes & plus cruelles que jamais.

Un peu moins d'un siécle s'écoula , tandis que les *Croisés* & les Infidéles , tour à tour vainqueurs & défaits, firent de la Terre Sainte le théatre de leur guerre. Les forces de l'*Egypte* l'emporterent enfin ; & les *Croisés* en fuite regagnant les mêmes ports où ils avoient débarqué

pleins de confiance, revinrent au milieu de leurs familles se consoler du mauvais succès des armes Chrétiennes. La même satisfaction n'étoit pas réservée à tous les *François*. Nous avons déja parlé, en citant un Historien, d'un Régiment commandé par M. *de Dreux*, qui faisoit l'arriére garde de l'Armée Chrétienne, & qui pressé par les troupes légeres de l'ennemi, fut obligé de gagner des montagnes, pour échapper à la servitude. Le *Mont Engaddi* (14) fut le premier lieu que la prudence ou la nécessité offrit pour retraite à ce Capitaine. Il s'y fortifia avec ses braves; il sçut par des prodiges de valeur & d'habileté ravir aux Sarrasins l'espoir même de le réduire. Pendant plusieurs années, ces François inébranlables dans leur poste, se flaterent de voir revenir quelque secours de la Chrétienté. La longueur du temps ayant fait évanouir de leur cœur cette douce espérance, ils se déplа-

cérent ; & de collines en collines, ils parvinrent jusqu'au *Mont Liban*. Là, situés dans le voisinage des *Druses*, ils songerent bientôt de part & d'autre à s'allier, & ils y réussirent sans peine. Déja la renommée les ayant fait connoître, les avoit aussi prévenus d'une estime mutuelle. Une haine égale pour le même ennemi étant pour eux un nouveau motif d'alliance, ils ne firent plus bientôt qu'un seul & même Peuple. Cette alliance fut constatée par les sermens les plus authentiques. La Loi d'union inviolable qui avoit formé les *Druses*, se confirma dans tous les cœurs. C'est cette alliance étroite qui a donné lieu, sans doute, aux Historiens de se méprendre sur la véritable origine des *Druses*. Du moins servoit-elle à imprimer la terreur aux *Sarrasins*. On fit sur eux des courses avec tant d'adresse & avec tant de vigueur, qu'après les premieres épreuves, ils ne furent plus tentés de tenir devant les Soldats du *Liban*.

L'étendue des cavernes ne put enfin ſuffire à un Peuple qui ſe multiplioit tous les jours. Enhardi d'ailleurs par ſes ſuccès, il ne craignit point de prendre dans la plaine un nouvel établiſſement. La Contrée de *Drus*, ſituée dans la *Haute Galilée* (15), vers la ſource du *Jourdain* (16), près le *Mont Liban*, fut le Pays dont ils ſe rendirent Maîtres pour fixer leur ſéjour. Fondés ſur les droits qu'avoient acquis leurs nouveaux Alliés ſur la Terre Sainte, ils crurent même pouvoir s'étendre à proportion de leur nombre & de leurs forces. C'eſt à l'ombre de ces mêmes droits que les Chrétiens parvinrent inſenſiblement à faire changer la forme du Gouvernement Druſien (17). Accoutumés à obéir à un Roi, ils perſuaderent à la Nation que l'Etat Monarchique étoit préférable à tous les autres; & d'un commun accord, on remit le droit du Sceptre dans les mains d'un Seigneur François iſſu de

la Maison de *Bouillon*. La Couronne fut déclarée en même temps héréditaire, & depuis lors elle n'est point sortie de la Famille du premier Roi.

Le *Sultan d'Egypte* fatigué de voir dans le sein de son Empire un ennemi déterminé qui triomphoit de ses efforts, résolut de leur faire porter des propositions de paix. Il envoya des Députés aux *Druses*, offrir à ceux-ci son amitié & sa protection, aux conditions par eux de reconnoître sa Souveraineté, & de lui payer le même tribut qu'il éxigeoit des *Arabes*. Les *Druses* accepterent les propositions, moyennant quoi la possession des terres dont ils s'étoient emparés leur fut assurée par le *Sultan*.

La protection d'un Monarque si puissant sembloit promettre aux *Druses* des jours de paix & de douceur. Il n'en fut point ainsi, & ce Peuple ne resta pas long-temps tranquille dans ses nouvelles possessions.

La Loi de *Mahomet* (18) étoit à grand mépris chez les *Drufes* : depuis que les François avoient groffi leur troupe, ils fe faifoient honneur de fe dire Chrétiens ; n'en étoit-ce point affez pour autorifer des Mufulmans à les vexer ? Les *Drufes* de leur côté, ennemis implacables de Mahomet, ne voyoient les *Sarrafins* qu'avec horreur. Des concuffions que ceux-ci leur firent éprouver dans la levée des impôts furent le fignal d'hoftilités nouvelles. Sans tenter la voie de repréfentation à la Cour d'*Egypte*, les *Drufes* oubliant leur dépendance, (19) armerent contre les *Sarrafins*. Selon leur coutume, ils en firent un carnage affreux, & remporterent fur eux un butin confidérable. En vain le Monarque Egyptien voulut leur faire fentir fon autorité : fiers de leurs nouveaux fuccès, comptant toujours fur le bonheur de leurs armes, ils déployerent hautement l'étendard de la révolte, & ne craignirent point

de soutenir la guerre contre le *Sultan* leur protecteur (20).

La partie n'etoit point égale. Les nombreux bataillons que pouvoit opposer le *Sultan* auroient fait céder sans peine toute la valeur des *Druses*. Dans cette occasion il fallut balancer par l'avantage d'un poste inabordable, les forces d'un ennemi puissant : déterminés à fatiguer le *Sultan*, à détruire son Armée en détail, les *Druses* remonterent dans leurs Grottes. Là on les vit de nouveau se maintenir avec le plus grand courage, employer heureusement la ruse dans leurs irruptions, se tirer de partout avec succès. Il étoit honteux pour un grand Roi de ne pouvoir réduire une Nation qui n'étoit qu'une poignée d'hommes auprès de son Armée. L'esprit d'indépendance qui régnoit dans cette même Nation, étoit un nouveau sujet d'embarras en ne laissant point espérer qu'on pût assurer sa soumission. L'irruption que fit le

Grand-Seigneur dans les Provinces du *Sultan d'Egypte*, arrêta les projets de celui-ci contre les rebelles : dans la néceſſité de réunir toutes ſes forces contre les *Turcs*, il rappella les troupes qui inveſtiſſoient le *Mont Liban*. Auſſitôt les *Druſes* deſcendirent pour ſe répandre dans l'agréable & fertile plaine du même nom que leurs montagnes.

Ce Pays occupé par des Peuples belliqueux, dont le nombre s'étoit rendu formidable, étoit bien propre par ſa ſituation à produire leur tranquillité. Il la produiſit en effet pour quelque temps, quoiqu'ils n'en fuſſent pas moins prompt qu'auparavant à venger les moindres injures. En cela leur politique étoit d'autant meilleure, qu'un Peuple naiſſant ne ſe fait reſpecter qu'autant qu'il imprime la terreur. (21).

Cependant la *Paleſtine* étant paſſée ſous la domination *Ottomane* (22), les *Turcs* voulurent s'eſſayer

contre les *Drufes*. Mais ceux-ci pour avoir à combattre de nouveaux ennemis, n'avoient rien perdu de leur valeur & de leur intrépidité. Ils profiterent de l'avantage de leur terrein avec tant d'art, ils fe défendirent avec tant de vigueur, que l'ennemi fut contraint de fe retirer avec perte. Alors ils fongerent à fe fortifier dans les gorges fur leurs limites ; ce fut même à quoi ils porterent leurs plus grands foins. L'entreprife étoit affez audacieufe pour allarmer la Cour *Ottomane*. *Selim II.* ne put l'apprendre fans former férieufement le deffein de les fubjuguer. Il fit marcher contre eux en 1574. une nombreufe Armée. Mais cette feconde guerre n'eut pas un meilleur fuccès que la premiere. Les efforts de l'*Empire* furent vains ; les armes des Drufes refterent victorieufes. Les *Turcs* après avoir perdu grand nombre des leurs, fuirent devant les Soldats du *Liban*, & renoncerent à cette guerre.

La treve ne fut point d'une longue durée. Les *Drufes* s'étoient multipliés confidérablement, & les productions de la contrée qu'ils occupoient ne pouvoient plus fournir à leur fubfiftance. Il fallut donc recommencer à faire des courfes fur le Pays ennemi. Le butin qu'ils y remportoient, l'allarme qu'ils y répandoient, bien d'autres maux caufés par leurs incurfions, irriterent de nouveau *la Porte* (23). Elle fe détermina, quoi qu'il en dût coûter, à foumettre les *Drufes*, ou à les exterminer.

Ce fut à cette occafion qu'on vit avancer en 1588. dans la *Paleftine* (24) *Ibrahim Bacha Beglierbi*, (25) *du Caire* (26) à la tête d'une Armée formidable. Il n'y eut plus moyen de tenir contre tant de forces réunies. Les *Drufes* reçurent le joug de l'*Empire*, & fe rendirent à fon obéiffance. Le butin qu'on fit fur eux fut bien plus confidérable qu'on ne l'avoit

eſpéré. Il fournit à la dépenſe d'un Trône d'or maſſif eſtimé 600 mille écus d'or, qu'*Ibrahim* envoya à *Conſtantinople* (27) au *Sultan Amurath*. L'Hiſtoire fait mention encore d'autres dons précieux que ce Général fit aux *Sultanes* ſur ce même butin. On peut juger par-là des richeſſes dont ce Peuple iſolé étoit poſſeſſeur ; on dut s'étonner de les trouver dans un pays qui ne faiſoit aucun commerce. Cela ſeul nous marque aſſez combien le Gouvernement étoit ſage, combien les ſujets étoient induſtrieux, & de quelle reſſource ſont ces deux avantages.

Les *Druſes* devenus tributaires, jouirent auſſi d'une paix plus ſolide. Mais cette paix loin de rien diminuer de leurs projets d'aggrandiſſement, ne ſervit au contraire qu'à les favoriſer. La politique vint à leur ſecours. Ils offrirent au *Sultan* de nettoyer ſes Provinces des *Arabes* (28) qui les déſoloient. Sous ce prétexte

ſpécieux, ils ſçurent s'étendre inſenſiblement vers la Mer. C'étoit-là préciſément leur objet. C'étoit pour eux le ſeul moyen de ſe procurer un débouché & un commerce. Ces deux avantages réſulterent de leurs courſes ſur les *Arabes*. Car en peu de temps les *Druſes* parvinrent à s'emparer des contrées qui avoient été le partage des Tributs d'*Azar*, de *Nephtalin*, de *Zabulon*, dans la *Haute* & *Baſſe Galilée*, (29) & de tout ce qui eſt habité au-delà du Fleuve du *Jourdain*.

CHAPITRE III.

Hiſtoire de l'Emir Facardin, ſurnommé le Grand.

LES *Druſes* étoient déja montés à ce dégré de puiſſance, lorſqu'à la mort de l'*Emir Maan* qui régnoit ſur eux, le droit du ſang éleva *Facardin* ſur le Trône. L'époque de ſon inauguration date de quelques an-

nées avant 1600. C'eſt ce même Prince qui s'étant acquis le ſurnom de *Grand* par les plus hautes qualités, fixa l'admiration de toutes les Provinces de l'*Aſie* & de l'*Europe*, & répandit avec éclat la gloire de ſon nom.

Facardin étoit à peine âgé de ſept ans lorſqu'il fut couronné. Mais déja rempli de ſageſſe & de valeur, il s'appliquoit avec paſſion à s'inſtruire dans la ſcience du Gouvernement. Peu d'années lui ſuffirent pour ſe mettre au fait des affaires. Les dons heureux dont la nature l'avoit pourvu, le faiſoient avancer à grands pas dans cette pénible carriere. Bientôt il voulut gouverner par lui-même, & il ſe montra capable de le faire avec grandeur (30). La politique des *Emirs* ſes prédéceſſeurs fut la même qui le guida dans les vaſtes projets d'une haute ambition. *Jéruſalem* étoit le terme ou tendoient ſes vœux. Le ſceptre de ce Royaume arraché à un de ſes ayeuls, étoit ſon

objet essentiel. L'ardeur de le recouvrer fut le motif des guerres qu'il suscita, & que nous l'allons voir soutenir avec tant de courage.

D'abord couvrant ses entreprises du même prétexte (31) qui avoit heureusement servi à ses prédécesseurs, il arma contre les *Arabes*, & lui-même à la tête de ses troupes, ne cessa point de combattre ces Brigands qu'il ne les eût resserrés dans les limites de leurs Terres. D'abord on n'osa point se plaindre de sa conduite à la Cour Ottomane. Les *Turcs* au contraire, se voyant à l'abri des brigandages des *Arabes*, & des contributions énormes que ceux-ci leur imposoient, regarderent *Facardin* comme leur libérateur. Par-là même, cet *Emir* devint un objet d'admiration pour le *Serrail* (32) *du Sultan*; on y parloit avec les plus grands éloges des qualités de *Facardin*. C'en étoit assez pour lui attirer des ennemis puissans & implacables. Dans tous les temps & dans

tous les siécles la jalousie exerça sa cruelle tyrannie. Les Grands eux-mêmes sont quelquefois infectés de ce noir poison (33) ; lorsqu'il s'est répandu dans leur ame, ils ne laissent pas jouir en paix du fruit de son mérite un concurrent qui a sçu les effacer. Livrés aux transports de cette vile passion, les *Bachas* conçurent pour *Facardin* une haine violente. La trame de leur conspiration commença à s'ourdir dès que sa gloire eût éclatée à la Cour du *Grand-Seigneur*.

Cependant l'illustre Vainqueur des *Arabes* marchoit vers *Baruth* (34) avec son armée. La position de la Ville, l'excellence du Port, lui avoient fait envisager cette Place comme très-importante, & très-avantageuse à conquérir. Il s'en empara, & aussitôt il la choisit pour le lieu de son séjour, & y établit le siége de son Empire. *Baruth* fut bientôt rebâtie & repeuplée. Si elle ne devint pas le centre des Etats de *Facardin*, elle fut au moins

moins l'entrepôt de ſes richeſſes & le temple favori de ſes plaiſirs. Les ſuperbes Palais qu'il y fit élever, les Jardins merveilleux qu'on y vit naître par les ſoins de l'*Emir*, annonçoient ſa grandeur & ſa magnificence.

L'emplacement de l'ancienne *Sidon* (34), nommée aujourd'hui *Saïde*, parut à *Facardin* un autre objet digne de ſon attention. Il s'en empara, fit relever ſes murs, & ſon Château, orna cette Ville renaiſſante de pluſieurs embelliſſemens; & dans les vues d'y rappeller le commerce de l'*Europe*, il y fit conſtruire un très-beau Bâtiment, compoſé de plus de cent chambres pour les Marchands Chrétiens, & de magaſins de toutes les ſortes pour leurs Marchandiſes. En cela ſes vues eurent tout leur effet; car auſſitôt les *Maures*, les *Grecs* & les *Juifs* qui connoiſſoient la bonté du territoire de *Saïde*, y accoururent en foule. Mais ce qui contribua beaucoup à attirer ce grand con-

cours, ce fut la ſage politique de *Facardin*, en admettant dans ſes Etats la liberté de conſcience. (35)

Toutes ces choſes ſe paſſerent ſans que le *Grand-Seigneur* en prît le moindre ombrage. Par les intelligences ſecrettes qu'entretenoit *Facardin* au *Divan* (36) & au *Serrail*, les complots ennemis étoient détruits. Les avis malins des *Bachas* (37) ne parvenoient pas même toujours juſqu'au Trône. D'ailleurs l'*Emir* avoit attention d'augmenter ſon Tribut à proportion qu'il s'aggrandiſſoit. Cette politique avoit deux fins, toutes les deux excellentes. L'une étoit de donner au *Grand-Seigneur* les preuves de fidélité les plus apparentes; l'autre de rendre indifférente à l'*Empire* la poſſeſſion du Territoire uſurpé, d'intéreſſer même la Cour *Ottomane* à ne point diſputer cette poſſeſſion à *Facardin*, entre les mains duquel elle rapportoit pour le Tribut une valeur fort ſupérieure à celle qu'on tiroit des propres ſujets.

Après ces premieres entreprifes, il paroît que *Facardin* laiffa goûter à fes Peuples pendant plufieurs années confécutives, les douceurs de la paix. Ce fut alors qu'entierement livré au foin du Gouvernement intérieur, il comprit que les Empires tirent du Commerce leur plus grande puiffance, & des Arts tout leur luftre. Egalement perfuadé de ces deux vérités, il accorda au Commerce une protection finguliere, & il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit attirer l'Etranger dans fes Ports. La même protection accordée aux Arts, la certitude de la récompenfe affurée aux Progrès, l'induftrie fut non-feulement excitée dans le fein de fes Etats, mais encore on vit accourir du Païs étranger d'habiles Artiftes. (38) Les *François* furent des premiers à remplir de leurs voiles les Ports de *Facardin*, & ceux qui y furent toujours les mieux accueillis. Leur exemple, & fur-tout les profits immenfes

qu'ils firent dans ce négoce, engagerent bientôt les autres Peuples à les ſuivre. En peu de temps les *Druſes* ſe trouverent en correſpondance par leur Commerce, avec toutes les Nations de l'*Europe*. *Facardin* lui-même fit pluſieurs voyages en *Italie* pour y choiſir des perſonnes capables en divers genres, & ſe les attacher. Au retour de ſes voyages, d'où il ramena beaucoup d'habiles gens, il redoubla ſes ſoins pour répandre avec ſageſſe l'abondance parmi ſes Peuples, & pour y maintenir la concorde. (39)

Les impôts qu'il percevoit étoient conſidérables, mais ces impôts étoient ſi bien proportionnés aux facultés des ſujets, régis avec un ordre ſi parfait, que perſonne ne ſe plaignoit d'en être incommodé. Ce ne ſont pas les impôts qui découragent les Peuples, & excitent les murmures ; c'eſt la maniére dont ils ſont répartis & levés ; & de l'inégalité des réparti-

tions, ainsi que de la fraude & de la dureté des Régies, naissent le dégoût du travail, la paresse, la ruine de toutes les parties fructifiantes, & & de l'autorité même; ruine d'autant plus dangereuse, que ses progrès sont presque insensibles. (40) *Facardin* levoit deux millions d'impôts dont il ne payoit au *Grand-Seigneur* que soixante mille écus. Ce qui paroît étonnant, c'est qu'avec ce revenu, il entretenoit continuellement vingt-cinq milles hommes de troupes.

Pour éviter qu'aucun de ses sujets fût plus foulé l'un que l'autre, *Facardin* tenoit un Registre de leurs noms, de leur âge, de leurs facultés, de leurs talens connus. Il en tenoit un autre des divers arbres fruitiers, des seps de vigne & des meuriers, dont chaque pied lui payoit tous les ans un *Medin* (41) : il sçavoit aussi le nombre de tous les Bœufs, Vaches, Chévres & Moutons, dont il tiroit quelque subside. Il ne s'étoit

pas moins fait une loi de se connoître lui-même ; dans ces vues, il avoit tous les jours une heure marquée pour se rendre compte de ses actions, & ce compte il le mettoit par écrit. (42)

L'esprit de *Facardin* étoit subtil, passionné pour les Sciences. Il s'appliquoit beaucoup à la Théologie. La Chymie l'occupoit encore par intervalles ; il s'adonnoit aussi à la connoissance des simples ; il entretenoit même un Peintre François qui lui en avoit peint plus de quinze cens sortes au naturel.

Ces divers soins ne le détournoient pas des fonctions principales de son poste. Il connoissoit lui-même de toutes les affaires qui survenoient dans ses Etats, & jugeoit en dernier ressort celles de la Milice, de la Police & de la Loi. (43) Par respect pour l'Eglise Romaine, il ne prenoit point sur lui de juger rien qui eût rapport à la Religion Chrétienne, & il se

déchargeoit entiérement de ce soin sur le Patriarche des Maronites. (44) Le tableau de son cœur paroît admirable à décrire, lorsqu'on consulte sa fidélité pour ses amis, & les ménagemens qu'il observoit envers eux. (45) Mais aussi, rien ne lui étoit plus familier que les ruses & les trahisons, lorsqu'il étoit question de perdre ses ennemis. (46) Ce n'est point par cet endroit que nous prétendons confirmer le titre de *Grand* à *Facardin*. De quelques raisons politiques dont il pût s'autoriser, on ne voit jamais qu'avec horreur un Prince attirer ses ennemis par des protestations d'amitié, pour abuser ensuite de la bonne foi, en leur plongeant lui-même le poignard dans le sein. C'est par de tels moyens que *Facardin* se défit souvent des ennemis secrets qu'il croyoit capables de lui nuire. Un seul exemple tiendra lieu de tous, & la mort du *Prince de Balbeick* (47) sera un trait suffisant à citer pour peindre la ven-

geance que tiroit *Facardin* de l'inimitié qui le traversoit. Celui-là étoit Turc, cher à ses Peuples, aimé de tous les *Emirs* & *Bachas* voisins, & bien digne de leur amour par la grandeur de son ame; mais il étoit l'ennemi secret de *Facardin*. Celui-ci l'apprit, il dissimula & feignit de plus en plus de lui marquer de l'amitié(48). Un jour entr'autres, *l'Emir* affecta de lui confier le dessein qu'il avoit formé de demander au *Grand-Seigneur*, un Château nommé *Qualat-el-Frangi*, la plus redoutable Forteresse qu'eût élevé dans la *Syrie*, *Godefroi de Bouillon*. Le *Prince de Balbeick* répondit inconsidérément qu'il gageroit sa tête que la Place ne seroit point accordée. Cette réponse ne s'effaça point du souvenir de *Facardin*. (49) Il corrompit avec quatre-vingt mille piastres, un des principaux membres du Conseil du *Grand-Seigneur*. Cette protection & l'offre de quelques contributions réussirent à lui obtenir la Forteresse. Un

Chiaoux (50) fut dépêché de *Constantinople* & vint mettre *Facardin* en possession du Château. A cette occasion *l'Emir* fit des réjouissances extraordinaires. Le *Prince de Balbeick* fut même invité à un festin. Ce repas finit à peine que les convives étant encore assis sur les Tapis, *Facardin* adressa la parole au Prince : *je t'avois bien annoncé*, lui dit-il, *que j'aurois la Forteresse de Qualat-el-Frangi*. le Prince ayant répondu qu'il n'eût jamais prévu ce succès ; *Facardin* se jette sur lui, le saisit à la barbe & lui coupant la gorge : (51) *Souviens-toi de ta parole*, ajouta-t-il, *quand tu me dis que si j'avois jamais ce Château, tu me donnerois ta tête*. Le jour suivant pour assouvir pleinement sa vengeance, il fit assiéger la Forteresse de *Balbeice*, qui est une des merveilles de *l'Asie*, la soumit à son obéissance, ainsi que tout le pays qui avoit dépendu de ce Prince. Trait odieux à décrire, sans doute, & qui semble flétrir une

foule de qualités éclatantes; mais trait néceſſaire à être rapporté par un Hiſtorien dont le Lecteur attend des tableaux & des deſcriptions fidelles.

La puiſſance de *Facardin* croiſſoit tous les jours : à l'ombre de ſa proſpérité, l'abondance ſe répandoit parmi ſes peuples, & cette abondance n'enfantoit point l'oiſiveté parce que le gouvernement étoit ſage & juſte; (52) tout au contraire elle excitoit le travail & l'induſtrie. La vigne, les arbres fruitiers, les Cotonniers furent plantés avec le meilleur ſuccès. Les montagnes même juſqu'alors incultes & ſtériles, éprouverent l'effort du ſoc & de la charrue; partout la végétation ſurpaſſa l'eſpoir des Habitans. Les pâturages excellens, produiſirent la multiplication des beſtiaux : on eut de tout en abondance; & le commerce déchargeant à propos du ſuperflu, au même tems qu'il fourniſſoit à tout le Pays les choſes qui y manquoient, l'abondance loin d'être

à charge aux peuples, devint pour eux le plus grand ſujet d'encouragement. (53)

Sous un regne auſſi heureux, la ſociété ne pouvoit manquer de prendre un accroiſſement rapide. Les ſujets ſe multiplioient ; car ils n'appréhendoient pas les horreurs de la miſere. L'Etat fut même groſſi d'une affluence d'Etrangers qu'y attirerent les avantages du Pays, & la bonté du Gouvernement. On vit ſurtout une infinité de familles Chrétiennes, paſſer ſous l'Empire de l'*Emir*, pour ſe ſouſtraire aux vexations des Turcs. En peu d'années le Pays des *Druſes* monta à tous égards à un haut dégré de puiſſance.

Tel étoit l'état de ce peuple en en 1613. Les Arabes vinrent troubler ces beaux jours de paix. Les richeſſes des *Druſes* ayant excité leur envie, ils entreprirent de recommencer leurs brigandages. Ces attentats ne ſervirent qu'à illuſtrer & aggrandir *Facardin*. A leur approche, il ſe mit en campa-

gne, leur livra bataille, les défit, & les contraignit à solliciter honteusement son alliance & son amitié.

Ces nouveaux succès imprimant de plus en plus la terreur du nom de *Facardin*, & le rendant précieux aux peuples qu'il mettoit à l'abri de la fureur des *Arabes*, l'occasion lui parut admirable pour avancer ses grands projets. Il s'empara de toutes les Forteresses qu'il trouva à sa bienséance. Bientôt il en conquit quinze, dont trois, sçavoir *Niha*, *Lechoupe* & *Agelon*, étoient estimées les plus fortes Places de *l'Asie mineure*. Il les fortifioit toutes avec soin, y plaçoit des garnisons; par-là il se proposoit de faire insensiblement une République de tout le Pays qu'il avoit subjugué; ce qui ne tendoit à rien moins qu'à la ruine de l'Empire *Ottoman*. Pour y parvenir sans un surcroît d'embarras, il faisoit insinuer à *la Porte* avec de nouveaux soins, qu'il n'avoit d'autres vues en se fortifiant, que de mettre

les terres de *l'Empire* plus sûrement à couvert des fréquentes incursions des *Arabes*. Les *Bachas* & les *Emirs* voisins ne laissoient pas que de murmurer hautement & de se plaindre à la *Porte* des usurpations de *Facardin*, dont les conquêtes diminuoient leurs domaines & leur puissance : mais il étoit si bien servi par les amis qu'il entretenoit auprès du *Grand-Seigneur*, que ses prétextes spécieux furent goûtés; la fureur de ses ennemis resta sans effet. (54)

Ceux-ci encore plus irrités du crédit de *Facardin* que de ses conquêtes, se lasserent de se voir tous jouer impunément par un seul *Emir*. A cette occasion se forma la fameuse Ligue des autres principaux *Emirs* dépendans de *l'Empire*, appuyée des *Bachas* de *Damas* (55) & de *Tripoli*. Bientôt leurs troupes se réunirent, & chacun des Chefs se proposa fermement de reprendre au moins le Pays conquis sur lui.

Facardin n'ignoroit point leurs préparatifs & leur marche; mais il n'en

étoit pas plus allarmé; & les ligués qui s'attendoient d'avoir à le combattre dans ses Forts, le virent avancer lui-même à leur rencontre en pleine campagne. Ce ne fut point à la vérité pour vuider la querelle dans une Bataille rangée, mais pour les attirer dans des défilés. La fortune le servit autant que son génie. Les Chefs ligués furent battus à chaque rencontre, poursuivis, & presque toujours forcés de fuire en désordre.

Les Ennemis dont on triomphe avec éclat, n'en sont pas moins acharnés, quoiqu'ils soient humiliés & abattus. (56) La rage est le partage des coeurs confondus, & c'est alors que toutes voies leur semblent permises, si elles leur offrent l'espoir d'assouvir leur haine. Les *Emirs* & les *Bachas*, avoient tenté sans succès la voie des remontrances & des armes. La calomnie vint à leur secours, leur présenter les moyens de travailler à la ruine de leur Ennemi.

Auſſitôt on fit ſemer à la Cour les bruits les plus propres à l'alarmer ſur la conduite de *Facardin*, & à l'y rendre abominable. On apprenoit de partout, diſoit-on, que l'*Emir* des *Druſes* fomentoit la rébellion, protégeoit ouvertement les Chrétiens, & violoit avec audace la loi de *Mahomet*. Ces bruits parvinrent bientôt jusqu'au *Sultan Achmet*. Tout transporté de colere, il méditoit déja des projets de vengeance, mais les amis de *Facardin* eurent encore le pouvoir de détourner cet orage. Le *Grand-Seigneur* ſe laiſſa perſuader par ceux-ci que les bruits qui l'alarmoient étoient ſans fondement, que la jalouſie ſeule les avoit dictés, que les progrès de *Facardin* étoient un ſurcroît de puiſſance pour l'*Empire*, puiſqu'il reſtoit conſtamment ſoumis & tributaire; qu'il avoit ſoin plus que jamais de faire renouveller à ſa *Hauteſſe* les aſſurances de ſa fidelité, qu'il s'étoit même montré l'appui de

la Couronne en purgeant l'*Empire* des *Arabes* ; à quoi les accusateurs n'avoient jamais réussi, n'ayant ni l'adresse, ni le courage nécessaires pour de telles expéditions.

Les choses ainsi pacifiées se seroient vraisemblablement soutenues dans leur état florissant, si *Facardin* eût sçu rester paisible dans la possession des Contrées qu'il avoit subjuguées. Cher à ses Peuples, puissant par ses richesses, par celles des sujets, par le nombre de ses troupes aguerries, formidable à ses voisins, protégé du *Sultan*, respecté par ses Ennemis même, il pouvoit désormais se promettre le plus beau de tous les regnes. Mais le bonheur de ses Armes avoit enflé son cœur ambitieux. La distance où il se trouvoit encore du terme de ses projets ne lui permit pas de consulter des sentimens de modération (57). *Jérusalem* étoit toujours pour lui l'objet séducteur, il ne pouvoit y renoncer. Dans l'es-

poir de s'en rendre maître, il se ligua avec la *Perse*, & commença par entreprendre de se rendre absolu dans la *Mésopotamie* (58).

L'occasion de perdre *Facardin* parut trop favorable à ses Ennemis pour la laisser échapper; ils la saisirent avec chaleur, & de concert ils rédigerent plusieurs chefs d'accusation que le *Bacha* de *Damas* se chargea de faire parvenir au *Grand-Seigneur*.

Tout est vénal à la Cour *Ottomane*; & c'est au plus offrant qu'y sont dévouées la protection & l'amitié. (59) Le *Grand Visir* (60) que *Facardin* comptoit parmi les amis que lui avoient fait ses richesses, n'avoit point eu à son gré d'assez magnifiques présents. Jusqu'alors traître & parjure à son Maître, il ne lui en coûta pas beaucoup, sans doute, de trahir un ami dont il étoit mécontent (61). Le crime ne fit que changer d'objet. Fondé sur son mécontentement, le *Grand Visir* se mit à la tête de la conspiration

formée contre *Facardin*. En vain par mille efforts les amis fideles à l'*Emir* essayerent-ils de le justifier auprès du *Sultan*. La place & la faveur dont jouissoit le *Visir*, triompherent à leur confusion. Le parti ennemi eut le dessus ; une fureur presque égale à celle qui animoit les ligués, se répandit par leurs soins dans le cœur du *Sultan*. Il se hâta de réprimer des désordres que les circonstances lui rendoient formidables. En effet l'*Empire* se trouvoit déchiré par les Guerres, & le murmure des Provinces éloignées contre la dureté du Gouvernement, menaçoit hautement d'une défection prochaine. Il ne leur eût fallu que de l'appui. (62) Tant de dangers imminens ayant à la fois excité la vigilance & la sévérité du *Sultan*, il fit armer 60. Galères, & à peu près un pareil nombre de Vaisseaux ronds pour attaquer *Facardin* par mer. Le *Bacha* de *Damas* eut ordre en même temps de se mettre à

la tête de trente mille hommes pour investir par Terre l'*Emir* des *Druses*.

Les dispositions de l'*Empire* parvinrent bientôt à *Facardin*. Alors il délibéra murement sur le parti qu'il devoit prendre ; il consulta ses forces, il les balança dans son esprit par le hasard des armes, & l'acharnement de ses Ennemis qui en vouloient plus à sa personne qu'à ses biens ; il comprit que la perte d'une Bataille, que le gain même de plusieurs, pouvoient le ruiner de maniere à le mettre hors d'état de poursuivre ses projets ; il jugea que n'ayant point d'Alliance puissante assez bien cimentée, il couroit les risques d'être entierement défait, si les Ennemis s'obstinoient à soutenir contre lui une guerre de longue durée. Tout cela bien médité, *Facardin* résolut de donner le change aux *Ottomans* en s'absentant de ses Etats ; (63) & comme s'il eût appréhendé la colere du *Grand-Seigneur*, il abdiqua sa

Couronne en faveur d'*Ali* ſon Fils aîné. Auſſitôt il fit équiper trois Vaiſſeaux, ſur l'un deſquels il devoit monter avec quatre de ſes Femmes, dix de ſes Enfans, ſoixante-dix Domeſtiques & quatorze mille livres peſant d'or. Les deux autres Vaiſſeaux étoient deſtinés à lui ſervir d'eſcorte.

Cependant il inſtruiſit ſon Fils de la maniere dont il devoit ſe comporter dans la Guerre qui s'allumoit. Il lui recommanda ſurtout d'annoncer la plus grande intrépidité, d'oppoſer une vigoureuſe réſiſtance, afin de convaincre ſes Ennemis, qu'il ne manquoit ni de valeur ni de force pour ſe maintenir dans ſes Etats, & ce moyen il le lui propoſa comme le ſeul qui pût conduire à une Paix, & à des conditions avantageuſes qu'on n'accorde jamais à ceux qui fléchiſſent à la vue du danger, ou dès la premiere attaque. (64) *Facardin* joignit à ces inſtructions toutes les autres, qu'il crut

devoir donner à un jeune Prince qui alloit se trouver à la tête des *Druses* & des *Maronites* leurs Alliés, contre une ligue puissante. Après quoi il partit pour faire voile vers *Livourne*, (65) d'où il passa ensuite à *Florence* (66).

L'Armée des *Bachas* ne tarda point de se répandre dans les Campagnes de la *Syrie*; & le siége de *Saïde* fut leur déclaration de Guerre. *Ali* s'y attendoit; son Armée étoit rassemblée, il marche à la tête, ravi de pouvoir de si bonne heure se montrer égal à son Pere. Dans sa marche, les *Maronites* accourent à son secours; il les conduit avec ses Troupes en présence de l'Ennemi. Le combat fut opiniâtre: mais l'*Emir Ali* chargea les *Turcs* si vivement, qu'il rompit leurs rangs, & força leur Armée de fuir en déroute. *Saïde* se trouva par cette victoire débarrassée des Assiégeans: *Ali* eut un succès entier. Qoique jeune, il ne se pré-

valut pas du bonheur de ses Armes ; il estima plus sage de déférer aux Conseils qu'il avoit reçus de l'*Emir* son pere. Dans ce dessein, il fait sçavoir au Chef de l'Armée Ennemie qu'il est prêt d'obéir aux ordres du *Grand Seigneur*, pourvu qu'on lui laisse la possession libre des Etats dont avoient joui ses ancêtres. (67) La haine des *Bachas* n'avoit pour objet que *Facardin* : se croyant assez vengés par son évasion, ils reçurent sans peine les offres de l'*Emir Ali*. Ils virent même avec satisfaction leur vainqueur proposer la restitution des Places usurpées sur leurs Domaines.

Ali ne trouva pas de plus grands obstacles auprès du *Grand-Seigneur* pour faire agréer ses conditions. (68) Ce Monarque avoit besoin de porter d'un autre côté ses forces. D'ailleurs il conservoit pour *Facardin* une véritable estime : jamais il n'avoit pu se persuader tous les crimes qu'on imputoit à l'*Emir* : il le regardoit

moins comme capable de projets séditieux, que comme avide de gloire : (69) tout au plus croyoit-il qu'on pût justement accuser *Facardin* de tolérer toute sorte de Religions dans ses Etats. Mais, loin que cette tolérance fût criminelle aux yeux d'un *Sultan* accoutumé de sacrifier à ses débauches & à ses fantaisies, les points même de sa Loi les plus sacrés, c'étoit, de son propre aveu, une vertu politique. Ainsi tout concouroit à faire accepter la Paix au *Sultan*. Il reçut avec bonté les marques de la soumission de l'*Emir*. *Ali* eut la gloire d'avoir dans une seule affaire assûré la paix à ses Peuples, & la tranquillité dans ses Etats.

C'est alors que marchant avec de nouveaux soins sur les traces de l'*Emir* son pere, & se livrant tout entier au Gouvernement de son Pays, (70) on le vit maintenir dans leur vigueur les Loix fondamentales & les Droits de la Nation ; rendre avec vigilance

la juſtice à ſes Peuples, exciter les progrès du Commerce, offrir à l'Etranger tous les avantages qui l'appellent, marquer enfin dans toutes les fonctions de ſon poſte une ſageſſe & une habileté, telles qu'on eût pû les attendre d'une longue & profonde expérience, guidée par les meilleurs principes.(71) Une conduite auſſi admirable dans un jeune Prince ne ſemblera point éxagérée aux lecteurs inſtruits des Maximes des *Druſes*. Selon eux, l'autorité ne doit ſervir qu'à rendre les hommes heureux. Quel bonheur pour tous les Empires du monde, ſi la vile & déteſtable Nation des flateurs ne s'efforçoit pas tous les jours de détruire dans le cœur des Princes, juſqu'au germe d'un principe inné avec la forme humaine! (72) Si les *Druſes* n'ont pas tiré leur Maxime de la voix d'un ſentiment qui naît avec l'homme, au moins ne peut-on diſputer à leurs Souverains de ſe conduire

duire, comme s'ils se la fussent eux-mêmes inviolablement imposée. *Ali* s'appliquant ainsi à faire fleurir ses Provinces, vit sans y prendre aucune part, les troubles violens qu'exciterent dans *l'Empire* l'ambition & les partis *d'Osman* & de *Mustapha*. Celui-ci fut enfin déposé par les *Turcs*, qui placerent sur leur Trône *Amurath IV*. L'Epoque de son inauguration s'accorde à peu près avec celle du retour de *Facardin* dans ses Etats.

Durant une absence d'environ neuf ans, il n'avoit pas perdu ses projets de vue. Il paroît au contraire qu'il profita de son séjour en *Europe*, pour se mettre en état de les conduire à leur terme ; du moins ne peut-on douter qu'il n'eût engagé *le Grand-Duc de Toscane* (73) à lui fournir des troupes au besoin, & qu'il n'y eût entre ces deux Princes un traité respectif d'alliance & d'amitié.

Facardin reparut donc au milieu de ses Etats, conduisant avec lui un

grand nombre d'habiles artiſtes François & Italiens qu'il avoit attachés à ſa perſonne. (74) A ſon retour on s'attendoit à le voir monter au rang ſuprême qu'il avoit cédé à *Ali* ſon fils. (75) Des vues politiques le détournerent de ce deſſein. (76) *Facardin* ne voulut d'autre qualité que celle de Capitaine. Avec ce ſimple titre, il ne laiſſoit pas de tenir en ſecret les rênes du Gouvernement, de conduire les affaires à ſon gré, de marcher inſenſiblement vers l'objet dont ſon ambition ne pouvoit ſe départir. Toujours guidé par ce même objet, il parcouroit en maître les Domaines des *Bachas*, & finiſſoit toujours par leur ravir quelque Place. Il parvint même par l'intrigue d'un des principaux amis qu'il conſervoit à *la Porte*, à mettre dans ſes intérêts les *Chérifs* (77) de *Damas*, au moyen deſquels il fit ſecrettement révolter cette ville. Le coup étoit hardi, il eût preſque été déciſif pour les pro-

grès de *Facardin*, si l'on n'eût arrêté ces désordres dans leur origine. Par malheur pour lui, les intelligences furent découvertes, & les plaintes des *Bachas* se joignirent en foule au même temps pour ruiner ses desseins.

Amurath IV. régnoit dans ce temps-là, comme nous l'avons dit plus haut. Ce Monarque étoit absolu, cruel, dévoré de la soif insatiable des richesses, & aussi méfiant que le sont tous les mauvais Princes. (78) Ce portrait fidele d'*Amurath IV.* annonce assez la haine & la fureur que lui inspirerent les cabales de *Facardin*. Il ne suffisoit pas à ce *Sultan* de soumettre le rébelle, de le réduire. C'étoit par l'effusion de son sang, par la ruine entiere des *Druses* qu'il vouloit punir l'injure. Les *Turcs* s'avançoient de tous les côtés en grand nombre pour investir *Facardin*. *Le Grand-Seigneur* donnoit tous les jours les ordres les plus séveres. Les *Druses* s'attendoient à voir fondre

ſur eux le plus terrible orage qui les eût jamais menacé.

Malgré la colere que le *Sultan* faiſoit éclater ; malgré la réſolution inébranlable qu'il marquoit de détruire les *Druſes* & leur *Emir*, il ſe trouva des gens à la Cour *Ottomane* qui oſerent tenter de fléchir *Amurath* (79). Les uns lui repréſentoient les ſervices que *Facardin* avoit rendu à *l'Empire*, en le purgeant des *Arabes* : d'autres faiſoient valoir ſes hautes qualités; ſes amis les plus ardens tâchoient de colorer ſes entrepriſes de quelque prétexte ſpécieux. *Amurath* n'étoit, par ces repréſentations, que foiblement ébranlé ; ſes troupes continuoient toujours de marcher par les mêmes ordres. *Facardin* fidelement inſtruit de ce qui ſe paſſoit, imagina un moyen pour ſe tirer d'affaire ſans effuſion de ſang ; & le moyen réuſſit comme il l'avoit prévu. Ce fut au *Grand Viſir* qu'il recourut ; il le fit aſſurer des plus vives

protestations d'attachement & de soumission (80) ; & pour les faire valoir avec succès, il offrit de remettre en ses mains les places de *Castel Franceze* & de *Balbeick*, qu'il avoit conquises depuis peu sur un Prince Arabe. L'offre étoit séduisante ; elle fut acceptée. Le *Grand Visir*, pour être en état d'en jouir, fit si bien auprès d'*Amurath*, qu'il justifia *Facardin*, & obtint la révocation des ordres donnés contre cet *Emir* (81). Ainsi ce nouvel orage fut heureusement détourné (82), & les obstacles prodigieux qu'il fallut surmonter pour en venir à bout, parurent à *Facardin* des motifs suffisans pour modérer son ardeur.

Mais quelques risques qu'il eût couru, son ame étoit trop haute pour recevoir les impressions de la terreur. Il est des hommes que la nature forma indomptables. Ceux-là ne voyent jamais dans les grandes choses, que la gloire d'y parvenir,

&quels que soient les dangers dont soit bordée la route qui y conduit, ces obstacles sont plutôt capables d'exciter l'ardeur qui les brûle, que de porter le découragement dans leur cœur. Au centre de l'humiliation ils espérent, ils agissent, & si quelquefois ils semblent se soumettre, c'est pour s'élancer ensuite d'un pas plus hardi (83). On pourroit les comparer à ces torrens qu'il est bien possible d'arrêter, en leur opposant des barriéres puissantes par leur élevation & par leur force; mais qui loin de retrograder aux efforts de la digue, luttent contr'elle sans relâche, & s'obstinent à la miner par ses fondemens, s'ils ne peuvent en surmonter la hauteur.

Tel étoit *Facardin*. *Amurath* l'avoit arrêté dans sa course; & celui-là, voyoit encore devant ses yeux une digue formidable contre laquelle il ne pouvoit que se briser, s'il s'y portoit impétueusement. Alors, sans perdre de

vue la carriére qu'il s'étoit proposée, il songea à avancer ses affaires sans bruit, à s'enrichir, à se fortifier, à aguerrir de plus en plus ses troupes, à faire fleurir son commerce, à acquérir de tems en tems quelque établissement nouveau, à s'assurer de quelque nouvelle place, & sur-tout à faire naître à propos quelque prétexte imposant pour autoriser ses entreprises, & les rendre agréables à la Cour *Ottomane*. Par cette multitude de soins, *Facardin* eut le bonheur en 1631 de voir ses Domaines être les plus peuplés de l'Orient; ses Peuples les plus fortunés; lui-même formidable à chaque Prince de l'*Asie*. Rien n'est plus agréable à envisager, que les beaux jours de cette paix. L'union parfaite des *Druses*, l'urbanité introduite chez eux par le concours des Etrangers qu'y attiroit un commerce florissant (84); la fécondité des terres, l'abondance de toutes choses; des familles nombreuses &

riches ; un Souverain qui régnoit sur tous les cœurs ; des Sujets qui se disputoient à l'envi le bonheur de plaire à leur Maître : nous allons voir avec regret ces objets satisfaisans s'évanouir. La sécurité dont jouissoient les *Druses*, avoit un terme prescrit par les loix immuables ; & ce terme devoit être l'époque fatale de la ruine presqu'entiére de la Nation Drusienne.

Facardin avoit dénombré ses forces & ses richesses. Il connoissoit la valeur de ses troupes ; de quel secours lui étoient dans le danger les ressorts de son esprit ; quel respect & quelle terreur (85) son nom avoit imprimé dans les Peuples & les Princes de l'*Asie*. Trop flatté de ce dégré de gloire & de puissance, il crut désormais pouvoir tout entreprendre. Quel malheur de sentir trop bien ce qu'on vaut ! Et dans quels égaremens ne conduit pas l'orgueilleuse (86) & intime conviction de ses propres qualités, lorsqu'on en a de supérieures !

S'il est vil de les méconnoître, & de les négliger, il y a au moins de la folie d'y compter avec cette assûrance, qui fait sottement ignorer qu'on peut être égalé ou surpassé, & que la fortune sait, quand il lui plaît, perpétuer les exemples du caprice de ses faveurs, & renverser les efforts de la sagesse humaine.

Facardin continuoit toujours d'usurper sur les *Bachas* ses voisins. Il faisoit fortifier ses Places en Roi qui se prépare à la guerre. *Le Grand Duc de Toscane* lui avoit même envoyé pour remplir une partie de son traité, grand nombre de Pétards, Pétardiers, Ingénieurs, Architectes, Boulangers. Tous ces gens étoient assiduement occupés à munir les Forteresses de tout ce qui pouvoit les mettre en état de faire une longue & vigoureuse résistance. Une armée Toscane composée de six mille hommes devoit même arriver au secours de *Facardin*, dès que les guerres de *France* &

d'Espagne seroient terminées. Mais ces guerres tirant en longueur, l'*Emir* pour remplacer les *Toscans* traita avec *Reba*, Roi des *Arabes*. Il tenta aussi à corrompre *Mahomet*, Bacha de *Jérusalem*, & *Mustapha Bay*, fils de ce *Bacha*, & il réussit également à les séduire l'un & l'autre. Les choses ainsi disposées, *Facardin* leva l'étendard de la révolte, & commença par entreprendre de s'emparer de la *Syrie*.

C'en étoit assez assûrément pour enflammer tout le courroux *d'Amurath*; & *Facardin* faisoit trop d'éclat pour devoir se flatter d'en imposer davantage (80). De leur côté les *Bachas* de *Damas*, de *Tripoli* & de *Gaza* (87), ainsi que les *Emirs Férouq*, *Thérabeith* & *Seipha*, comme s'ils eussent craint que l'*Emir* des *Druses* n'échappât encore à leur haine, & peut être de devenir eux-mêmes un jour les objets de son implacable vengeance, tous d'un commun accord

profiterent de l'occasion pour ravir à *Facardin* l'espoir même de fléchir jamais le *Grand-Seigneur* (88). Animés par les motifs que nous avons déjà remarqué plusieurs fois, ils renouvellerent les griefs dont ils avoient précédemment chargé *Facardin* ; & ces griefs joints aux nouveaux chefs d'accusation qu'on porta aux pieds du Trône, étoient » que *Facardin* méprisoit la
» loi de *Mahomet* ; qu'il détruisoit
» les Mosquées, qu'il n'y alloit qu'une
» fois dans l'année ; qu'il n'observoit
» point le *Ramadan* (89) ; qu'il
» étoit en intelligence avec le *Grand*
» *Duc de Toscane* dont il protégeoit
» le Consul à *Saïde* ; qu'il permettoit
» aux Chevaliers de *Malthe* (90) de
» faire eau sur ses terres ; qu'il faisoit
» évader les Esclaves pris sur les ga-
» lères de ces Chevaliers ; qu'il favo-
» risoit les Chrétiens au préjudice des
» Mahométans ; qu'il permettoit à
» ces premiers de bâtir des Eglises &
» des Couvents dans ses Domaines ;

» qu'il usurpoit sans cesse sur ses voi-
» sins, pilloit leur pays, le chargeoit
» d'impôts; qu'il avoit fait des allian-
» ces avec les *Arabes*, & les Princes
» Chrétiens; & que l'objet de sa ré-
» bellion & de ses attentats, étoit de
» se rendre maître de *Jérusalem*, pour
» s'en faire proclamer Roi, & y réta-
» blir le culte & la loi de *Jesus-Christ*.

Tous ces articles étoient, on ne peut pas plus, vrais. *Facardin* avoit été pénétré dans tous ses desseins; peut-être n'en faisoit-il pas lui-même grand mystére, dans l'espoir que rien ne tiendroit devant lui, & que son épée porteroit par-tout la terreur & la mort.

On juge sans peine des sentimens qu'imprimerent dans un Monarque Musulman des griefs de cette nature joints à l'audace du coupable. Le détail exagéré qu'on fit des trésors de *Facardin*, ne servit pas moins que ces griefs à presser *Amurath* de réunir contre lui ses plus grandes forces.

Bien résolu de l'exterminer, le *Sultan* donna à *Gogiaç Ehmod*, Bacha de *Damas*, la commission de lever des troupes, & le nomma Général d'une armée de soixante mille hommes. Au même tems les *Bachas* d'*Alep* (91), & du *Grand-Caire* eurent ordre de grossir chacun de huit mille hommes la premiere armée ; & les Emirs *Férouq* & *Thérabeith* de se réunir avec toutes leurs forces à cette même armée. On commanda encore au *Capitan Bacha* (92) d'aller à la tête de quarante galères investir les côtes des Etats de *Facardin*.

Jamais ordres ne furent plus favorablement reçûs : il suffit de sçavoir à quel excès les *Turcs* portent la cupidité, pour se persuader l'ardeur qui les entraînoit dans un pays aussi renommé par ses richesses que l'étoit alors celui des *Druses*.

Au bruit menaçant de la colère Ottomane, *Facardin* loin de se troubler n'en parut que mieux disposé à souter-

nir la guerre; afin qu'on ne pût douter de ses intentions, il fit mettre en campagne une armée de vingt-cinq mille hommes, qu'il divisa en deux colomnes. La premiére resta sous les ordres de l'*Emir Ali*, & celle-là devoit faire tête au Bacha de *Damas*, qui n'avoit encore qu'environ douze mille hommes de troupes rassemblées. La seconde colomne fut soumise à l'*Emir Hascéne* & à l'*Emir Jonés*, le premier fils, & l'autre frere de *Facardin*. Celle-ci devoit marcher contre le *Bacha* du *Caire* réuni avec les *Emirs*. *Facardin* se réserva la défense des côtes. Les choses ainsi disposées, on attendit l'ennemi de pied ferme.

Les *Bachas* avançoient en diligence. L'Amiral de son côté avoit mis à la voile. On ne s'attend point qu'une flotte envoyée pour réduire un ennemi tel que *Facardin*, soit mise en déroute par la seule rencontre de deux vaisseaux. Elle éprou-

va néanmoins cet accident. Ces vaisseaux appartenoient à des Anglois Ils étoient à bord sur les rades de l'Isle de *Chio* (93), prêts à retourner dans leur pays, où ils comptoient porter les bleds dont ils étoient chargés. L'Amiral les apperçût. Un *Turc* qui trouve l'occasion de piller un Etranger, & qui espére le faire impunément, la laisse rarement échapper. Il courut sur les Anglois pour se rendre maître de la charge de leur vaisseau, & pour les faire eux-mêmes ses esclaves. A l'approche de la flotte, les braves *Anglois* ne balancerent point, ils couperent leurs cables, & se mirent en mer dans le dessein de se défendre avec le plus grand courage. Le combat, quoiqu'inégal, ne laissa pas que d'être opiniâtre. Les *Anglois* se battirent trois heures en désespérés, coulerent trois galères à fond. Le nombre les accabla enfin, & les *Turcs* parvenus à l'abordage, monterent en grand nom-

bre sur les malheureux navires, pour y assouvir leur rage, & leur cupidité; mais ils couroient à la mort. Les *Anglois* se voyant hors de combat, mirent généreusement le feu au magasin de leurs poudres, & périrent ainsi avec les avides *Turcs* (94). Le feu se communiqua à la poupe de la *Sultane*, presque toute la flotte fut même endommagée du ravage des poudres. Plus de douze cens esclaves se trouverent tués ou estropiés. Les chiourmes étant ainsi dégarnies de forçats, le *Capitan Bacha* fut obligé de ramener sa flotte à *Constantinople*, où pendant un mois on s'occupa à la radouber, & à remplacer les hommes qu'on avoit perdus.

Cependant l'impatience des *Bachas* ne s'accommodoit point de ce délai. Leur Général empressé de piller, prit le parti, ne voyant point arriver la flotte, de députer un Officier à *Facardin* pour le sommer de retirer ses garnisons des places qui

avoient été usurpées, & de les remettre sous l'obéissance directe du *Grand-Seigneur. Facardin* étoit à *Baruth* lorsque le *Bacha* de *Damas* lui fit faire cette sommation. La seule réponse que fit l'*Emir* fut, que mal-à-propos on s'adressoit à lui qui n'étoit que le sujet & le soldat de son fils *Ali*; qu'on n'ignoroit point qu'il s'étoit démis en faveur de ce Prince de sa Monarchie; que c'étoit donc l'*Emir Ali* qu'il falloit sommer, puisqu'il étoit devenu maître. Le Député fut congédié après cette réponse; & *Facardin* dépêcha aussi-tôt à *Ali* des ordres, pour qu'il eût à se transporter à *Saphet* (95), s'y opposer à la jonction des troupes des *Emirs* qui venoient au secours du *Bacha* de *Damas*. Il lui fit prescrire d'éviter avec l'ennemi une bataille rangée, de le harceler par des escarmouches, de l'affoiblir en détail, d'employer sur-tout les ruses les plus propres à l'attirer dans les défilés.

Tandis que ces ordres partoient pour marquer à *Ali* la conduite qu'il devoit tenir, le Député du *Bacha* arriva vers ce Général, & lui rendit compte de la réponse de *Facardin*. Le *Bacha* ne s'attendoit à rien moins; il comptoit même sur des présens considérables, & que les préparatifs du *Grand-Seigneur* auroient alarmé l'*Emir Druse*. Détrompé dans tous les points, de ses vaines espérances, il fit avancer son armée, & dépêcha des courriers aux *Emirs Férouq, Thérabeith & Seipha* pour les avertir de se rendre à *Saphet* où il indiqua le rendez-vous général.

Ali y étoit déjà lui-même avec son armée. Il n'avoit qu'à profiter de son poste, & suivre fidèlement les ordres de son pere; c'en eût été assez pour détruire les projets du Général ennemi. Mais *Ali* ne prit conseil que de sa présomption & de sa témérité. Emporté par une ardeur bouillante, il marche lui-même au-devant

du *Bacha* de *Damas*, & s'engage dans une bataille. Si les actions téméraires étoient suffisamment réparées par des prodiges de valeur & d'adresse, nous n'aurions ici qu'à louer, qu'à admirer *Ali*. Sa présence d'esprit à donner des ordres, son intrépidité dans le combat, son attention à soutenir par son exemple le courage des siens, éclatoient tout à la fois. Les *Turcs* faisoient la plus vigoureuse résistance ; l'avidité du butin les rendoit invincibles ; on avoit beau les repousser, enfoncer leurs rangs, ils revenoient à la charge, disputoient le terrein, & s'efforçoient de regagner le peu qu'ils avoient perdu. La fureur du carnage étoit égale de part & d'autre. La vigueur d'*Ali* porta enfin le découragement parmi les *Turcs*, rompit leurs bataillons, & les contraignit de fuir en désordre, après avoir laissé huit mille des leurs sur le champ de bataille.

Ali étoit victorieux, mais il avoit

perdu ſept mille hommes; & les cinq
mille qui lui reſtoient n'étoient pas
ſuffiſans pour empêcher la jonction
des *Emirs* avec le *Bacha* vaincu.
Elle ſe fit en effet dès le lendemain.
Ce qu'il y a d'étrange, c'eſt qu'*Ali*
oubliant qu'il ne lui reſtoit que cinq
mille hommes encore tous fatigués
du combat de la veille, ſe précipita
audacieuſement ſur le camp des armées
réunies (96). Là il combattit
avec tant d'opiniâtreté, qu'il mit à
mort environ neuf mille *Turcs*. Mais
il lui reſtoit à peine cent quarante-ſix
hommes de ſon armée. Avec cette
petite troupe il ne laiſſoit pas de
ſe défendre encore. Par malheur, ſon
cheval tomba mort ſous lui. Un ſoldat
Turc ſaiſit ce moment critique, &
accourut pour arrêter le téméraire
Emir. *Ali* réfuſoit de ſe rendre, &
réſiſtoit fiérement. Sur la parole
qu'on lui donna d'épargner ſa vie,
il ſe détermina à céder ſes armes. A
peine ce malheureux Prince ſe fût-il

livré à la discrétion du soldat, que le parjure l'étrangla avec une méche, lui coupa le petit doigt, & courut tout glorieux porter à son Général ce trophée de sa victoire. Celui-ci se fit un triomphe de l'envoyer en diligence au *Grand-Seigneur*, & ne perdit point de tems pour avancer ses affaires. Les armées réunies fondirent impétueusement sur la colomne commandée par les *Emirs Hascène & Jonés*. Il étoit de la prudence de ceux-ci d'éviter un combat, où il s'en falloit de beaucoup que la partie fût égale. D'ailleurs un ennemi encouragé par une victoire, en est bien plus à craindre. Mais les *Druses* n'étoient point accoûtumés à balancer de tels objets avec leur valeur; & leur intrépidité naturelle les rendoit toujours téméraires. Ils attendirent l'enmi en bonne contenance. L'attaque fut vive, l'action opiniâtre, le carnarge si épouvantable, qu'il resta à peine au *Bacha* de *Damas* seize cens

hommes, encore étoient-ils tous sanglans de leurs blessures. Mais l'*Emir Jonès* renversé sans vie sur le champ de bataille, & l'*Emir Hascène* tombé dans les mains d'une troupe de *Turcs*; le peu de *Druses* qui étoient échappés au glaive, fuirent en désordre, & laisserent la victoire entiére aux *Ottomans*.

Ainsi la fatale témérité d'un Prince jeune & bouillant fit-elle évanoüir dans trois affaires consécutives la puissance des *Druses*, ouvrit leur pays à la dévastation & au pillage. Funeste exemple ! cruel châtiment de la présomption si familiére à la Jeunesse (97)!

Facardin ignoroit encore ces tragiques événemens, lorsque la flotte *Ottomane* parut enfin à la vüe de *Tripoli*. L'incertitude où il étoit sur l'état des armées de ses deux fils, le jettoit dans des peines extrêmes. Il en étoit même au point de soupçonner les siens de quelque infidélité. Cependant il falloit se déterminer sans délai sur la

réception qu'il convenoit de faire au *Capitan Bacha.* Dans des circonstances aussi critiques, *Facardin* jugea qu'il étoit sage d'user de modération ; & affectant de croire que le *Grand-Seigneur* ne vouloit qu'éprouver sa fidélité, il commença par renvoyer sur le *Mont-Liban* les troupes de son armée de dix mille hommes, dont il retint néanmoins trois mille pour sa garde (98). Avec ceux-ci & ses domestiques, il quitta *Baruth*, & fut se rendre à *Saïde.* A peine y arriva-t-il, qu'il députa l'*Emir Mansoul* son fils au *Capitan Bacha.* Le Député conduisoit avec lui de riches présens, entr'autres cinq caramousels, & une bourse de dix mille sequins d'or. Après avoir abordé l'Amiral, *Mansoul* offrit les présens qui lui étoient destinés, l'assûra au nom de l'*Emir* son pere que pour preuve de sa fidélité à l'*Empire*, il avoit fait retirer ses troupes dès la nouvelle de l'arrivée du Lieutenant de son Seigneur ; qu'il étoit

prêt à les conduire par-tout où pourroit l'exiger le service du *Sultan* ; également disposé à obéir aveuglément à ses ordres ; que le seul motif qui lui avoit fait prendre les armes, étoit celui d'une juste défense contre les *Arabes*, & ses ennemis voisins.

Le *Bacha* reçût des présens de *Facardin* ; mais il ne s'en laissa point imposer par ses protestations. Il fit dire au contraire à l'*Emir* des *Druses* qu'il retenoit son fils prisonnier ; qu'il alloit partir pour se rendre au port de *Saïde* ; & qu'il avoit ordre du *Grand-Seigneur* de s'assurer de cette place & de son Château.

Facardin s'attendoit à un meilleur traitement. Heureux si la perfidie (94) du *Capitan Bacha* eût été le seul événement cruel qu'il eût à apprendre. Mais tout à la fois la prison de *Mansoul*, la mort d'*Ali* & de *Jonés*, la captivité d'*Hascène*, la perte de deux batailles, la ruine entiére de deux de ses armées furent annoncées à *Facardin*,

din, & le frapperent comme d'autant de coups de foudre.

Dès ce moment en proie à la douleur la plus aigüe, à la plus profonde consternation; la valeur, la sagesse, la fermeté l'abandonnent; le découragement & la terreur absorbent sa raison. Ce n'est plus *Facardin* que nous allons voir désormais; ce Héros terrible(100)par les ressources d'un génie vaste, pénétrant, subtil; & par l'intrépidité du cœur le plus magnanime. La honteuse foiblesse du vulgaire vient dans son ame, prendre la place de tant de belles qualités. Rien n'est plus capable de les rappeller en lui. C'est un homme effrayé, un fugitif tremblant que tout alarme, qui ne voit par-tout que des abysmes. Ni les représentations des Chrétiens établis à *Saïde*, & dans les environs, ni les instances de la garnison du Château de la Ville, ni la fidélité des *Maronites* & des *Arabes*, ni l'amour d'un Peuple toujours

brave, qui s'offre de concert avec ces premiers à réparer les outrages, à mourir tous à ses côtés plutôt que de ne point combler sa vengeance; tout cela ensemble ne peut rien sur *Facardin*. Son esprit est frappé de délire, l'excès du trouble qui l'agite n'est plus susceptible de guérison(101). Il fuit précipitamment de *Saïde* à *Baruth*, abandonne ainsi ses Peuples à la persécution, son Pays au pillage, ses places à la fureur d'un Vainqueur orgueilleux, dont sa lâcheté fortifie l'insolence, & assûre l'impunité.

Terribles exemples des coups de la fortune! preuve fatale de la puis-puissante destinée d'où dépendent le Monarque & le Berger! Quel Prince mérita mieux le titre de Héros que *Facardin*? Quarante ans signalés par des conquêtes, par des victoires, par des progrès rapides & merveilleux, par un sage gouvernement; un si long espace d'années toujours employées à cueillir des palmes &

des lauriers, ne garantissent point son Regne d'une fin honteuse & déplorable. Ce qui doit frapper davantage, c'est qu'il court lui-même au devant de sa cruelle destinée, il semble l'inviter à assouvir sa rigueur, & concourt avec elle à creuser l'abysme de son opprobre (102).

En effet il n'eût point été absolument difficile à *Facardin* de regagner l'avantage sur son ennemi. Le château de *Saïde*, par sa position, étoit seul capable avec une médiocre garnison, de s'opposer à la descente du *Capitan Bacha*, & même de repousser sa flotte. Toutes les autres forteresses dont le pays des *Druses* étoit abondamment fourni, pouvoient faire chacune une défense vigoureuse, & ne manquoient de rien de ce qui étoit nécessaire pour les rendre impénétrables. Les troupes *Maronites*, & les bataillons *Druses*, qui restoient, n'avoient qu'à se réunir pour former une armée puissante. Il n'étoit pas jusqu'aux femmes qui

ne s'offriſſent à groſſir l'armée ; on les voyoit avec leurs enfans conjurer *Facardin* de les mener au combat. Cet Emir n'ignoroit pas auſſi que *Réba*, Roi des *Arabes*, continuoit de le ſeconder, qu'il harceloit l'ennemi ſans relâche, qu'il livroit au pillage les gouvernemens des *Bachas*. Comment tant d'avantages n'ont-il pas rapellé à lui-même *Facardin* juſqu'alors ſi grand ? N'auroit-on pas même à s'étonner ſi de tels motifs d'encouragement ne faiſoient pas un Héros du ſoldat le plus lâche ? Mais on a beau s'étonner, s'indigner même : il eſt une cauſe ſuprême qui régle le deſtin des Empires, & qui de tems en tems veut marquer avec éclat aux Monarques, & aux Peuples qu'il n'y a qu'un ſeul Maître indomptable, qu'il n'eſt qu'un Être tout-puiſſant.

Nous voudrions bien dérober à la mémoire de *Facardin* une partie de l'opprobre dont le couvrit ſon inaction. Peut-être qu'en expoſant ce

qu'eut à souffrir le cœur d'un bon pere qui se voit ravir sa famille par des malheurs si touchans, pourroit-on rendre plus supportable la foiblesse de l'*Emir*. Mais cet objet de quel poids seroit-il auprès de ceux qui pensent qu'il n'est permis aux Rois de tenir jusqu'à un certain point qu'à leur gloire, & à leurs Peuples ?

Le *Capitan Bacha* étoit trop habile pour ne pas profiter de l'engourdissement & de la perplexité de l'ennemi. En pareil cas la grande science consiste à saisir l'occasion (103); c'est cette attention qui dans les grandes affaires, ainsi que dans les plus ordinaires, détermine le succès. Il fit donc avancer sa flotte en diligence, se rendit maître de *Saïde* qui lui ouvrit ses portes, y établit une forte garnison, & marcha droit à *Baruth*.

Facardin n'eût pas plutôt avis de sa marche, qu'il s'empressa de faire enlever ses effets, & les fit transporter dans les montagnes voisines, où

il ſe hâta de ſe rendre lui-même. L'Amiral *Turc* trouva ainſi un accès libre. *Baruth* ouvrit ſes portes comme avoit fait *Saïde*; il y établit un Gouverneur, & une garniſon propre à tenir au moins un certain tems contre les *Druſes*, dans le cas que réunis avec les Chrétiens, & les *Maronites* répandus dans le pays, ils auroient tenté de reprendre cette ville. Après quoi étant retourné ſur ſa flotte, il fut à *Conſtantinople* remettre dans les mains du *Grand-Seigneur* l'infortuné *Manſoul*, & les clefs des deux plus importantes forteresses de la *Paleſtine*. Telles furent les expéditions du *Capitan Bacha*. Il n'avoit pas jugé à propos de les pouſſer plus loin. La crainte de tomber dans des embuſcades, l'avoit empêché de pourſuivre *Facardin*. Il aima mieux le laiſſer paiſible ſur ſes montagnes que de perdre en un ſeul inſtant tout le fruit de quelques conquêtes encore mal affermies (104).

Le *Bacha* de *Damas* plus obſtiné

que l'Amiral, continuoit de s'avancer dans le pays des *Drufes*, commettoit par-tout, ainfi que fes Alliés, des violences & des exactions énormes. Mais pendant ce tems-là fes propres Domaines étoient en proie à de pareils maux ; & *Réba*, Roi des *Arabes*, les ravageoit impitoyablement. C'eût été fait de ce *Bacha*, fi quelque mouvement de courage eût ranimé *Facardin*, & fi cet *Emir* eût confulté l'ardeur que marquoient fes troupes, fes fidèles *Maronites*, & tous les Chrétiens réfugiés fous fa protection. L'armée ennemie fe trouvoit d'ailleurs fort affoiblie par les divers fiéges qu'elle avoit faits. La feule fortereffe de *Niha* foutint pendant plus d'un an les efforts des affiégeans. Quoique celle de *Gazir*, de *la Reine Efther* à *Saphet*, de *Balbeick*, de *St. Jean d'Acre* (105), & plufieurs autres fe fuffent rendues, le moindre événement pouvoit les faire rentrer fous la puiffance de l'*Emir* des *Drufes*,

La retraite & l'indifférence de ce même *Emir* étoient encore pour ſes ennemis de nouveaux motifs d'inquiétude. On le reconnoiſſoit ſi peu aux marques de lâcheté qu'il donnoit, qu'on les enviſageoit comme des ruſes, qui finiroient par ruiner les ennemis ligués (106).

Le *Bacha* de *Damas* également agité par chacun de ces objets, ſe détermina à demander à *la Porte* un prompt & puiſſant ſecours,au défaut duquel il fit aſſûrer le *Grand-Seigneur* que tout étoit perdu pour les *Ottomans*. En effet il n'étoit perſonne qui ne ſoupçonnât quelques feintes dans la conduite de *Facardin*; & chacun de ſes Sujets s'attendoit à le voir par quelque coup éclatant & déciſif venger ſur l'ennemi commun la perte de leurs biens, & de leurs freres.

Dès que les vents & la ſaiſon le permirent, le *Grand-Seigneur* envoya le ſecours qu'avoit ſollicité le *Bacha* de *Damas*. *Giafar* ſortit du port de

Constantinople avec dix mille hommes de troupes choisies, répandus dans quarante-cinq galères. Celui-ci avoit ordre de ne point revenir sans s'être assûré de la personne de *Facardin*; car on ne voyoit plus d'autre moyen de réduire un Peuple belliqueux & irrité.

Les Sujets & les Alliés de *Facardin* continuerent d'espérer quelque prodige de sa valeur, jusqu'à l'arrivée de la flotte *Ottomane*. Mais dès qu'au débarquement de *Giafar*, on vit l'*Emir* dans l'inaction, tous se laisserent également abattre. Chose singuliére! que dans des circonstances aussi désespérées une multitude de braves gens ne sachent pas prendre un parti généreux pour faire changer la face des affaires; & par le plus bizarre contraste, se rendent mollement les victimes de la lâcheté d'un seul homme qui a perdu la tête & le courage. On ne s'arrête point à cette réflexion, sans juger de quel prix est un bon Chef; & avec quelle justice on lui

rapporte la gloire des ſuccès, ou la honte des pertes.

A ce dernier ſigne du découragement de *Facardin*, on ouvrit les yeux, & on déſeſpéra de tous les cotés. Comme on ſe vit abandonné de ſon Prince, chacun crut auſſi pouvoir l'abandonner à toute l'horreur de ſa deſtinée. Le détachement & le mépris même ſuccéderent auſſi-tôt à l'amour & à l'admiration que *Facardin* avoit auparavant imprimé dans les cœurs (107). Déſormais chacun ne s'occupa plus que de ſon intérêt particulier & de ſa conſervation perſonnelle. Les *Arabes* ſe retirerent avec leur butin, les *Maronites* avec leurs effets ; les malheureux *Druſes* reſterent expoſés au brigandage & à la violence. Le lâche *Emir* lui-même, dont *Giafar* s'approchoit déjà, ne ſongeoit qu'à ſe rendre à des conditions honnêtes.

La déſertion ne fut cependant pas abſolument générale. Cinquante Of-

ficiers resterent attachés à la personne de *Facardin*, & parfaitement disposés à partager son infortune. Pénétré de leur fidélité, il sentit tout ce qu'il devoit à un amour si constant; & son cœur ému de pitié lui dicta un de ces discours, où la tendresse, la justice, la gratitude, la générosité se peignent au naturel; semblable en un mot à ceux qui arrachent aux Héros des larmes dont ils n'ont pas à rougir. Mais lorsqu'à la fin du discours *Facardin* annonça la résolution qu'il avoit formée de se rendre; tous ces braves amis se récriérent à la fois; tous s'efforcerent de faire naître un sentiment tout contraire. *Facardin* insista en représentant qu'il sçavoit le moyen de faire sa paix avec *Amurath*; qu'il tireroit le meilleur parti de l'avarice du Sultan (108); mais que pour parvenir à cette paix il falloit commencer à se rendre. La petite troupe de braves fut insensible à ces représentations: ils conjurerent

l'*Emir* de rappeller enfin cette fermeté qui l'avoit rendu supérieur à ses ennemis dans les circonstances les plus périlleuses : ils jurerent qu'on les verroit plutôt périr tous par le fer ennemi, que de consentir à un pareil projet : ils exposerent ensuite tous les objets propres à offrir de l'espoir; leurs instances furent si vives, si tendres, si pressantes, que *Facardin* s'y rendit. Il fut question de choisir une retraite sûre, impénétrable à l'ennemi qui poursuivoit, & dans laquelle on pût rester caché jusqu'au tems où la saison des pluies ne permettroit plus aux troupes de tenir la campagne, obligeroit même la flotte de se retirer. Une caverne escarpée, d'un accès très-difficile, étroite à l'entrée, longue de cent cinquante pieds sur sept ou huit de largeur, s'offrit à leurs recherches, & leur parut le lieu le plus propre à faire leur retraite(109). Aussi-tôt on y fit transporter des provisions de bouche pour six mois, & *Facardin* s'y

réfugia suivi de ses cinquante braves qui sur les plus horribles sermens renouvellerent les protestations de leur attachement inaltérable.

L'Amiral ne perdoit point son objet de vue. Les ordres du *Grand-Seigneur* étoient précis. Il eût compté pour rien les plus brillans succès, si *Facardin* fût échappé à ses recherches. Déjà l'évasion de cet *Emir* causoit aux Chefs ligués une véritable inquiétude : *Giafar* sur-tout en étoit alarmé. Dans l'incertitude du lieu de la retraite de *Facardin*, ils se joignirent pour bloquer les cavernes; persuadés qu'il ne pouvoit avoir fui ailleurs, & qu'ils le réduiroient par famine à se livrer en leurs mains. Toutes leurs troupes s'étant donc réunies pour former le blocus, les *Arabes* eurent beau jeu, & ils ne laisserent pas échapper une occasion aussi favorable de continuer leurs brigandages. Tout-à-coup on les vit se répandre dans les Domaines des *Bachas*, les ravager impitoyablement,

porter par-tout la désolation, la terreur & la mort, & contraindre les habitans à se renfermer dans l'enceinte de leurs Villes sans oser en sortir. Le désordre étoit si furieux qu'on fut à la veille de voir soulever les meilleures Provinces de l'Empire. Ce danger se rendit sensible aux *Bachas*, il leur fut indispensable de marcher contre les *Arabes*. *Giafar* resta seul avec les troupes qu'il avoit débarquées. La diversion étoit heureuse pour *Facardin*; car la saison qui s'avançoit, rappelloit l'armée navale sur sa flotte. Déjà même cette armée ennuyée du blocus, fatiguée des pluies qui l'incommodoient depuis quelque tems, murmuroit hautement & menaçoit d'abandonner son camp.

Dans ces circonstances, l'Amiral employa les moyens les plus propres à maintenir le respect & la constance de ses troupes. Sa douceur, ses remontrances (110), ses libéralités,

ſon exemple réuſſirent à calmer l'impatience des Soldats. Mais les neiges étant bientôt ſurvenues en abondance, il n'y avoit plus moyen de tenir la campagne : *Giafar* déſeſpérant de ſes efforts, ſe diſpoſoit enfin à décamper, fort embarraſſé de reparoître devant le *Grand-Seigneur* ſans avoir recueilli le fruit de ſa perſévérance.

Facardin touchoit au moment de ſon ſalut. L'eſpoir prochain d'une délivrance qu'il jugeoit infaillible, rappelloit en lui la fermeté du courage, & la préſence d'eſprit. Son cœur étoit ſeulement affligé de la perte de pluſieurs de ſes chers Compagnons que la cruelle mort lui avoit ravis. Cependant un certain preſſentiment (111) lui faiſoit craindre que le déſeſpoir de quelqu'un de ceux qui reſtoient n'enfantât une perfidie. Pour la prévenir, il veilloit continuellement lui-même depuis pluſieurs jours, il ranimoit la confiance de ſes Compagnons, il leur propoſoit le doux ob-

jet de leur salut prochain, il se montroit tel qu'on l'avoit vu autrefois; on commençoit à reconnoître *Facardin le Grand.*

Mais l'implacable fortune avoit juré la ruine de l'Emir (112). Elle le poursuivoit jusques dans sa sombre retraite. Le sommeil le surprit dans la nuit qui précédoit immédiatement le jour marqué pour le départ de l'armée ennemie. Son propre Confident profite du tems de ce sommeil pour faire descendre à la faveur d'une corde un jeune homme chargé de désigner à l'Amiral la caverne où l'*Emir* s'étoit réfugié. Il se trouva deux Traîtres, deux Parjures dans une compagnie dont chacun des membres s'étoit piqué d'un héroïsme accompli. Que l'instabilité du coeur humain se peint bien dans cette infâme révolution de sentimens! Que cet horrible exemple confirme bien quelle prudence il y a de se méfier des Favoris même (113)! Qu'il

prouve bien aux Grands tout ce qu'ils ont à appréhender,lorſque la néceſſité les oblige à confier leur ſecret ! Que de Sujets fidèles, héroïquement dévoüés en apparence ſignaleroient leur penchant à la ſcélérateſſe, ſi la crainte des châtimens n'étoit le frein de leurs cœurs ſordides ! (114) L'infâme Traître parvint bientôt juſqu'à la tente de *Giafar* ; il parut dans le camp pour y répandre la joie, & pour combler ſa perfidie. Auſſi-tôt l'Amiral ſe conſulta ſur la manière dont il ſe comporteroit envers *Facardin.* La cupidité lui inſpira de la modération. Dans la crainte que l'*Emir* par un généreux déſeſpoir ſe donnât la mort, & que par cette mort, le lieu qui récéloit ſes tréſors reſtât ignoré ; *Giafar* fit dire à *Facardin* qu'il lui promettoit ſur ſon *Turban* (ſerment inviolable chez les *Turcs*) de n'attenter ni à ſa perſonne, ni à ſes biens, s'il vouloit ſe rendre lui-même.

A cette désolante sommation *Facardin* ne put s'empêcher de frémir d'horreur (115). Conduit par l'espoir de toucher le *Grand-Seigneur*, il se détermina à accepter les conditions de son ennemi ; mais il en joignit trois autres sur lesquelles il renvoya le Député de *Giafar* sçavoir les intentions de ce Général. Ces conditions étoient 1°. qu'il auroit la liberté d'aller se présenter devant le *Grand-Seigneur*, trompettes sonnantes, enseignes déployées, & avec son propre équipage consistant en trois cens hommes : 2°. qu'il pourroit faire transporter avec lui un million de Séquins en or, & charger quatorze Chameaux d'une partie de ses biens : 3°. qu'il ne seroit point conduit en Esclave destiné au triomphe du vainqueur, & qu'il auroit auprès de sa Hautesse le même accès que les *Bachas* (116). L'Amiral ne s'amusa point à contester (117), il s'estimoit trop heureux de s'assûrer

d'un ennemi qu'il avoit déſeſpéré de réduire. Les trois articles furent ratifiés dans toute leur étendue. Alors *Facardin* ſortit de ſa caverne, & partit pour *Conſtantinople*, où ſes deux Petits-fils le ſuivirent.

Amurath n'eut pas plutôt appris cette nouvelle, qu'il ſentit diſſiper tout le reſſentiment qu'il avoit nourri contre l'*Emir*. Le prix des hautes qualités de l'illuſtre Priſonnier fut le ſeul objet qui l'occupa ; & cet objet le pénétrant d'admiration, il brûla d'impatience de voir *Facardin* (118), & de prendre ſes conſeils. » A la nou-
» velle de ſon arrivée, dit Beſpier, le
» *Grand-Seigneur* tranſporté d'une
» joie extrême, & d'un déſir ardent
» de voir ce Prince dont la reputa-
» tion étoit ſi éclatante, la vertu ſi
» admirable, & la fortune ſi diverſe,
» ſortit avec le train d'un *Bacha*
» pour le voir, & le conſidérer à loi-
» ſir. L'ayant rencontré dans la cam-
» pagne, il lui demanda qui il étoit,

» quelles affaires l'amenoient à la
» Cour, quels étoient ſes ennemis,
» & par quelle raiſon ils lui en vou-
» loient. *Facardin* feignant de le
» prendre pour quelque Officier de
» la Cour, lui raconta en peu de
» mots ſon hiſtoire, lui nomma les
» auteurs de la perſécution qu'il ſouf-
» froit, & finit par un récit touchant
» du traitement qu'ils lui avoient fait
» ſur l'autorité de *ſa Hauteſſe.* Ce diſ-
» cours fut accompagné de tant de
» vivacité & d'éloquence, qu'il tou-
» cha ſenſiblement le *Grand-Seigneur*
» qui lui promit de le ſervir de tout
» ſon crédit.

Il fallut bien que *Facardin* eût imprimé dans le cœur du *Sultan* les ſentimens de la plus profonde eſtime, puiſque ce Monarque dès ſon retour à *Conſtantinople*, fit préparer un Trône magnifique à côté du ſien pour y recevoir ſon illuſtre Captif; en même-tems il donna ordre que *Facardin* fût traité par-tout avec une

diſtinction ſinguliére. Huit caiſſes d'or envoyées en préſent au *Grand-Seigneur* précéderent l'arrivée de l'*Emir*. Son entrée fut faite enſuite, ainſi qu'il l'avoit prétendu, trompettes ſonnantes, enſeignes déployées. Suivi de ſa garde & de ſes équipages, il s'avança au milieu de deux haies des troupes de l'*Empire* juſqu'au Trône du *Grand-Seigneur*, qui le fit placer ſur celui qu'on avoit dreſſé auprès du ſien avec un grand appareil.

D'abord *Facardin* harangua *Amurath*. Ce Sultan après avoir écouté avec amitié la juſtification de l'Emir, l'aſſûra qu'il vouloit déſormais ſe ſervir de lui, & prendre ſes conſeils dans les plus importantes affaires de l'*Empire*. Ce fier Monarque ne dédaigna pas même de lui dire qu'il le regardoit déjà comme ſon Ami, ſon Pere, ſon fidèle Miniſtre. *Facardin* avoit trop de pénétration pour attribuer à ſes préſens un accueil auſſi diſtingué. De tels honneurs ne ſe ren-

dent qu'à la ſupériorité du mérite. Lui ſeul peut en pareil cas y prétendre, & les déterminer. L'*Emir* profita de ces diſpoſitions heureuſes pour s'affermir de plus en plus dans l'eſtime du *Grand-Seigneur*. Il ſçut ſi bien captiver ſon eſprit, que rien ne ſe fit plus à la Cour que par *Facardin*. Ses conſeils devinrent en toute occaſion la régle des volontés d'*Amurath*(119).
Tant de crédit & tant de faveurs ſont le préſage aſſez ordinaire d'une chute inévitable (120) : tout conſpire contre un Favori ; & c'eſt un grand mal que font les Rois à un Sujet ſinguliérement diſtingué dans leur cœur, lorſqu'ils marquent avec trop d'éclat la confiance & l'amitié dont ils l'honorent. Outre les motifs qui aigriſſent en pareil cas les Courtiſans, ceux de *la Porte* avoient encore à appréhender que *Facardin* n'uſât de l'empire qu'il avoit pris ſur l'eſprit du *Grand-Seigneur*, pour venger ſur eux des malheurs cauſés par leurs cabales

précédentes. D'ailleurs on étoit perſuadé que l'Emir ne ſavoit pas oublier des outrages réfléchis. Chacun trembloit dans le fonds de ſon cœur (121). Les principaux Officiers ne trouverent plus de ſûreté pour eux que dans ſa ruine. Le projet n'étoit pas aiſé à accomplir. Mais les obſtacles ne firent qu'irriter leur aigreur & leur acharnement. Quand eſt-ce que les méchans ne furent point fertiles en reſſources, lorſqu'il fut queſtion de perdre le mérite ? Cette troupe de jaloux ſçut gagner le *Muphti* (122), & le mettre dans leurs intérêts. Auſſi-tôt il vint à leur tête dénoncer *Facardin* à *Amurath*, comme ami des Chrétiens, & Apoſtat de la Loi Muſulmane.

Le *Sultan* étoit ſujet à des accès d'humeur pendant leſquels il étoit intraitable, & ne reſſembloit à rien tant qu'à un lion furieux. On ſaiſit préciſément l'heure (123) où un de ces accès lui avoit fait perdre la raiſon,

pour porter la dénonciation dont nous venons de parler. *Amurath* la voyant fortifiée du témoignage du Chef de la Loi, jura dans un transport de colère la mort du grand *Facardin*. Ce malheureux *Emir* fut traduit aussi-tôt devant le Trônedu *Sultan* qui dès son arrivée prononça l'arrêt fatal, sans vouloir même entendre l'Accusé. A peine celui-ci pût-il obtenir de son Juge implacable, un instant pour recommander son ame à la miséricorde divine. Deux muets (124) l'entouroient déjà ; & lui tourné vers l'Orient, au mépris de la coûtume des *Turcs* qui prient en regardant au Midi, fit un signe de Croix. A ce signe des Chrétiens, *Amurath* redoublant de colère, s'écria tout indigné: *Qu'on étrangle promptement ce Pourceau, & qu'on mette à mort ses fils & ses Petits-fils, afin qu'il ne reste aucun rejetton de cet infâme Apostat* (125). Ces derniers ordres furent exécutés avec la même diligence que le premier

mier (126) ; après quoi on porta dans les rues de *Constantinople*, en spectacle au Peuple qui accouroit (127), la tête de l'infortuné *Facardin* au bout d'une lance, avec l'inscription qui suit : *C'est ici la tête de l'Emir Facardin impie & rebelle.*

CHAPITRE IV.

Etat des Druses depuis la chute de Facardin jusqu'au Regne de l'Emir qui les gouverne aujourd'hui.

APRES les ravages que l'avarice & la fureur des *Turcs* avoient faits dans le Pays des *Druses*, en portant le fer dans leur sein, en détruisant leurs beaux Monumens, en subjuguant leurs Villes, en dévastant leurs Forteresses & leurs Campagnes, il eût fallu qu'il parût à la tête de ces Peuples un nouveau *Facardin*, qu'il osât entreprendre de ranimer leur

courage abattu, de les relever de leur chute, de réparer le malheur de leurs pertes, de pouſſer à ſon tour ceux qui les avoient vexé, de porter enfin plus loin qu'auparavant la gloire de leur nom, la liberté de leur Nation, la terreur de leurs armes. C'eſt-là ce qu'on eût dû attendre de *Melhem* I. ſeul Prince qui reſtoit de la maiſon de *Maan*. Il étoit fils de l'*Emir Jonès* que nous avons vû mourir en combattant contre les *Turcs*; Neveu de l'*Emir Facardin*. Mais le ſang des grands hommes ne produit pas toujours des Héros; & les ruiſſeaux ſortis d'un Fleuve pur & majeſtueux, qui roule ſur un ſable d'or, vont ſouvent ſe corrompre dans des lits bourbeux.

Melhem voyoit ſon héritage en proie aux Ottomans ſans ſonger à le reconquérir. Les Chrétiens s'étoient réfugiés ſur lesmontagnes pour ſe ſouſtraire à la perſécution; les Alliés s'étoient retirés. Mais les diſpoſitions

des uns & des autres étoient toujours les mêmes contre les *Turcs*. Il ne leur manquoit qu'un Chef qui les appellât sous son drapeau. *Melhem* n'eut pas le courage de se montrer à eux sous les caractères qu'ils eussent désiré (128). Naturellement lâche & méchant, il borna toutes ses vues à obtenir à des conditions honteuses la restitution du Pays que l'*Empire* avoit auparavant cédé aux *Druses*. Il l'obtint en effet, & la Nation le reconnut pour son Prince. Mais ce titre d'*Emir* des *Druses* ne fut pour lui qu'un vain fantôme. A peine son pouvoir avoit-il l'étendue de celui d'un simple Gouverneur. Tout-à-fait dépendant de *la Porte*, il n'y eut point d'excès qu'il ne commît pour plaire à cette Cour. Tyran de ses Peuples, oppresseur des Chrétiens, il enseigna à ceux-là à vivre de brigandages; ceux-ci accablés de ses persécutions, préférerent la domination des *Bachas*, dont ils implorerent la protection, & sous le Gou-

vernement desquels ils se retirerent.

Nous n'entrerons point dans le détail particulier du régne de *Melhem* I. (129). Ce régne ne nous offre ni loix sages, ni révolutions intéressantes, ni conquêtes. Toujours uniforme par sa dureté, par son injustice, par ses vexations, par ses bassesses, une suite constante de traits plus ou moins odieux, mérite peu d'être recherchée (130). Ce seroit fatiguer les Lecteurs d'une histoire trop fâcheuse & trop révoltante. Un Prince vil & brigand, un Peuple dont la violence, la surprise & la fraude étoient les seules ressources. Tel est le tableau de ce régne affreux qui mit les Etrangers dans le cas de regarder les *Druses* comme des barbares. Quand nous ajoûterions que les Grands renchérissoient sur les vices du Prince, nous ne donnerions point d'idée neuve. Il est peu de Courtisans qui n'adoptent les mauvais penchans des Rois, ou qui ne s'étudient à les ren-

dre encore plus vicieux. Quelle fatalité que l'exemple perde si fort de son pouvoir lorsque le Maître est rempli de vertus !

A l'*Emir Melhem* succéda dans le Gouvernement des *Druses Ahmeth-Ibni Maan* ; & à celui-ci *Abou-Mousabin-Elah-Eddin*. Tous les deux vécurent dans la même dépendance de l'*Empire*, & aussi dévoués au *Grand-Seigneur* que *Melhem* I. Il paroit même que l'*Emir Ebou-Mousabin-Elah-Eddin* surpassa les autres en cruautés, & en brigandages. Nous en avons eu la preuve en *France* par la députation que firent les *Maronites* à Louis XIV. pour réclamer sa protection contre les *Turcs* & les *Druses*. Ce Monarque qui jamais ne laissa échapper l'occasion de se montrer grand, & de rendre son nom toujours plus précieux, obtint par son Ambassadeur à *la Porte* la justice qu'on n'eût osé refuser à sa protection (131). Par cette grace les Maronites virent renaître le calme dans

leur Pays, & les Druſes contenus dans leurs excès commencerent à s'adonner à la culture des terres. La néceſſité les rendit induſtrieux (132). Mais l'eſprit de barbarie les domina juſqu'au tems où *Melhem* II. parvint par le droit du ſang, & par la mort d'*Ebou-Mouſabin-Elah-Eddin* au commandement des *Druſes*. C'eſt ce même *Emir Melhem* II. qui les gouverne aujourd'hui, & qui va nous rappeller les beaux jours que faiſoient naître le génie & la ſageſſe de *Facardin*. Mais avant de paſſer à l'état actuel des *Druſes*, nous avons à donner quelques autres notions ſur leur état ancien.



CHAPITRE V.

La Religion des Druses.

EN traitant de l'origine des *Druses* nous avons assez exprimé quels furent les premiers principes de leur Religion. Ces principes que la passion & l'aigreur contre les Musulmans avoient dictés, se bornerent d'abord à trois chefs publiés par *Muhammed-Ben-Ismaël*, Auteur de leur Secte, environ un siécle avant la prise de *Jérusalem* par *Godefroi de Bouillon*. Le premier de ces chefs étoit le mépris des Pratiques de la Réligion Musulmane: le second étoit l'union de coeur & d'esprit des disciples de la Secte; principe que *Muhammed-Ben-Ismaël* avoit puisés dans la Loi sainte de *Jesus-Christ*: le troisiéme avoit pour objet la licence des moeurs. Ces Loix bizarres subsisterent dans la Nation jusqu'au tems

où la Colonie Françoiſe s'étant réunie avec elle, s'y fut accréditée. Celle-ci y introduiſit la croyance chrétienne. La Nation entiére reconnut *Jeſus-Chriſt* pour le Meſſie Rédempteur du Monde; qu'il s'étoit incarné dans le ſein de la Vierge Marie, qu'il avoit été crucifié par la haine des *Juifs* Ils crurent auſſi un Jugement, un Paradis, un Enfer, la Réprobation des *Juifs* & des *Turcs*; & le Sacrement de Baptême y fut adminiſtré. Mais la pureté de ces beaux principes fut bientôt altérée. Un Peuple ſans Prêtres, ſans Docteurs, toujours agité par les guerres, eſt bien prêt à ne s'occuper que de ſa défenſe & de ſa conſervation perſonnelle. L'ignorance où tomberent les *Druſes* au défaut de Miniſtres, effaça bientôt juſqu'au ſouvenir des points principaux de la Loi chrétienne. D'abord on négligea le Baptême, & inſenſiblement on crut pouvoir s'en paſſer. Chaque pere de famille devint le Paſteur & le Mi-

niſtre de ſes proches. La Réligion fut interprétée ſelon les idées plus ou moins obſcures que s'en formoit chaque Chef de famille. On ne tarda point de retomber dans l'ancienne licence de mœurs, qui ne leur défendoit pas même de contracter des alliances avec leurs ſœurs & leurs propres filles. Au milieu de tant de déſordres, ils ne laiſſoient pas que de ſe dire Chrétiens ; & il eſt vraiſemblable que la gloire qu'ils prétendoient tirer alors de ce titre auguſte, n'étoit fondée ſur que leur antipathie pour les Muſulmans. Enfin une nouvelle Religion fut publiée chez eux. Les maximes idolâtres en furent annoncées dans trente Lettres, & reçues avec la plus grande avidité. Ces maximes leur propoſerent un Egyptien nommé *Bamvillah-Elhhazem-Mablana* comme le Dieu du Ciel, qui avoit paru quelque tems ſur la terre ſous une forme humaine pour inſtruire les hommes de ſes divins documens ; & qui

s'étoit enſuite dépouillé d'un corps emprunté pour remonter aux Cieux. Nous entrerons dans un plus grand détail de cette Religion au ſecond Livre de cette Hiſtoire. Ici nous ajoûterons ſeulement que les Points principaux en ſont gardés par les Peuples ſous un ſecret inviolable.

CHAPITRE VI.

Diſtinction des Druſes & des Maronites.

L'OPINION vulgaire confond ſi communément les *Maronites* avec les *Druſes*, que nous croyons devoir diſſiper ce préjugé. Ce qui y a donné lieu, c'eſt ſans doute leur proximité & leur étroite alliance ſous le Régne de *Facardin*, alliance renouvellée dans ce ſiécle par *Melhem* II. Mais les *Maronites* ſont bien différens des *Druſes*, & par leur origine & par leur Religion. C'eſt du fameux *Abbé Ma-*

l'on dont ils tirent leur nom. Originairement ils ſont Grecs. Leur vénération pour cet Abbé les appella, lors du Schiſme d'Orient, dans les lieux renommés par ſon ſéjour & ſes œuvres pieuſes. Sous la huitiéme & neuviéme année du Régne de l'*Empereur Conſtantin* ils s'emparerent de toute l'étendue du Pays qui eſt entre le *Mont-Maurus* & la Ville de *Jéruſalem*. Ils ſe rendirent même maîtres d'une grande partie des cavernes du *Mont-Liban*. Bientôt une multitude d'Etrangers, de Serviteurs & d'Eſclaves s'étant joints à eux, ils devinrent la terreur des *Sarraſins* & des *Arméniens* qu'ils combattirent avec le plus grand ſuccès, d'où on leur donna le nom de rébelles pour avoir livré des guerres ſans l'avis & la permiſſion de l'*Empereur*. Aujourd'hui ils ſont répandus ſur les montagnes du *Liban*, dans les Villes de *Syrie* & juſques dans l'Iſle de *Chypre* (133). Mais la meilleure partie des *Maronites* occupe le pays

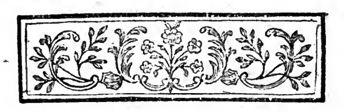
de *Kesroüan* qui appartient aux *Druses*. C'est-là que ces premiers forment une espéce de République, & jouissent du Climat le plus doux & des Terres les plus fertiles. Ils professent la Religion chrétienne dans toute sa pureté. Ils reconnoissent pour leur Chef un Prélat qui prend le titre de *Patriarche d'Antioche* (134). Celui-ci réunit la Police au Sacerdoce, a sous lui plusieurs Vicaires Apostoliques qui prennent le titre d'*Archevêques*, & beaucoup de Pasteurs chargés sous ses ordres de l'Administration temporelle. Ce *Patriarche* releve du Souverain Pontife qui entretient à *Rome* (135) un Collége pour l'instruction des Prêtres de cette Nation. Cependant ceux-ci suivent encore l'ancien usage de l'Eglise sur le Mariage & la Communion.

D'ailleurs les *Maronites* vivent sous la protection de l'*Emir* des *Druses*, & prennent ses ordres pour la guerre. Ils ont un Grand de leur Na-

tion qui réside à *Kesroüan*, près de *Baruth*, en qualité de Gouverneur & de Lieutenant de l'*Emir*. Il est très-certain que leur alliance les rend mutuellement formidables ; car les *Maronites* seuls entretiennent sur pied au moins quarante mille hommes de Troupes réglées.

FIN DU PREMIER LIVRE.





HISTOIRE DES DRUSES,

PEUPLE DU LIBAN,

FORMÉ PAR UNE COLONIE DE FRANÇOIS.

LIVRE SECOND.

Etat actuel des Druses.

POUR remplir avec ordre l'objet de ce Livre, & pour fournir aux Lecteurs des idées plus distinctes, nous offrirons successivement par Chapitres le Tableau du Pays, le Tableau du Prince, le Tableau des Peuples, le

Tableau du Gouvernement, le Tableau de la Religion des *Druſes*.

CHAPITRE PREMIER.

Tableau du Pays des Druſes.

LA Principauté des *Druſes* eſt ſituée en partie dans le Pays qu'entourent les montagnes du *Liban* & de l'*Anti-Liban*. Dans leur circuit ces montagnes forment à peu près la figure d'un fer à cheval, & laiſſent entr'elles & la Mer un vaſte & fertile terrein arroſé de pluſieurs riviéres qui augmentent ſa fécondité. Une longue Vallée ſépare le *Liban* de l'*Anti-Liban*. C'eſt cette Vallée que les Anciens ont nommé la *Syrie creuſe*, & dont la fertilité a fait l'objet de leurs remarques. Autrefois elle étoit fermée vers la *Syrie* par un mur dont il ne reſte aucun veſtige. On nomme encore *Liban* la partie Occidentale des

montagnes, qui s'étend depuis les environs de *Smirne* jusqu'aux approches de *Saïde*. l'*Anti-Liban* est la partie Orientale du *Liban*, & ne compose, pour ainsi dire, avec le *Liban* qu'une longue chaîne de montagnes, qui s'étend du Nord au Midi, & du Midi au Nord; ce qui forme, comme nous l'avons dit, la figure d'un fer à cheval.

L'étendue de cette Souveraineté ne se borne donc point aux Pays entourés de ces montagnes qui n'ont, au rapport de Moréri, que cent lieues de circuit, au lieu que le Pays des Druses en a environ six cent. Ses limites sont la *Galilée* & l'*Arabie* au Midi; la *Silicie* au Nord; la *Syrie supérieure* à l'Orient; la Mer & l'Isle de *Chypre* à l'Occident.

S'il est quelque Pays que la nature semble avoir pris plaisir de mettre à l'abri de l'insulte, c'est assûrément celui des *Druses*. Il leur suffit d'être en garde contre la surprise, & de veiller

ſur leurs limites pour pouvoir braver un ennemi puiſſant. L'entrée de ce Pays n'eſt acceſſible que par quelque détroit, où ſix hommes peuvent à peine paſſer de front. Ces détroits ſont d'ailleurs entourés de précipices affreux, ou bordés de cavernes très-propres à placer des Troupes, auxquelles des pierres ſuffiroient pour détruire l'ennemi le plus hardi. On doit juger par-là s'il ſeroit aiſé d'y tranſporter les vivres, les munitions, le canon & l'atirail néceſſaire à une armée. Ce ſeroit offrir aux gens du Pays des armes & des ſubſides, dont il ne leur coûteroit pas beaucoup de s'emparer.

La Mer n'offre pas un accès bien facile. Le Port de *Baruth* eſt le ſeul endroit par où l'on puiſſe deſcendre; mais il eſt défendu par une fortereſſe redoutable, qui par ſa poſition commande ſur la Mer avec tout l'avantage & toute la ſupériorité poſſibles. C'eſt dans ce même Port où ſe fait tout le commerce des *Druſes*, tant

pour l'importation, que pour l'exportation. On ne ſçauroit le faire ailleurs ſans de grandes difficultés & des frais immenſes, & il eſt ſans contredit un des meilleurs & des plus ſûrs des *Echelles*.

La Ville de *Baruth* qui à la cataſtrophe de *Facardin* paſſa ainſi que *Saïde* ſous la domination de *la Porte*, eſt rentrée ſous celle de l'*Emir* des *Druſes* depuis vingt ans environ. Les bâtimens ſuperbes & les beaux jardins qu'y avoit ruinés la Milice *Ottomane*, ont été réparés par *Melhem* II. Tout y repréſente aujourd'hui l'éclat & la grandeur de ce Prince.

A ſept lieues de *Baruth* eſt *Dair-Alcamar*. Cette Ville eſt le ſéjour de l'*Emir*. Elle eſt ſituée dans la région de *Chouf*, qui s'éleve entre l'Orient & le Nord au-deſſus du territoire de *Saïde*. Cette région eſt la plus belle & la plus coſidérable du Pays des *Druſes*, renommée dans toute la *Syrie* par la fineſſe & la qualité de ſes ſoies. On y

trouve presque tout ce que fournit le *Kesroüan*, autre région du même Pays ; mais les vins n'y sont pas aussi bons, & le bled y est plus rare. En revanche, il y a de fort beaux cotons. Les autres régions sont celles de *Giord*, de *Mata*, de *Seichher Elgard*, de *Symire*, d'*Arade* & de *Wadetteini*. C'est dans cette derniére que le fleuve du *Jourdain* prend sa source. Elle est le confin du Pays des *Druses* du côté de l'Orient, & le commencement de la *Traconitide* (135) des Anciens, qui comprend encore les régions de *Margiiam* & de *Hhuran*, dans lesquelles commandent des Seigneurs *Druses* sous l'autorité de l'*Emir*.

La *Locus* (136) passe à *Baruth*, & l'*Eleuctère* (137) entre *Symiré* & *Arade*. Ces rivieres & les autres du Pays des *Druses* débordent ordinairement à une certaine saison de l'année. Ce débordement loin de causer aucun dommage aux vallées & aux prairies, y porte au contraire la fécondité ; car

le limon que les eaux dépoſent durant leur ſéjour, engraiſſe les terres. Ces rivieres ſont très-navigables. Il ne ſeroit pas même impoſſible d'ouvrir un canal juſqu'à l'*Euphrate* (138), qui n'eſt éloigné du Pays des *Druſes*, que de vingt-cinq lieues. Ils y ont ſupplée juſqu'à préſent par les grands chemins qu'on a pratiqués, d'une Ville, d'un Bourg, d'un Village même à l'autre, juſques dans l'*Arabie*, avec laquelle ils ont une communication ouverte, & des alliances formées.

Le *Liban* eſt compoſé de quatre ceintures de montagnes qui s'élevent agréablement les unes ſur les autres. La premiére eſt très-fertile en grains & en fruits. Les ſoins induſtrieux des Habitans ont également fertiliſé la ſeconde, où l'on ne trouvoit autrefois que des ronces & des caillous. La troiſiéme, quoique plus élevée, eſt ſi belle, ſi riche par ſes jardins, ſes vergers & la verdure continuelle des arbres, que quelques Anciens l'ont

regardée comme le lieu où fut situé le jardin fatal au genre humain. Il y régne un printems éternel. Sur la quatriéme on voit vers le sommet ces *Cédres* fameux (139) dont il est tant parlé dans l'Ecriture Sainte. Un peu plus bas, toutes les faces de cette montagne sont habitées par des *Maronites*. Le *Nonce Dandini* dit dans ses observations sur le *Liban*, en désignant la quatriéme montagne, » les *Maro-* » *nites* amassant des pierres qui sont » dispersées çà & là, élevent de hauts » murs, & avançant toujours ils en » élevent d'autres, si bien qu'à force » d'affaisser les montagnes, & de com- » bler les Vallées, ils ont fait d'une » montagne stérile une belle campa- » gne qu'on peut cultiver facile- » ment, qui est fertile & agréable, » sur laquelle se trouvent des grains » en abondance, des vignobles, des » arbres de toute espéce & quantité » de gibier de toutes les sortes. Mal- » gré cela l'hyver y est fort rude, & » il y géle continuellement.

La Vallée qui sépare le *Liban* de l'*Anti-Liban* offre dans toute sa longueur, qu'une belle rivière arrose, le canton le plus fertile de toute la partie connue des deux Hémisphéres.

La partie presqu'opposée à cette Vallée, c'est-à-dire, cette vaste plaine qui du fond du *Liban* s'étend de droite à gauche, & se termine à la Mer, est entrecoupée de plusieurs riviéres qui en diversifiant les objets forment de riches pâturages. Elle est par-tout habitée, par-tout cultivée. Le climat y est tempéré. On n'y ressent point l'excès des saisons, & il n'y gêle jamais. Les Habitans s'y plaignent néanmoins quelquefois du froid. Les terres y produisent tous les ans une double récolte. On y voit en foule les arbres les plus précieux & les plus odoriférans. L'Oranger, le Citronnier, &c. y sont d'une fertilité prodigieuse, & en si grande abondance, que presque toutes les routes en sont bordées. Les arbres tels que le Poirier, le Pommier,

le Pêcher, &c. y sont encore en très-grande quantité, & l'abondance de leurs fruits excéde de beaucoup la consommation qu'en font les gens du Pays. L'Olivier & l'Amandier y sont aussi fort multipliés, & produisent une grande quantité de la plus excellente huile. Le Cotonnier rapporte cette espéce de coton de *Chypre* connu en *Europe* sous le nom de coton de *Jérusalem*. Cet arbre y est aussi commun que fertile. Le Mûrier tient sur les végétaux le premier rang par son utilité dans un Pays, dont les soies font la plus grande richesse.

Il se trouve aussi dans les plaines & sur les montagnes beaucoup de plantes odoriférantes & aromatiques. Leurs propriétés essentielles, & leurs vertus peuvent être d'un grand secours aux Habitans des climats où la nature refuse de les produire.

Les forêts occupent de très-grands espaces, produisent des bois propres à tous les divers usages, tels que

meubles, charpentes, navires, &c.

Les vignobles y ſont charmans, les vins délicieux & fort recherchés des Etrangers. Le grain de raiſin eſt de la groſſeur d'une prune, & d'une parfaite ſuavité. Auſſi les *Juifs* déſirerent-ils ſi ardemment d'en goûter, & ſe porterent avec paſſion à la conquête de la terre promiſe, dès qu'ils eurent vu de ces beaux fruits dans les mains des Eſpions de *Joſué*.

Les bleds y ſont d'une abondance extrême ; & le Pays des *Druſes* peut en fournir pour la conſommation de pluſieurs autres. Autrefois les *Florentins* y faiſoient leur approviſionnement.

La Mâne s'y trouve auſſi en quantité, & ſupérieure par ſa bonté à celle qu'on recueille dans d'autres cantons.

Le Salpêtre y eſt très-commun ; & quelques enlevemens qu'on en fît, il ſeroit difficile que le Pays en reſtât dépourvu. Qu'on ſe garde bien de le

confondre

confondre avec cette ſorte de cendre qu'on trouve aux environs de *Saïde* & dont on tire une quantité conſidérable pour *Marſeille* & quelques autres Villes maritimes.

Ce Pays produit encore une certaine plante que les gens de la campagne brûlent après l'avoir ramaſſée, & dont il font une cendre qui par ſa propriété à faire des cryſtaux, mérite une attention (140) ſinguliére. L'herbe nommée *Bareas* croît auſſi ſur le Liban. Elle s'enflamme pendant la nuit, & répand à peu près la même clarté qu'une bougie allumée. Cette lueur ſe diſſipe aux approches du jour. L'opinion vulgaire du Pays eſt que cette plante eſt propre à la tranſmutation des métaux. La plante nommée *Ribes* n'eſt pas moins fameuſe dans ces contrées. On en compoſe un ſirop excellent contre les chaleurs du foie & les foibleſſes d'eſtomach.

La Soie de ce canton eſt ſupérieu-

re à celle de la *Perse* & des *Indes* de trois à un. Il eſt des années où on en recueille juſqu'à ſept cent mille livres péſant. Elle eſt eſtimée la meilleure de toutes celles du *Levant*.

La cire & le miel n'y ſont pas moins abondans. L'Abeille trouvant dans ce climat tout ce qui flatte ſon inſtinct, s'y plaît, s'y fixe, s'y multiplie. On la trouve juſques dans les bois, où ſa diligence n'eſt pas moins active, & ſon gouvernement moins animé, que ſi elle étoit dirigée par les citoyens.

Il paroît que la terre renferme dans ſon ſein des mines riches & de pluſieurs genres. Sur le penchant de quelques montagnes, on trouve certaines pierres qui s'embraſent aiſément, & qui brûlent comme des flambeaux. Ailleurs, ce ſont des terres propres à faire le fer, & qui ſont proprement ce que nous appellons *Marcaſſite*. On y a remarqué encore des chevreaux avoir les dents argen-

tées. Le Mont *Ida* (141 nous fournit à la vérité plusieurs phénomènes semblables produits par les seuls paturages. Mais, s'il est des plantes propres à opérer pareils effets, n'y auroit-il pas lieu de croire qu'on n'essayeroit pas en vain de les appliquer à d'autres usages. En supposant même que leur propriété n'eût pas plus d'étendue, que celle dont nous sommes instruits, il est du moins certain qu'elle seroit d'un grand avantage pour les arts.

On s'attend bien que dans un aussi beau pays la volaille & le gibier doivent abonder, & être un aliment fort délicat. La Perdrix y est de la même grosseur que nos Poules. Toutes les espéces volatiles qu'on a en *Europe* se trouvent dans le Pays des *Druses*, mais supérieures par leur multitude & par leur qualité. Le Phénix s'y fait voir quelquefois ; & l'Aigle y fait ses générations.

Quoiqu'on n'y soit pas dans l'usage

d'avoir des Colombiers, le Pigeon; le Ramier, la Tourterelle se multiplient dans les bois, & n'en sont pas moins bons à manger.

On compte parmi les animaux domestiques, le Cheval, le Chameau, l'Asne, le Boeuf, le Mouton & la Chévre; parmi les sauvages, le Sanglier, le Cerf, le Chevreuil, l'Ours, le Tigre, le Dromadaire, le Leopard, l'Aigle.

Le Cheval est fin, & paroît être de la même espéce que celui d'*Arabie*. Les soins qu'on se donne à le dresser, marquent le cas qu'on en fait. Il n'a chez les *Druses* d'autre emploi que le service du Cavalier; mais certainement ils pourroient en faire une branche de leur commerce.

La charge & le fardeau sont destinés au Chameau, comme y étant plus propre que tout autre, vu la disposition du Pays qui exige une certaine vigueur, & une sorte d'adresse que n'a point le Cheval.

L'Afne eft fubftitué au Cheval dans bien des endroits, & fur-tout dans les routes où l'on manque d'autres commodités pour le tranfport des bagages.

L'attelage eft la fonction unique du Bœuf, & cette fonction a beaucoup d'étendue chez les *Drufes* qui labourent même leurs vignes. En un mot le Bœuf eft employé chez eux à tout ce qui exige la force du collier.

Le Mouton y eft de la même efpéce & de la même groffeur que celui de *Chypre* & des côtes de *Barbarie.* Mais fa chair, quoique paffable, ne vaut point celle des Moutons que nous mangeons en *Europe.*

La Chevre n'offre rien de remarquable, finon que la viande du Chevreuil eft d'un goût fort délicat.



CHAPITRE II.

De l'Emir Melhem II.

L'ART de régner ſur les cœurs, de rendre tout un Peuple heureux, d'être précieux à ſes Alliés & redoutable aux jaloux ; tel eſt ſans doute l'art ſuprême (142). Celui-là ſeul concilie la vénération profonde, établit la grandeur du Prince, lui promet un long régne, lui annonce une vieilleſſe paiſible (143), exempte des remords cruels, des terreurs funeſtes, des alarmes inſéparables de tout homme qui n'a point rempli ſes devoirs dans ſon poſte ; l'aſſûre enfin que ſon nom paſſera à la poſtérité pour être l'objet de ſon reſpect & de ſon admiration, & non l'affreuſe matiere de ſes mépris & de ſon horreur (144).

Melhem II. nous paroît rempli de ces qualités éminentes dont une ſeu-

le ſupprimée, compromet la gloire du Souverain, expoſe ſes Peuples, & prépare des jours pleins d'amertume (145). Ce Prince approche de ſa 60ᵉ. année. Il a l'eſprit vif, le jugement ſain, une valeur décidée. La ſageſſe dicte ſes diſcours, la modération régle ſes projets. Ses mœurs ſont douces, ſes manieres prévenantes, ſon abord gracieux. Quoiqu'il boive du vin, & que depuis quelques années il vive à la maniere des *Européens*, il eſt extrêmement ſobre, & abhorre tout excès. On regarde ſa Cour comme brillante, magnifique : elle eſt compoſée des Grands & de la principale Nobleſſe de la Nation (146). Sa Garde ordinaire eſt de ſix mille hommes. On connoît peu ſa religion: on croit néanmoins qu'il profeſſe la loi naturelle; car il ne donne aucun ſigne de culte particulier. Quoiqu'il ait pluſieurs femmes, on ne peut le ſoupçonner d'être *Muſulman*; car on ne voit à ſa ſuite ni *Katib*, ni *Iſman*.

ni *Dervis*. Il paroît au contraire incliner pour la Religion Chrétienne. On en juge par l'eſtime dont il honore les Diſciples de la Loi de Jeſus-Chriſt, par l'admiration qu'il marque pour leur Morale, par le plaiſir avec lequel il aſſiſte ſouvent à leurs Offices, & par la confiance qu'il leur prouve en les conſultant ſur ſes affaires. Nous ſerions cependant tentés de juger que *Melhem* eſt attaché à une Secte particuliere fort reſpectée des Orientaux. Cette Secte ſoutient l'unité de Dieu, une Trinité comme nombre procédant de l'unité, n'admettant que ce qui eſt conforme, ſelon la raiſon humaine, à ces principes, & rejettant le reſte comme des erreurs groſſieres. Les Sectateurs de cette Religion ſe piquent d'être affables, gais, tendres, compâtiſſans, perſuadés qu'il faut aimer ſon prochain pour ſe convertir à Dieu. Tel eſt aſſez le caractère de l'*Emir Melhem* II. A l'exception de la foi, il a

presque toutes les autres vertus pres-
crites dans le Christianisme ; & dans
toutes ses actions il se comporte de ma-
niere à persuader qu'il croit une vie
future, & que les Princes doivent
rendre compte à Dieu de leur admi-
nistration.

On admire encore dans cet *Emir*
le choix qu'il fait de ses Conseil-
lers (147), & l'attention avec la-
quelle il cherche & éleve le mérite
dans quelque condition qu'il le trou-
ve. (148) Son Palais est ouvert à
tous ses Sujets. La justice y est ren-
due aux Peuples par le Prince lui-
même, ou tout au plus par un petit
nombre de personnes choisies, qui à
son défaut l'administrent gratuite-
ment (149). Chaque Sujet est admis
à l'audience de l'*Emir*. On croit qu'à
l'exemple de *Facardin* & de plusieurs
autres grands Princes, il tient lui-même
un Registre, non-seulement de tout ce
qui croît & végéte dans ses Etats,
mais encore des qualités remarqua-

bles de tous ceux qui se distinguent par leur mérite (150). Recompenser la vertu (151), punir sévérement le vice (152), ne juger, ne se prévenir même sur rien sans le plus mûr examen (153), ne point souffrir d'injustice, donner accès à l'indigent comme au riche, écouter les uns & les autres avec bonté (154), porter des jugemens équitables, connoître le mérite & l'élever, choisir pour son domestique des hommes incorruptibles, bannir les Flateurs: Ce sont là tout autant de points que l'*Emir Melhem* II. se fait un devoir & une gloire de pratiquer.

On estime ses revenus à 36 millions de notre monnoie; ce qui le rend par proportion au peu de dépense qu'il est obligé de faire, aussi riche que notre Monarque.



CHAPITRE III.

Des Peuples.

LES Drufes ont le jugement jufte & folide, l'efprit fin, le fentiment délicat ; ils font d'une taille avantageufe, d'une force & d'une agilité extraordinaires, fobres, laborieux, droits, fidèles, humains, attachés à leurs maximes jufqu'à la fuperftition, fincéres quand on l'eft à leur égard, conftans dans leurs promeffes & leurs affections, fe fupportant mutuellement dans l'adverfité, mais implacables dans leur haine. L'infulte faite à un *Drufe* eft regardée comme un outrage qui intéreffe la Nation entiére. Sur ce principe on ne différe point d'en tirer vengeance ; & ce fentiment loin d'attirer des guerres avec les voifins, fert au contraire à les retenir dans les bornes d'un grand refpect. Les *Drûfes* font également fufcepti-

bles des injures qui pourroient être faites aux Etrangers admis dans leur société, & à qui ils ont accordé l'asyle. Au reste, ils ont l'attention de n'être jamais agresseurs, mais à la moindre offense, ils se livrent à tout ce qu'inspire le plus furieux ressentiment. L'usage des écrits dans les affaires; ce signe humiliant de la corruption, de l'injustice, de la fraude, de la méfiance mutuelle, ne s'est point encore introduit chez eux. Ce n'est pas qu'ils n'ayent d'excellens motifs pour se précautionner contre la ruse & la duplicité des Etrangers qui les ont souvent trompés; mais cette expérience n'a pu les déterminer à un usage qui leur paroît trop gênant, & qu'ils jugent trop indigne de gens d'honneur.

Ils sont braves, intrépides, bons guerriers, habiles dans la profession des armes à laquelle ils dressent la jeunesse de très-bonne heure & avec beaucoup de soin. A ce genre d'exer-

cice, ils font ſuccéder la chaſſe, perſuadés que rien n'eſt plus propre à les rendre adroits, robuſtes, agiles à ſe tirer d'un pas dangereux, & capables de ſoutenir les fatigues des guerres. Cet exercice remplit leur loiſir, & caractériſe leur humeur belliqueuſe. Le Payſan y a droit comme l'homme de qualité. La chaſſe favorite & la plus autoriſée eſt celle de l'Ours, du Sanglier & du Tigre; ces animaux étant dans leur Pays en très-grand nombre. Les *Druſes* conduiſent leurs enfans à la chaſſe, dès qu'ils ont la force de ſoutenir une arme, & récompenſent même ceux de ces jeunes gens, qui marquent le plus d'intrépidité dans le péril, qui ſçavent le mieux ſurmonter les obſtacles, grimper avec plus d'agilité aux cavernes des montagnes les plus eſcarpées. C'eſt par-là qu'ils ont ſçû ſans doute maintenir ce titre de valeur qui leur eſt dû ſi juſtement, & qui fait qu'on regarde aujourd'hui un *Druſe* comme capable de faire face à quatre *Turcs*.

L'habitude continuelle de pareils exercices ne pourroit manquer de rendre les *Druses* féroces, & leur commerce fort dur, si des mœurs douces ne corrigeoient point cette sorte de brutalité qu'inspirent la guerre & la chasse ; mais on trouve chez eux de la politesse. Ils sont affables, remplis de prévenances pour les Etrangers qui toujours sont certains d'y trouver un accès facile, un accueil honnête & des manieres aisées. Dès que l'Etranger a sçu mériter leur affection & leur persuader son attachement, il est certain d'y trouver de ressources qu'il n'auroit pas communément dans sa Patrie. Mais aussi si cet Etranger leur manque une seule fois, le souvenir de l'offense est ineffaçable. Son meilleur parti est de fuir promptement leur Pays ; car leur fier mépris & leur vengeance l'attendent à chaque rencontre.

Tel est le caractère de ce peuple : jaloux de ses principes & de sa répu-

tation (155), ennemi juré de la fraude, il rapporte tout au point d'honneur. Leur ſenſibilité aux offenſes annonce par elle-même leur promptitude à les venger juſqu'à l'excès (156).

Un ſentiment qui eſt encore plus enraciné dans leur cœur; c'eſt leur haine contre les *Turcs* & les *Juifs* (157). Cette haine que les peres ſe font un devoir d'inſinuer aux enfans dès leur berceau, naît du ſouvenir des uſures, des concuſſions & des malheurs que ces deux Nations ont fait éprouver aux Ancêtres des *Druſes*. Le ſouvenir aigrit la plaie ſans ceſſe & les rend plus animés & plus terribles. Ils ſouffrent cependant les *Juifs* dans leur Pays; mais, loin de leur accorder la moindre eſtime, ils ne leur marquent que de l'indignation. L'uſure généralement pratiquée par ces hommes errants ſuffiroit ſeule pour leur attirer tout le mépris des *Druſes*. A l'égard des *Turcs*, le peuple dont

nous parlons portoit autrefois l'antipathie jusqu'à la plus ridicule superstition; car on se gardoit bien de mêler leur argent avec celui d'un *Européen*; on n'y auroit pas même touché, sans l'avoir purifié dans les eaux d'une fontaine ou d'une riviere.

Autant leur haine pour ceux-ci est extrême, autant leur affection pour les *François* s'est toujours rendue sensible. Quoique nos Commerçans ayent autrefois violé à leur égard les loix de la bonne foi, les *Druses* ont bien voulu ne pas rendre notre Nation responsable de la fraude de quelques particuliers (158). Il paroît même qu'il nous seroit fort aisé de rétablir chez eux notre réputation & d'y affoiblir, au détriment des *Anglois*, la préférence du Commerce qu'ils y ont acquise par les plus beaux titres. » Les *Druses* croient, dit Monsieur » d'Arvieux, que le *Roi de France* est » juste, qu'il n'est point tyran, que » l'argent des *François* est gagné lici-

» tement ; que celui des *Turcs*, au con-
» traire ne leur vient que par des con-
» cussions, des usures, de l'oppression
» & du sang des Peuples. «

Il ne faudroit pas s'imaginer que l'exercice militaire & la chasse, soient les seules occupations des *Druses*. Ce seroit les supposer barbares, vagabonds ; & cette idée s'accorderoit peu avec les vertus dont ils se piquent dans la société civile. L'exercice des armes est chez eux un devoir d'Etat qui n'éxige qu'un certain tems. La chasse est un amusement libre qui n'interrompt point les travaux domestiques, dont le Noble ainsi que le roturier, le pauvre comme le riche, ont intérêt de s'occuper.

Le Commerce est à la vérité réputé chez eux une profession mercenaire ; & ce préjugé ne leur inspire qu'un fier dédain pour l'état de Commerçant (159). Mais l'agriculture & le gouvernement des animaux sont à leur avis des emplois nobles. Ce der-

nier leur paroît mériter une attention aussi particuliere que la culture des terres, car l'expérience leur a prouvé que des soins qu'on donne aux animaux, naissent dans les productions de leur Pays, non-seulement la quantité supérieure, mais encore le dégré de bonté dont nous prive communément notre négligence. La vigilance des *Druses* pour l'insecte précieux qui produit la soie; leur attention à prévenir les besoins de cet insecte, à faciliter sa naissance, sa métempsycose, sont poussés à l'extrême. Aussi l'avantage qui leur en revient les dédommage bien des peines qu'ils se donnent, puisque, comme nous l'avons observé, les soies de leur Pays sont supérieures de trois à un à celles de leurs voisins, de la *Perse* même & des *Indes* (160). D'ailleurs la récolte qu'ils en font excéde au moins du tiers par proportion celle des cantons que nous venons de citer, lorsque les vers à soie ne sont pas dé-

truits par des maladies épidémiques.

L'abeille les occupe également ; ils sçavent en tirer tout le parti imaginable. La quantité prodigieuse de cire & de miel qu'elle leur prépare, pourroit fournir à la consommation du plus grand Etat de l'*Europe*, indépendamment de celle qu'ils en font eux-mêmes.

Les *Druses* ne sont pas moins jaloux d'avoir des chevaux de la meilleure espéce. Ils en tirent de l'*Arabie*, les dressent au manége avec le plus grand soin, conservent leur généalogie, & les décorent de la peau de l'ours & du tygre qu'ils sçavent apprêter.

Personne n'est oisif chez eux. Le riche & le pauvre s'appliquent à concourir au bien commun. Ce seroit à leurs yeux une véritable infamie, que de le négliger. Ainsi les uns s'adonnent aux soins dont nous venons de parler, d'autres à la charrue, à la récolte des moissons. Ceux-ci filent les cotons dont ils font une toile pro-

pre à faire des voiles. Ceux-là élevent dans leurs gras & féconds paturages des bœufs dont la viande eſt excellente. Les pauvres gens, certains de tirer un bon profit de la cendre que produit l'herbe ſingulière dont nous avons marqué les propriétés, s'empreſſent de cueillir cette herbe, & de la brûler.

Les *Druſes* ont auſſi pour les jardins un goût décidé. La nature du terroir, la douceur du climat, la ſituation du Pays fortifient ce goût. Comme il ne gele jamais dans la vaſte & fertile plaine, qui du *Liban* reçoit ſes bornes à la Mer, les arbres y ſont toujours en fleurs ou en fruits ; & tous les autres s'y trouvent également multipliés & délicieux.

Quoique les Sciences ſoient fort négligées dans cet Etat, & qu'il n'y ait pour cet objet aucune ſorte d'émulation, leur Pays n'a pas laiſſé que de produire des Ecrivains célébres; car les *Druſes* ont naturellement le

jugement profond, l'eſprit ſolide, le génie vif & pénétrant. Leurs Sages s'appliquent à la Chymie, à la Médecine, à la connoiſſance des ſimples. On y déſire l'Art de l'Imprimerie; lorſqu'il y parviendra, il n'eſt pas douteux qu'on y verra briller de Grands Hommes. Les Langues Grecques, Juives, Syriaques, Hébraïques y ſont familières; la Latine n'y eſt point inconnue; l'Arabe eſt celle que l'uſage y a rendu naturelle.

Il eſt chez eux des diſtinctions de naiſſance, auxquelles le Prince joint à ſon gré les diſtinctions de faveur. Parmi celles de la naiſſance ſont les Princes, les Grands de la Nation & les Gentilshommes. Ils jouiſſent des plus beaux droits; tels qu'un pouvoir abſolu dans leurs Domaines (161), une ſorte d'indépendance de l'*Emir*, à qui ils ne doivent à la rigueur que le tribut, & le ſervice lorſque l'honneur & le ſalut de la Patrie l'exigent. Tous les anciens *Dru-*

ses sont Nobles & font remônter fort loin leur origine. On accuse ceux-ci d'une hauteur qui excede les bornes de la noble fierté.

Parmi les distinctions de faveur sont le Gouvernement des Places, le Commandement des Troupes, & tels autres emplois militaires que l'*Emir* n'accorde jamais qu'à la valeur & au mérite, (162) ainsi chaque sujet à droit d'y prétendre lorsqu'il est véritablement capable. On accorde des titres distinctifs (163) aux Soldats, comme étant les défenseurs de la Patrie. La politique à cet égard suit la nature du Gouvernement.

CHAPITRE IV.

Du Gouvernement.

LA Couronne est héréditaire dans le Pays des *Druses*. Elle passe aux Mâles à l'exclusion des Filles. S'il arrivoit que le Prince abdiquât le Gou-

vernement de ses Etats, l'Héritier présomptif en prendroit les rênes ; & cet Héritier est, ou le Fils aîné de l'*Emir*, ou au défaut d'enfans mâles, le plus proche parent habile à succéder.

Les Enfants de l'*Emir* sont dressés comme les autres aux exercices pénibles des Armes & de la Chasse (164), ce qui leur donne, pour ainsi dire, en naissant, l'adresse, le courage, la force & cette sorte d'intelligence relative à l'état pour lequel ils sont destinés ; qualités qu'on ne remarque point pour l'ordinaire dans les Orientaux, qu'une éducation efféminée, rend lâches, vicieux & cruels. L'adolescence des Princes *Druses*, n'est point confiée à des Gouverneurs ; ils sont élevés par celui même qui leur donne le jour (165).

Le Gouvernement, quoiqu'il ne soit fondé que sur des maximes militaires, ressemble assez à celui des premiers Rois de France. L'*Emir* a le

droit d'assembler la Nation, de la conduire à la Guerre, de faire des Traités, de contracter des Alliances, de commander les Troupes, de pourvoir à leur solde, & de nommer aux Emplois. Le motif des guerres ne pouvant être que l'intérêt d'avoir satisfaction de quelque injure faite à la Nation, ou d'un attentat à sa liberté, aucun Citoyen n'est dispensé du service, parce que dans les constitutions de leur état, chaque Particulier doit concourir à la défense commune. Si tout autre motif engageoit le Prince à une guerre, & qu'elle parût injuste, les Grands de la Nation sont libres de refuser le service & de rester neütres. Mais comme il arriveroit par-là insensiblement, que le Pays seroit exposé à des dissensions domestiques, & que ces dissensions l'ouvriroient à l'avidité de l'Ennemi, le Prince a toujours grand soin de n'entreprendre aucune guerre dont le sujet parût problématique à ses Peuples (166).

Ce

Ce n'eſt pas que l'*Emir* comme Chef de toute la Milice ne fût en état d'intenter des Guerres, & de les ſoutenir. Il a ſous ſes ordres des Troupes réglées, aſſez bien diſciplinées & aſſez aguerries, & en aſſez grand nombre pour réſiſter à deux cens mille *Turcs*. D'ailleurs les *Maronites* & les *Arabes* lui ſont dévoués ; il porte même le titre de Protecteur des premiers, & de Pere des ſeconds ; & ces deux Peuples lui rendent leurs hommages en cette qualité. D'un autre côté les officiers & les garniſons des citadelles lui étant attachés par les emplois qu'ils tiennent de lui, ſont ſuſceptibles d'obéiſſance, par devoir, par honneur & par état. L'*Emir* peut donc ſe rendre redoutable ſans recourir aux forces des grands Seigneurs. Il eſt certain néanmoins que la ligue des *Arabes* & des *Maronites*, eſt le plus grand ſoutien de ſa puiſſance. Quelque braves que ſoient les *Druſes*, s'ils n'étoient ſe-

condés de ces deux Alliés, on les verroit sans cesse exposés à l'envie & à l'insulte des *Turcs*. Aussi l'*Emir* est-il d'une exactitude & d'une attention infinies à maintenir la bonne intelligence avec ses Protégés, sans néanmoins avilir jamais sa Majesté. Cette union a paru d'ailleurs à chacun de ces Peuples en particulier de la dernière importance. Au défaut de cet accord intime, le *Grand-Seigneur* ne manqueroit pas de les vexer, & pourroit bien plus aisément y réussir. Les divers efforts qu'a fait la Cour *Ottomane* pour les subjuguer & les réduire, les ont si bien convaincus de la nécessité de leur union, qu'il ne paroît pas que sa politique vienne à bout de les diviser.

C'est cette Ligue qui a si souvent embarrassé la *Porte*, lorsqu'elle a voulu attaquer quelqu'un de ces Peuples; car elle ne sçauroit rompre avec un, sans rompre en même temps avec les autres; les *Arabes* surtout

ne manquent jamais à la moindre rupture, d'exercer leurs brigandages, sur les caravannes & les Pélerins.

La Cour *Ottomane* se trouve ainsi dans la néceſſité de laiſſer ces Peuples en paix, & de les ménager. Elle le fait avec d'autant plus de raiſon qu'il y auroit à craindre de leur offrir un prétexte pour ſecouer le joug, à l'exemple des *Barbares* (167) & de l'*Egypte* (168), ce qu'on verra peut-être arriver, ſi les affaires de *Perſe* prennent une forme relative aux vues & à la politique de l'*Emir*.

Le Prince *Héraclius* eſt un autre Allié de l'*Emir* des *Druſes*; également ennemi implacable des *Turcs* & de l'*Empire*, dont il n'oubliera jamais les vexations, les cruautés & les uſurpations. Les Ancêtres d'*Héraclius* régnoient en *Georgie* ſur ſept Provinces riches & puiſſantes; il prit envie aux Souverains de *Perſe* & de *Turquie*, de ſe liguer contre cette Maiſon, & de la dépouiller de la

meilleure partie de ses Etats ; ils réussirent en effet à usurper six de ses Provinces dont ils firent entre eux le partage. A la mort de *Koulikan*, les *Sophis*, héritiers légitimes de la Couronnne de *Perse*, appellerent à leur secours le *Prince Héraclius*. Il accourut avec ses Troupes, calma les troubles de cet *Empire*, rétablit les *Sophis* sur le Trône, éteignit la race des *Koulikans*. Avant de retirer ses Troupes, il jugea à propos de demander la restitution des Provinces usurpées sur ses Ancêtres. La *Perse* y consentit ; mais *Héraclius* ayant exigé de surplus des indemnités, les disputes recommencerent : nous ignorons où elles auront pû aboutir.

Malgré l'avantage que *Melhem* tire de ses alliances, il use avec l'*Empire* de tous les ménagemens que peut dicter la prudence. Il n'ignore point que parmi les douceurs d'une longue paix, la Puissance des Etats s'établit, se fortifie, s'accroît avec bien plus de

ſolidité qu'à la faveur des ſuccès d'une guerre heureuſe (169). Il ſçait auſſi qu'une Nation belliqueuſe & habile dans l'Art Militaire, doit le moins qu'il lui eſt poſſible s'écarter de la défenſive; car en tenant une conduite différente, elle aguerrit ſon Ennemi, le rend inſenſiblement auſſi habile & auſſi brave qu'il étoit lâche & timide (170).

L'*Emir* uſe donc des ménagemens convenables à ſon état & à ſa dignité envers les officiers de *la Porte*. Egalement ſoigneux à ne point irriter leur jalouſie & leur cupidité, il affecte une pauvreté apparente, toutes les fois qu'il eſt queſtion de payer le tribut exigé par le *Grand-Seigneur*. Mais il n'en n'eſt pas moins attentif à maintenir le reſpect tant au dehors que dans l'intérieur de ſon *Empire*.

L'état des *Druſes* exige par lui-même une grande ſévérité dans la diſcipline (171). Avec la même rigueur ils ont intérêt de venger la moindre

insulte qui pourroit être faite à la Nation, & ils ne sçauroient sans danger user en pareil cas de clémence (172). Ce qu'il y a de remarquable, c'est que l'Etranger à qui ils accordent le droit d'asyle, est également protégé par la Nation entière contre la moindre injure qui pourroit lui être faite (173). Deux exemples suffiront pour en convaincre ; nous les rapporterons avec d'autant plus d'empressement, qu'ils feront connoître à la *France* combien le nom de notre *Roi*, est respecté par des Peuples même que nous regardons comme Barbares.

Le Pere *Venturi*, Jésuite Italien, étant allé à *Antoura*, Ville des Etats de l'*Emir*, où cette Compagnie a une Maison ; le Pere eut avec ses Supérieurs quelque démêlé à l'occasion d'une Religieuse qu'il dirigeoit, qu'on disoit même être Sainte & faire des miracles. Nous ignorons par quels motifs les Supérieurs défendirent au

Pere *Venturi* de ne plus voir cette fille, & voulurent le renvoyer en *Europe*. Le Jésuite ardent à soutenir la sainteté de sa Pénitente & secondé du témoignage des Habitants, presque tous pénétrés de foi aux miracles prétendus de la Religieuse, répondit qu'il croiroit désobéir à Dieu, s'il cessoit de la diriger dans la perfection spirituelle; & qu'il persistoit à vouloir continuer une mission où il reconnoissoit les ordres du Ciel. Le refus offença vivement les Supérieurs : ils s'adresserent au Consul de *France* à *Saïde*, le prierent de reclamer le Pere *Venturi*, de solliciter même auprès de l'*Emir* des ordres pour exiler le Jésuite, & le faire remettre sous leur autorité privée. Le Consul loin de remplir auprès de l'*Emir* les devoirs qu'il étoit dans le cas de lui rendre, s'avisa d'envoyer de lui-même un Interprete & deux Janissaires, avec ordre de se saisir de la personne du Pere *Venturi*. Ceux-ci partirent, ar-

rêterent le Jésuite, le chargerent de chaines, le traduisirent à un Village sur les bords de la Mer, où l'ayant embarqué sous leur escorte, ils firent voile vers *Saïde*; heureusement pour le Jésuite, il survint un tempête qui obligea son Vaisseau de relâcher à *Baruth*. Là se rappellant qu'il étoit dans un pays libre, il conjura les Habitans de venir à son secours, & reclama le droit d'asyle contre la violence qu'on lui faisoit éprouver. Le Peuple accourut aussitôt, & ce fut avec bien de la peine qu'on suspendit sa fureur contre l'Interprete & les Janissaires, en attendant que l'*Emir*, qui étoit alors à *Baruth*, fit faire justice. *Melhem* instruit des circonstances de l'aventure, ordonna que le Jésuite fût mis à l'instant en liberté, & qu'on resserrât dans les prisons de la Ville l'Interprete & les Janissaires, pour y attendre leur arrêt de mort, si le Consul ne réparoit pas son insulte & son infraction du

Droit des Gens. » Si le Consul, dit
» *Melhem*, m'eût fait demander ce
» Religieux, je le lui aurois fait re-
» mettre, & par égard pour son Maî-
» tre & parce que je ne veux pas pro-
» téger les rébelles à leurs Supérieurs;
» mais puisqu'il ose le faire arrêter
» dans mes Etats sans ma permission;
» je veux lui apprendre, en condam-
» nant à la mort les Ministres de ses
» ordres, ce qu'il doit à mon autorité.
Le Consul apprit avec douleur l'évenement; il sentit tout le danger de sa témérité. Mais comme s'il eût craint de compromettre la gloire du Roi son Maître par une négociation respectueuse & personnelle; il la compromit en effet en implorant l'intercession du *Bacha* de *Damas*, qui obtint enfin la grace & la liberté des Captifs. Le Jésuite resta sous la protection du Prince, & libre dans le Pays des *Druses*.

Peu de temps après cette aventure, un Capucin François fut assassiné

& laissé pour mort dans un Village des Etats de l'*Emir* par des *Mutuali*. Ceux-ci sont d'une Secte barbare de *Musulmans*, qui croyent faire une bonne œuvre & très-agréable à la Divinité, lorsqu'ils peuvent immoler pendant leur *Ramadan* un Prêtre Chrétien. Leur crime parvint bientôt à la connoissance de l'*Emir*. Aussitôt un Officier & cinquante Chevaliers, furent par ses ordres consumer par le feu tout ce qui appartenoit à cette Secte, sans épargner même les grains qui étoient alors sur pied. Ils se saisirent aussi des homicides, & les firent conduire au supplice d'une mort honteuse & exemplaire.

Le jour même qu'ils furent mis à mort, l'*Emir* étant à dîner avec sa Famille, parla dans ces termes. » J'ai ordonné, dit-il, cette punition, » non-seulement parce qu'elle est juste & qu'elle étoit nécessaire relativement à la tranquillité de mes » Etats, mais pour la sûreté de mes

» Chrétiens, & en considération
» du *Roi de France* que j'aime & que
» je respecte parce qu'il est un Grand
» Roi.

Pour prévenir pareils accidens, l'*Emir* donne à ses Sujets, ou aux Etrangers qu'il protége, une espéce d'Anneau où est gravé l'empreinte de son Sceau. Cet Anneau leur est un passeport, au moyen duquel ils parcourent l'*Arabie* & les terres de l'*Empire*, sans qu'on puisse espérer d'attenter impunément à leur personne ou à leurs biens.

L'objet le plus digne de l'attention d'un Souverain après qu'il a pourvu par une discipline sage & sévere à la sûreté de ses Etats, est sans doute la tranquillité & la prospérité des Peuples. C'est cet objet lorsqu'on ne se méprend point dans la maniere de l'envisager, qui constitue le bonheur & la force de la Nation, dont on n'est véritablement Roi, qu'autant qu'il est son pasteur & son pere (174).

C'eſt cet objet encore qui forme l'harmonie & la concorde (140), ſeuls reſſorts capables de faire oublier aux hommes leurs miſères naturelles. C'eſt cet objet enfin qui fait que tout l'amour des Sujets ſe dirige vers le Souverain, s'y réunit comme à ſon centre, que tout dans un Empire tend au reſpect & à la ſoumiſſion.

L'Etat des *Druſes* étant fortifié de toutes parts, ſoit par la défenſe naturelle du pays, ſoit par de bonnes citadelles, il ſuffit au Prince, pour n'avoir point à appréhender ſes Ennemis, de maintenir religieuſement la bonne intelligence qui régne depuis longtemps entre ce Peuple, les *Arabes* & les *Maronites*. Par-là, les *Druſes* ſeront toujours en état de mépriſer la jalouſie de la *Porte*, quelque intéreſſée qu'elle ſoit à leur abaiſſement. Il ne reſte donc plus à l'*Emir* que d'uſer envers ſes Sujets de moyens doux & nobles, propres à produire cette crainte reſpectueuſe qui naît de l'amour &

de l'estime (176), de leur donner toutes les facilités nécessaires pour vivre dans l'aisance ; de veiller à ce qu'ils ne soient jamais aggresseurs, de les rendre enfin assez heureux pour qu'ils n'ayent point à désirer aucun changement dans la forme du Gouvernement.

C'est à de tels soins que se livre *Melhem II.* Ses Sujets remarquent en lui une attention singulière à ne point fouler les uns aux dépens des autres. Il connoît les biens & les revenus de chaque citoyen ; & les Tributs qu'il leur impose sont répartis avec tant de proportion & tant de modération (177), que chacun s'empresse de prévenir le Trésorier chargé d'en faire le recouvrement, & évite ainsi que le Prince soit dans la nécessité de le faire faire par des mains étrangères.

L'Emir administre lui-même la justice ; il remplit cette auguste fonction avec tant de sagesse, tant de douceur, tant d'équité, que les Sujets

le regardent plutôt comme un Médiateur & comme un Arbitre, que comme un Juge inexorable, qu'un excès d'intégrité ou de hauteur, ou d'amour-propre, ou d'ignorance, écarteroit quelquefois de la droite raiſon & du bien général (178). Qu'on ne ſoit point étonné que le Prince chargé d'ailleurs du poids entier du Gouvernement, puiſſe ſuffire à l'adminiſtration de la juſtice. Elle n'eſt point ſujette dans ce pays-là aux formalités, aux préliminaires, aux coûtumes, aux chicannes qui traînent les affaires en longueur. D'ailleurs le Prince ayant un état des biens & des facultés de chacun de ſes Sujets, il lui eſt très-aiſé de ne rendre que des jugemens équitables ſur les conteſtations qui peuvent naître à cet égard. Il n'y auroit donc que les différends occaſionés par le Commerce, où l'on pût être embarraſſé pour faire pancher la balance. Mais comme il ſe fait de la main à la

main, en argent comptant ou par échanges, ces cas sont extrêmement rares : lorsqu'ils arrivent, on démêle encore de quel côté se trouve le bon droit.

Au Tribunal du Prince, chaque Sujet plaide sa cause lui-même ; & le jugement suit immédiatement les plaidoyers. Si un citoyen se croit offensé dans sa personne ou dans ses biens, il avertit sa partie adverse de se trouver présente à sa plainte. Si elle refuse de comparoître, le plaignant expose les faits, les moyens ; & l'*Emir* prononce aussi-tôt. Il arrive aussi quelque fois que les Citoyens qui ont des démêlés choisissent des Arbitres désintéressés, ou bien le plus prochain Seigneur, quelquefois le Gouverneur de la Ville, ou un Chevalier, & s'en rapportent à lui pour les juger. Celui-ci n'abuse point de la confiance publique, pour favoriser l'un au préjudice de l'autre. Aussi se conforme-t-on exactement à leur dé-

cision. De-là il paroît que les *Druses* ne recourent à l'*Emir* que dans les cas extraordinaires où il est indispensable de faire agir son autorité & sa protection. Ce qu'il y a en cela d'admirable, c'est qu'un riche ne peut se proposer de vexer impunément un citoyen moins opulent, en le constituant en frais immenses, auxquels si celui-ci ne pouvoit plus suffire, il n'auroit par conséquent plus de justice à espérer.

Le parjure, la fraude, sont punis séverement; on n'est pas moins attentif à réprimer avec éclat la langue venimeuse des calomniateurs (179). Le meurtre & le vol sont punis de mort sans aucun égard. Rien ne soustrait le coupable à la rigueur des châtimens qu'il mérite.

Tous les tributs se bornent à trois sortes chez les *Druses*, & sont invariables.

Le premier doit être payé en argent, à raison d'environ sept livres

dix sols de notre monnoie, par chaque Chef de Famille ; & ce tribut humiliant pour un Peuple qui voudroit sacrifier son repos & sa fortune pour se soustraire à la puissance d'autrui, est celui qu'on leve pour le *Grand-Seigneur.* Un peu avant le temps du payement, le *Bacha de Damas*, sous prétexte des ordres de *la Porte*, presse la levée du tribut ; & par ses demandes réitérées force pour ainsi dire l'*Emir* à le payer en soies, sur lesquelles il y a pour le *Bacha* un tiers de gain à faire.

Les deux autres tributs appartiennent à l'*Emir*, & sont fournis en nature des fruits des différentes récoltes. L'un consiste dans le vingtiéme sur toutes les soies, & le second dans le cinquiéme sur les autres denrées. Par l'invariation de ces tributs, le Propriétaire sçait ce qu'il doit & ce que son travail doit à peu près lui produire. Cette certitude est pour le Sujet un motif d'encouragement d'autant

plus actif, que de cette activité plus ou moins grande dépend sa fortune. Aussi cette Nation, quoiqu'elle commerce peu par elle-même, qu'elle marque du mépris pour cette profession, qu'elle soit sobre & qu'elle se contente de peu; qu'elle posséde un Pays où les matieres premieres abondent, cette Nation, dis-je, est peut-être celle du Monde qui est la plus laborieuse & la plus œconome. Chacun tire parti de son industrie, rien ne reste à faire, & l'honneur est attaché à la charrue comme aux armes. D'après ces maximes, les Peuples sont doublement intéressés à leur conservation; l'Etat se maintient nécessairement dans un dégré de puissance; la Société est agréable & fortunée. Les mœurs n'y sont point corrompues par ces vices honteux & funestes qu'enfante l'oisiveté, puisqu'elle en est entièrement bannie. La cabale des spéculatifs n'y forme point de projets séditieux. Tout y conduit à la concorde, tout annonce les douceurs de la paix.

Le Souverain des *Drufes* n'eft point defpote, comme quelques-uns l'ont prétendu; & fon Gouvernement eft véritablement Monarchique. Il eft vrai qu'en certains cas, il exerce un pouvoir defpotique, & que fes volontés ont force de Loi; mais ces cas font extraordinaires; ce n'eft jamais fur la liberté & la vie des Citoyens ou des Etrangers refugiés, que ce pouvoir s'exerce. Toute la politique de Melhem fe borne à plaire à fes Sujets & à fes Alliés, & à fe faire redouter des *Turcs*. Heureux modèle du bon Gouvernement! Il n'en eft point de meilleur que celui où le Prince préfére l'amour à la terreur. C'eft en adoptant cette maxime qu'on eft véritablement puiffant. Toutes les autres annoncent plutôt le tyran que le Roi; elles font le funefte écueil de l'autorité monftrueufe. L'amour & la vénération des Peuples font au contraire la marque infaillible de la fageffe [illegible] de la gran-

deur du Prince. Voilà les véritables signes qu'il doit consulter pour connoître s'il régne avec justice, s'il remplit ses fonctions avec dignité : signes bien plus réels & bien plus persuasifs que les fadeurs ou la souplesse des Courtisans, & bien supérieurs aux inscriptions qu'on prépare à la vanité des Grands (180). Un Roi sage & éclairé en connoît le faux ; il sçait que si les inscriptions ne sont pas mieux gravées dans le cœur des Sujets que sur l'airain, elles sont des monumens fâcheux qui rappelleront à la postérité des choses qu'il vaudroit bien mieux pour l'honneur même de la Nation ensevelir dans un éternel oubli, qui lui apprendront encore que leurs peres étoit habiles dans l'art de corrompre les Grands par la vile flatterie.

CHAPITRE V.

De la Religion des Druſes.

LA même politique qui fit tolérer à *Facardin* toute ſorte de Relions dans ſes Etats à été adoptée par Melhem II. La Muſulmane même uoique mépriſée par les *Druſes*, eſt brement exercée dans leur Pays. Pour donner une idée préciſe de celle ui y domine, & qui eſt véritablement a Religion Druſienne, nous avons ru ne pouvoir mieux faire que de onſulter les Mémoires des Miſſions le la Compagnie de Jeſus dans le Levant; & nous allons tranſcrire ci ce qu'en rapporte un Miſſionnaire.

» Les *Druſes* reconnoiſſent aujour» d'hui pour leur Légiſlateur un Egyp» tien qu'ils nomment *Bam-Villah-* » *Elbharem-Maglana*, c'eſt-à-dire,

» *le Sage*, *notre Juge*, *notre Maître*.
» Il n'a paru, disent-ils, que deux mille
» ans après *Mahomet* ; ses Disciples
» l'honoroient comme leur Roi, &
» ne paroissoient en sa présence que
» dans une posture prosternée. La
» Religion des *Druses* est un composé
» monstrueux de maximes & de pra-
» tiques qu'ils ont retenues du Chris-
» tianisme, dont ils faisoient ancien-
» nement profession ; & de coûtumes
» & cérémonies Mahometanes qu'ils
» ont adoptées, soit à cause du com-
» merce continuel qu'ils ont avec les
» *Turcs*, soit plutôt par politique pour
» se concilier leur bienveillance &
» leur protection. Ils gardent très-
» religieusement le Livre que leur à
» laissé leur Législateur. Ce Livre
» contient trois sections, qui sont en
» forme de Lettres : Les *Druses* pré-
» tendent qu'elles contiennent tout
» le mystère de leur Religion. Outre
» le premier Législateur, ils en re-
» connoissent un second qui étoit son

» Disciple ; ils le nomment *Hamré*,
» Homme Saint, selon eux ; il leur
» a composé trois Livres pour leur
» Loi. Elle leur défend de commu-
» niquer ce Livre à aucun Etranger,
» tel qu'il puisse être. Je ne sçais si
» c'est pour cette raison qu'ils le ren-
» ferment sous terre. Ils le retirent
» les Vendredis jours de leurs Assem-
» blées, pour en faire une lecture pu-
» blique. Les femmes passent chez
» eux pour être les mieux instruites de
» leur Religion ; ce qui donne à ce
» sexe une grande distinction parmi
» eux. Ce sont elles qui sont chargées
» d'instruire les autres femmes, & de
» leur expliquer le contenu des Li-
» vres de leurs deux Législateurs. El-
» les leur en recommandent sur tou-
» tes choses le secret. Les femmes le
» gardent si exactement, que tout ce
» qu'on en a pu sçavoir jusqu'à pré-
» sent, c'est que ces Livres contien-
» nent des fables & des histoires ex-
» travagantes dont les *Druses* se rem-
plissent l'esprit.

» Nous ſçavons encore qu'il y a
» parmi eux deux ſortes de *Druſes*,
» les uns qu'ils appellent *Tukama* ou
» *Ukkal*, c'eſt-à-dire, Gens *prudents*,
» *ſages*, *ſpirituels*; d'autres qu'on
» nomme *Juhhal*, qui veut dire eſ-
» prit *volage*, *imprudent*, *ignorant*.
» Les *ſpirituels* ſe diſtinguent des au-
» tres par leur habit qui eſt toujours
» d'une couleur obſcure. D'ailleurs
» ils ne portent point de kanjac à
» leur ceinture, c'eſt-à-dire, qu'ils
» ne portent ni coûteau ni épée; mais
» ils prétendent ſe diſtinguer davan-
» tage par leur conduite réformée.
» Ils paroiſſent rarement en public,
» ils ſe retirent dans des grottes com-
» me dans des eſpéces de cellules pour
» s'éloigner des plaiſirs du ſiécle; ils
» vivent de peu; ils ont horreur du
» bien d'autrui; juſques-là qu'ils re-
» fuſent tout ce qu'on leur offre, dans
» la crainte qu'ils ont que le préſent
» qu'on leur veut faire n'ait pas été
» légitimement acquis. Ils les reçoi-
» vent

» vent plus volontiers des payſans que
» des riches, perſuadés que ceux-là
» ne leur donneront que ce qu'ils au-
» ront gagné à la ſueur de leur front.
» Les *Spirituels* ſe conforment d'ail-
» leurs à l'*Alcoran*, ſe ſoumettant à
» la Circonciſion, au jeûne du *Ra-
» madan*, à l'abſtinence du cochon
» & à pluſieurs ſuperſtitions des *Turcs*.
» Pour ce qui eſt des *Druſes* qu'on
» nomme *Jahhal*, c'eſt-à-dire, vola-
» ges & ignorans, ils ne ſe trouvent
» point dans les Aſſemblées des *Spiri-
» tuels*. Ils ignorent le ſecret de leurs
» Myſtères, on peut même dire qu'ils
» vivent ſans Religion, & par conſé-
» quent dans un libertinage qu'ils
» croyent leur être permis. Ils s'ima-
» ginent avoir ſatisfait à tous leurs de-
» voirs en faiſant quelques prieres en
» l'honneur de leur Légiſlateur *Bom-
» villah*, & en ſe ſervant dans leurs
» prieres des termes que les *Spirituels*
» emploient dans les leurs. Ces ter-

» mes ſont en Arabe *Ma*, *fils Elah* » *Ellah*, c'eſt-à-dire, *point de Dieu* » *ſinon lui.* Cette priere eſt leur pro- » feſſion de foi. Ils la répétent aſſez » ſouvent, mais particulierement lorſ- » qu'ils vont rendre leur culte à ſa » ſtatue. Il n'y a que deux de leurs » Villages qui ayent l'honneur, pour » parler le langage des *Druſes*, de » poſſéder la ſtatue de leur grand Lé- » giſlateur. La ſtatue, ſelon leur » Loi, doit être d'or ou d'argent. Ils » l'enferment dans un coffre de bois, » & ne la mettent au jour que pour » paroître dans leurs grandes cérémo- » nies, lorſqu'ils lui adreſſent leurs » vœux pour en obtenir ce qu'ils ſou- » haitent ; ils s'imaginent parler à » Dieu même, tant eſt grande leur » vénération pour cette idole. Les » deux Villages qui ſont les ſeuls où » elle eſt conſervée, ſe nomment » *Bagelin* & *Fredis* ; ils ſont ſitués » dans les montagnes. Les Chefs des

» *Druses* y font leur résidence. . . . .
» Nous faisons souvent mission aux
» Catholiques qui sont dans leur pays;
» mais nous avons autant de fois la
» douleur de voir que cette Nation est
» très-éloignée du Royaume de Dieu.
» Il est vrai qu'ils aiment les *Chré-*
» *tiens* & n'aiment pas les *Turcs*;
» il est vrai encore qu'ils aiment mieux
» se dire *Chrétiens* que *Turcs*; ils nous
» reçoivent même volontiers & avec
» joie chez eux. Quoi qu'il en soit, ils
» portent le *Turban* & la *veste verte* «.

On voit par cet exposé qu'après le culte de *Bomvillah*, la Religion Chrétienne y est la plus générale & la plus respectée. Mais il paroît aussi que les Catholiques n'y professent pas le Christianisme dans toute sa pureté. Ceux-ci ont des Prêtres, qui, quoique soumis au Rit Romain, ont conservé le Mariage à l'exemple des *Maronites*. Il y a aussi certains Ordres de Cénobites qui, sans s'engager par aucun voeu,

obſervent néanmoins fort régulièrement les loix du célibat. On y voit encore des Maiſons Religieuſes d'hommes & de femmes où la jeuneſſe eſt inſtruite gratuitement. Ces Maiſons ſont auſſi des lieux d'hoſpitalité pour les pélerins qui traverſent leur pays.

Le ſervice que les Moines rendent à la Religion ne les diſpenſent ni du travail des mains, ni des impôts. Ils cultivent la terre, & payent le tribut. Ainſi loin d'être à charge à l'Etat, ils y ſont d'un double avantage. Leur conduite extérieure eſt édifiante. Perſuadés que l'exemple preſſe, détermine, ils ſont humbles, ſoumis, doux, & de mœurs exemplaires. Loin de troubler la ſociété par des innovations ſpécieuſes, ils ſe bornent exactement à expliquer la loi dans ſa ſimplicité. Il eſt vrai que l'oſtentation n'ayant point de part au motif qui les anime, & que le zèle indiſcret y étant aſſuré d'être ſévé-

rement réprimé, ces Moines ne font point jaloux de fortir de leur sphère. D'ailleurs ils font fuccéder de si près la priere à l'inftruction, & le travail à la priere; qu'à peine ont-ils le loifir de prendre la réfection & le repos qu'exige la nature.

Parmi les Idolâtres la fuperftition eft extrême; il n'eft pas poffible de pouffer plus loin qu'ils le font, le fcrupule pour leurs pratiques & l'entêtement dans leurs maximes. Leurs zélés ne craignent point de diftinguer les biens de l'*Emir* en légitimes & illégitimes; ils nomment illégitimes ceux qui ne font acquis que par les conquêtes; & ceux-ci ne font, à leur avis, que des ufurpations autorifées par le droit du plus fort: bizarre opinion! Singuliere indifférence des hommes pour le paffé! Si les *Drufes* vouloient remonter à quelques fiécles, s'ils vouloient fe juger conformément à leur maxime, ne pour-

roient-ils pas s'envisager comme jouissants du fruit d'une industrie bien suspecte ?

FIN DU SECOND LIVRE.





HISTOIRE DES DRUSES, PEUPLE DU LIBAN,

FORMÉ PAR UNE COLONIE DE FRANÇOIS.

LIVRE TROISIEME.

Du Commerce des Druses.

NOUS avons obfervé combien les productions du Pays des *Drufes* font fupérieures à celles de leurs cantons voifins, de l'*Inde* même & de *la Perfe*. D'après ces obfervations, il eft aifé de conclure combien le commerce avec

ce Peuple doit être avantageux. Ce qui le rend encore plus important, c'est qu'il nous est très-possible de le faire par échange contre des matières premieres, qui passant ensuite dans nos fabriques, y procureront la richesse & l'abondance. Pour présenter ici nos idées dans un plus grand jour, nous allons d'abord observer quel fut ce commerce dans son origine, & comment il s'est fait jusqu'au régne de *Mulhem* II. En exposant ensuite de quelle maniere il se fait aujourd'hui, nous remarquerons les inconvéniens qui y sont attachés ; de-là nous passerons au détail d'importation & d'exportation dont ce commerce est susceptible. Nous proposerons enfin les avantages qui s'offrent naturellement dans un commerce direct avec les *Druses*.



CHAPITRE PREMIER.

Du Commerce des Druſes, depuis ſon origine juſqu'au Règne de Melhem II.

FACARDIN eût à peine conquis les forteresses & les ports de *Baruth* & de *Saïde*, qu'il y appella l'Etranger par les avantages les plus propres à l'attirer. Ces ports furent auſſitôt remplis de *Grecs*, de *Juifs* & de *Maures*. Les *Florentins* y parurent enſuite, & furent bientôt ſuivis par les *Vénitiens*. Les profits immenſes qu'ils firent dans ce commerce naiſſant, engagerent les *Marſeillois* à aller les partager.

Ces trois Nations jouirent ſeules durant pluſieurs années du commerce des *Druſes*. Mais le fruit prodigieux qu'elles en recueilloient étant parvenu à la connoiſſance des *Anglois*, ils coururent à la ſource des

H v

mêmes richesses. Dès-lors, les *Vénitiens*, les *Florentins*, les *Marseillois* & les *Anglois*, se disputerent à l'envi, l'avantage de former des établissemens dans les Etats de *Facardin*.

On estime le bénéfice qu'ils faisoient sur ce commerce à cent cinquante pour cent environ, & nous sommes assez portés à le croire; car les *Druses* accoutumés à leurs productions, ignoroient le prix & l'utilité que pouvoient en retirer les Etrangers. L'avidité de ceux-ci eût dû à la vérité instruire les *Druses*; mais on ne fait pas communément grand cas des choses qu'on a en abondance; on se croit même heureux de trouver l'occasion de s'en défaire; & l'on juge pour l'ordinaire, par le peu d'usage qu'on en fait, que d'autres n'en peuvent retirer qu'un médiocre avantage. Ce n'est qu'à la suite d'une longue expérience qu'on revient de cette erreur.

D'ailleurs les *Druses* favorablemen

prévenus pour les *Européens*, recevoient avidemment, admiroient tout ce que ceux-ci leur portoient, s'en rapportoient même aveuglément à leurs factures. Ce sont là de ces circonstances où lorsqu'on ose écarter les principes importuns d'une conscience droite, on ne manque jamais de faire de grands coups; on s'enrichit impunément aux dépens de la simplicité d'autrui; & c'est-là aussi sans doute ce que Platon a voulu faire entendre, en disant que le commerce étoit un moyen honnête de s'approprier le bien d'autrui sans tirer à conséquence. Quels coups, par exemple, si ce ne sont plutôt des crimes que l'honneur exige d'ensevelir dans l'oubli; quels coups n'a-t-on pas fait dans les premiers voyages sur les côtes d'Afrique, par l'abus hardi de l'ignorance grossiere des Négres? Et s'il est vrai, comme le dicte la voix de la nature, qu'il doit y avoir de l'égalité dans les actions respectives

des hommes, quelle abominable conduite !

Les *Juifs*, les *Grecs* & les *Maures*; dès qu'ils se virent enlever leur commerce par les *Européens*, ne manquerent point d'unir leurs efforts pour désabuser les *Druses*. Mais le préjugé n'étoit point favorable aux délateurs; ils étoient au contraire en mauvaise réputation : Leurs avis furent suspects ; ils ne servirent qu'à faire redoubler les *Druses* de confiance aux *Européens*. Ceux-ci de leur côté entretinrent ce peuple crédule dans sa prévention contre l'avarice & la duplicité des Nations jalouses. Ils continuerent comme auparavant de faire le commerce de la main à la main, & presque entierement par des échanges de peu de valeur, au lieu desquelles les *Druses* donnoient indistinctement leurs matieres les plus précieuses.

Parmi ce concours de négocians, les *François* jouirent d'une faveur sin-

guliere, fondée sur l'opinion des *Druses* qui aimoient par préférence à acheter d'eux & à leur vendre ; d'ailleurs le commerce se faisant surtout en draps, & les nôtres étant ceux qui étoient les plus de convenance, nous avions l'avantage de pouvoir les donner à meilleur compte que nos voisins, qui étoient obligés de prendre chez nous cette sorte de marchandises, ou de se borner à d'autres envois. Mais ces envois ne produisant pas assez pour faire le commerce purement en échanges, ils étoient dans la nécessité de porter leur argent. Il eût dépendu de nous de maintenir cet avantage ; la cupidité & l'impatience naturelle à notre Nation, dans les affaires qui ne menent pas tout-à-coup à une haute fortune ; ces deux vices transporterent aux *Anglois* la préférence dont nous jouissions. C'est-là ce qu'a fait sentir Monsieur Deslandes dans sa Lettre sur le Luxe, lorsqu'il dit : » Les » Manufactures du *Languedoc* se sont

» perdues, & le commerce du *Levant*
» nous a été pour la plus grande par-
» tie enlevé par les *Anglois*. Ces Ma-
» nufactures fournissoient des draps de
» toute couleur dans les *échelles du Le-*
» *vant*, & le débit en étoit si prompt,
» le gain si assûré, qu'on se mit à
» travailler avec moins de soin. On
» ne doutoit point que les *Turcs* &
» les *Arabes* accoutumés aux étoffes
» de *France* ne continuassent à s'en
» servir, & on les crut assez dépour-
» vus de bon sens pour ne pas s'apper-
» cevoir de la qualité inférieure des
» draps qu'on leur portoit. Au relâ-
» chement succéda la mal-façon, &
» à la mal-façon la fraude & l'impos-
» ture, de sorte que les *Anglois* plus
» fins & plus adroits que nous, se sont
» attirés ce commerce qu'ils font avec
» beaucoup d'exactitude & de bonne
» foi ».

Tel étoit à peu près l'état du com-
merce des *Druses*, quand la fatale ca-
tastrophe de *Facardin* le bannit de leur

pays. Ce pays en proie à la Milice *Ottomane*, fut généralement dévaſté. Les campagnes ceſſerent d'éprouver les ſoins heureux de l'induſtrie ; il ne reſta que des *Turcs* conquérans pour habiter les villes. Les ports de *Baruth* & de *Saïde*, couverts auparavant d'une multitude prodigieuſe de navires étrangers, devinrent en changeant de Maître, l'aſyle de quelques Mahométans ſans art & ſans commerce. Le Pays quoique rendu enſuite aux héritiers légitimes des Etats de *Facardin*, n'en devint pas plus fortuné par le mauvais gouvernement des Princes, qui bornerent leurs Peuples à vivre de brigandages. Ceux des ſujets de *Facardin* qui s'étoient réfugiés ſous le gouvernement des *Bachas* de *Damas* & de *Saïde*, s'appliquerent à la vérité à la culture des terres, & y ramenerent l'abondance & la fécondité. Cependant le commerce ne fut point aiſément rappellé dans les ports de ces deux villes ; car on n'o-

soit se livrer à la discrétion des *Bachas*. Il étoit réservé à *Melhem* II. de rendre au commerce du *Levant* son ancien état (181).

CHAPITRE II.

Des inconvéniens attachés à la maniere dont se fait aujourd'hui le Commerce des Druses.

MELHEM II. parvenu à la domination des *Druses*, vit avec douleur le triste état de ses Domaines. Plein de ces sentimens de grandeur qui font les bons Rois, il abandonna les principes qui avoient guidé ses derniers prédécesseurs ; & marchant à grands pas dans une carrière nouvelle, il sçut étouffer dans le coeur de ses Peuples cet esprit de barbarie, qui avoit gagné le corps de la Nation. Son exemple corrigea la férocité des moeurs (182), & par des loix qui annoncerent l'équité,

la douceur & la fermeté, il réforma les affreux principes dont les derniers *Emirs* avoient infecté les Peuples.

Par ce début, les *Arabes* & les *Maronites* invités à rechercher l'alliance & l'amitié de *Melhem*, s'empresserent de ne former presque avec les *Druses* qu'un seul & même Peuple. La paix, l'amour, la concorde, le zèle pour le travail reprirent tous leurs droits; l'union se rétablit, la communication fut libre, les terres éprouverent de nouveau les soins vigilans du citoyen; il se fit de nouvelles plantations; on ne songea plus dans tous ce pays qu'à posséder légitimement, qu'à jouir sans remords.

D'abord on fut contraint de se borner à sa propre subsistance; mais à la faveur de la bonté du climat, & de l'excellence du terroir, peu d'années suffirent pour mettre les *Druses* à portée de fournir un grand com-

merce de leur superflu. Les premiers fruits en furent partagés par les Egyptiens ; mais les Chrétiens qui retournoient insensiblement sous la protection de l'*Emir*, repeuplerent & fertiliserent avec tant de succès jusqu'aux cantons les plus arides par leur nature, que l'abondance eût été bientôt à charge, si les *Européens* se rappellant les profits qu'on avoit fait autrefois sur les productions du pays des *Druses*, n'eussent tenté de reprendre ce commerce. En effet dès que ceux-là furent instruits du nouvel état de ce peuple, ils solliciterent à *la Porte* la permission d'établir des Consuls dans *les échelles*, d'y former des établissemens. Tel fut le fruit de la sagesse d'un Prince éclairé. C'est ainsi que les Souverains ont réellement la puissance de produire dans toute l'étendue de leur Empire & à l'avantage de chacun des sujets, ce que le Soleil opere dans toutes les parties de l'Univers. C'est alors qu'ils

ſont véritablement Rois, qu'ils ſont à nos yeux l'image de la Divinité (183), en un mot, tout ce que la gloire & le devoir leur impoſent d'être.

Auſſitôt que les Puiſſances de l'*Europe* eurent conclu avec le *Grand-Seigneur* leurs traités de commerce, leurs négocians firent voile vers la *Paleſtine*; ce ne fut point à la vérité pour pénétrer dans le pays des *Druſes*; car l'entrée de leurs terres étoit défendue aux Etrangers; d'ailleurs *la Porte* s'étoit réſervée la poſſeſſion des ports, en cédant des terres en échange à l'*Emir*. Le commerce ne ſe fit donc plus que par des agents, & ce n'eſt que par eux qu'on le fait encore aujourd'hui; quoique depuis pluſieurs années *Melhem* ſe ſoit rendu Maître de *Baruth*. Lorſqu'un Négociant étranger veut faire pénétrer ſes envois chez les *Druſes*, & en retirer les matieres dont il veut charger ſon vaiſſeau, il appelle un *Turc*, ou un

Juif, ou un *Grec* établi à *Saïde*, où ſe font les embarquemens & débarquemens ; & après avoir compoſé avec lui ſur ſon droit de courtage, il lui débite avec ſa facture la quantité de marchandiſes, dont il eſpere ſe procurer la vente, & lui remet en outre l'argent qu'il croit néceſſaire. L'agent pour aſſûrance de ſa foi donne en ôtage au négociant des effets d'une valeur à peu près égale à celle qu'on lui confie, & part pour remplir ſa commiſſion. En réflechiſſant ſur cette maniere de commercer, on doit y appercevoir bien des incommodités & bien des riſques. Nous allons les rendre ſenſibles.

Les écritures n'étant point d'uſage chez les *Druſes* dans les ventes, ou dans les achapts, il faut néceſſairement s'en rapporter à la facture des agents : la néceſſité eſt d'autant plus périlleuſe, qu'il n'y a aucun moyen de convaincre ceux-ci de fraude, puiſqu'on n'a point de relation avec ceux qui

pourroient constater l'abus de confiance. Nous ne regardons pas comme impossible de trouver des principes de droiture chez quelques-uns de ces agents. Mais quelque probité qu'ils professent, il n'est pas moins certain, que s'ils ne trompent pas dans les factures, ils ne manquent jamais de gagner six livres de notre monnoie sur chaque livre pesant de soie. L'usage est général, autorisé, pratiqué du *Bacha* même; & l'habitude l'a rendu légitime à leurs yeux. On doit donc s'estimer heureux lorsqu'ils ne se conforment point à la lettre au précepte de l'*Alcoran* (184), & alors on peut les regarder comme des infracteurs scrupuleux. Par la même raison, il n'est pas fort prudent de supposer le même scrupule dans le général. Les vices des Législateurs sont toujours des vertus aux yeux de la multitude; & de ces vertus prétendues est-il à présumer qu'on s'en écarte, quand le puissant mobile de

l'intérêt y entraîne ? Concluons donc que ſi les plus deſintéreſſés *Muſulmans* abuſent moins que le commun de la néceſſité où eſt l'Etranger de les employer, ils en abuſent toujours.

Peut-être croiroit-on éviter cet inconvénient, en chargeant un *Turc* de faire les avances du commerce, ce qui eſt très-poſſible, puiſqu'il en eſt de très-riches. Mais alors on s'y mécompte encore, en pareil cas le *Turc* fait les achapts à ſa charge & décharge, c'eſt-à-dire, à ſes riſques & pour ſon compte, & impoſe enſuite la loi à ſon gré, ou bien il ſuppoſe qu'il eſt obligé de faire des emprunts à de gros intérêts, & dont il faut au préalable lui tenir compte ; ou bien encore il emprunte effectivement des *Juifs*, qui ne prêtent pas à moins de quarante pour cent par trois mois ; ce qui retombe toujours à la charge de l'Etranger, qui, de quelque maniere qu'il s'y prenne, ne peut ſe ſouſtraire à l'uſure. Les *Juifs* & les *Grecs* faiſant

profeſſion ouverte de ce crime, n'ayant pas même d'autre reſſource pour ſe dédommager des vexations des *Bachas*, on conçoit bien qu'on ne trouve pas mieux ſon compte à les choiſir pour agent, par préférence aux *Turcs*. Dans ces fâcheuſes extrémités il faut s'attendre à payer fort cher, à vendre à grand marché, à ſubir le plus ou moins d'uſure.

Il y a pis encore; & combien de fois n'eſt-il pas arrivé que les *Juifs*, les *Turcs* ou les *Grecs* après avoir remis de faux effets, pour ſûreté des marchandiſes & de l'argent que leur avoient confié les Chrétiens, n'ont plus reparu; ou bien ſe ſont remontrés pour méconnoître leurs effets à la repréſentation qu'en faiſoient les Chrétiens, & pour en exiger de plus précieux? La voie du tribunal du *Bacha* s'offre à la vérité en pareilles circonſtances; mais ce tribunal n'eſt pas toujours un garant bien certain de la juſtice; d'ailleurs pour l'obtenir il

y a tant d'argent à répandre, qu'il eſt plus ſage pour l'ordinaire de s'accommoder à l'amiable avec le perfide agent, que de courir les riſques d'un jugement que celui-ci peut ſe rendre favorable par ſes préſens ou par ſes amis.

CHAPITRE III.

De l'extenſion dont eſt ſuſceptible le Commerce des Druſes.

LES inconvéniens qui naiſſent de la néceſſité de commercer par le miniſtère d'agents ſuſpects, ſont vraiſemblablement les motifs qui ont empêché nos Négocians de donner à ce Commerce toute l'extenſion qu'il pourroit avoir & qu'il acquerroit ſans doute en peu de temps, s'ils avoient la facilité de le faire directement, comme il ſe faiſoit ſous le règne de *Facardin.*

Ce Commerce eſt borné aujourd'hui

d'hui aux ſoies dont les *Egyptiens* ont le premier choix, & par conſéquent l'élite. D'ailleurs elles ſont encore enlevées par les Compagnies établies à *Baruth*, qui, à la faveur de quelques ſervices qu'elles rendent au Prince, s'aſſûrent quelquefois de la récolte entière. C'eſt de ces Compagnies que nos agents les achetent preſque toujours; & alors il y a néceſſairement augmentation de prix pour nous, double bénéfice pour eux; ce qui influant enſuite ſur nos Manufactures, nos ouvriers, notre commerce en général, y porte un préjudice véritable. On tire auſſi du Pays des *Druſes* des cotons & de la cendre. Mais ce commerce peut avoir une extenſion bien plus conſidérable; on peut y faire entrer toutes les productions du pays, & en retirer un très-grand avantage. Entrons dans le détail des parties qui y fructifient, & dont nous pourrions faire tout autant de branches de notre commerce.

Les soies, comme étant l'objet du Pays des *Druses* le plus considérable, doivent former la premiere branche. Leur supériorité sur celles des *Indes*, de *la Perse* & des cantons du *Levant*, les fait rechercher avec ardeur par les *Egyptiens*, qui seuls, pour ainsi dire, sçavent les fabriquer, & portent cet art à sa perfection. On estime la quantité qui s'en recueille à 700000 liv. pesant dans les années abondantes, & à 5 à 600000 l. dans les années communes. Cette récolte se fait au mois de Mai, & la vente générale en Septembre : dans l'intervalle qui sépare ces deux mois, les propriétaires ont soin de dépouiller le coton de son enveloppe, de le filer, de le disposer enfin à recevoir la forme & l'empreinte que l'artiste lui destine. Le mois de Septembre étant arrivé, l'*Emir* fait publier une ordonnance qui fixe à ces soies un prix proportionné au plus ou moins d'abondance. Le propriétaire peut néanmoins, s'il en trouve le

moyen, vendre au-delà du prix marqué par l'*Emir*, mais non pas au-dessous. Il lui est encore libre, s'il le juge à propos, de conserver ses récoltes; rien ne l'oblige à vendre s'il ne le désire, sa volonté lui sert de loi à cet égard. Celle de l'*Emir* est donc sage, & entierement à l'avantage de la Nation. Loin de porter atteinte à la liberté du citoyen, elle est au contraire un frein à la cupidité & aux artifices des acheteurs, qui se donnent les soins les plus particuliers pour tromper autant qu'ils le peuvent, un peuple mal instruit de la partie du commerce.

Les cotons n'ont pas moins leur utilité. Il ne seroit assûrément pas impossible de les appliquer à d'autre usage qu'à celui des méches. Si les *Druses* qui n'excellent point à beaucoup près dans les arts, les filent, & en font des toiles propres aux voiles des navires, on peut sans doute leur donner plus de perfection, les accom-

moder à leur uſage, à leur goût, & les leur vendre enſuite. Il eſt vrai que ces cotons n'ont qu'une qualité bien inférieure à ceux de l'*Amérique.* Mais ce n'eſt pas la qualité de la matière qui en fait le prix, *dit un Auteur moderne*; c'eſt la convenance à ſa deſtination.

La cire & le miel peüvent faire une troiſiéme branche d'autant plus conſidérable, que la cire depuis que notre luxe s'eſt étendu, devient d'un très-grand uſage en *Europe*, & qu'elle manque dans les pays où les Collecteurs ont cru ſervir le Gouvernement en ſaiſiſſant les ruches.

Si l'on ne fait pas des vins de leur pays des enlevemens auſſi conſidérables qu'ils pourroient l'être, c'eſt qu'on en ignore en *Europe* la propriété, la délicateſſe & la bonté. Peut-être auſſi que la difficulté du tranſport eſt la raiſon qui empêche les commerçans de s'en charger. Mais quelque coûteux que ſoit ce tranſport, il

eſt très-probable que les Cours ſomptueuſes prendroient goût à ces vins ; qu'à leur exemple, les particuliers riches, ne fût-ce que pour être du bon air, ne manqueroient pas de s'en approviſionner. On ſe contente aujourd'hui d'enlever quelques raiſins de *Damas*, & l'on néglige ce qui donneroit à cet objet l'extenſion qu'il pourroit avoir.

A l'égard des bleds, le commerce en eſt toujours bon à faire ; car l'abondance ne ſe manifeſte jamais dans un canton, que la diſette ne ſe faſſe ſentir dans un autre. Contre une pareille diſette qui affligeroit, par exemple, la partie Méridionale de la *France*, ne feroit-ce pas une véritable reſſource que de tirer des bleds des plaines du *Liban* ?

Il en eſt de même du commerce des fruits. Cet objet ne ſemble point équivoque, lorſqu'on conſidére combien on en manque dans la plus grande partie des Etats de l'*Europe* ; com-

bien on en recueille ſur la plaine & ſur les montagnes du *Liban* ; quelle eſt leur excellence ſur les nôtres ?

La Manne eſt une des choſes dont la Médeçine conſomme le plus ; & dont on ſe ſert partout. On peut donc en faire un objet capital , & ſe mettre en état d'en fournir ſes voiſins.

Quoique le Salpêtre ſe trouve dans bien des pays , il en eſt cependant qui en manquent , qui ſont obligés de le chercher fort loin , & de le payer fort cher. Pour connoître l'importance dont il peut être à l'Etat qui en poſſéde le plus , ſoit qu'il ſe trouve dans ſon ſein ou qu'il le tire d'ailleurs, il ſuffit de rapprocher toutes ſes propriétés & les divers uſages auxquels il peut être employé. Tout ce qui occupe & porte profit , eſt un objet pour le négociant ; & c'eſt la répétition des profits qui fait la meſure du commerce.

La cendre , dont nous avons parlé dans le ſecond Livre , mérite atten-

tion. Il paroît qu'ell: ne se trouve point ailleurs que chez les *Druses* ; les *Vénitiens* la recherchent avec trop de soin, pour qu'elle n'ait pas une propriété très-supérieure à celle des autres climats. De l'utilité qu'ils en retirent pour leurs fabriques, on peut conclure qu'au point où le luxe est poussé en France, elle peut devenir très-nécessaire & concourir à produire de nouvelles richesses à ceux qui sçauront le mieux se servir de cette cendre.

On peut tirer encore un très-bon parti de leurs chevaux dont les nôtres n'approchent point pour la finesse & l'agilité. Nous manquons de peaux d'ours & de tigre ; celle du tigre ne vaut chez les *Druses* que douze livres de notre monnoie. Ce commerce est relatif à nos usages & à ceux de bien d'autres Nations que nous pourrions fournir de ces peaux.

Ces divers objets réunis forment un tout assez grand pour mériter une at-

tention particulière. Elle doit redoubler lorſqu'on enviſage que ce commerce peut nous aſſûrer auſſi celui de *la Perſe*. Nous avons obſervé que l'*Emir* des *Druſes* étoit le protecteur des *Maronites* & des *Arabes*; qu'avec ſon anneau on pouvoit en toute ſûreté parcourir les terres des uns & des autres. Ici nous ajoutons que *la Perſe* limitant à l'*Arabie*, que l'union & la communication régnant entre ces deux Peuples, il nous ſeroit très-aiſé de pénétrer chez les *Perſans*, d'y établir un commerce, d'avoir leurs denrées par préférence aux *Egyptiens*. En effet dès qu'ils tireroient directement des *Européens* ou des *Druſes* la quantité de choſes qu'ils n'ont que par le miniſtere des *Juifs*, des *Grecs* ou des *Turcs* qui les leur portent de *Saïde*, il leur ſeroit bien plus avantageux de traiter avec nous que de deſcendre leurs marchandiſes à *Ormus* (185).
Quant à l'*Arabie*, il eſt vrai qu'elle produit peu, que ſes Peuples ont peu

de besoins ; mais aussi la partie de la *Syrie* habitée par les *Maronites* rend infiniment.

CHAPITRE IV.

Des avantages d'un Commerce direct avec les Druses.

CE n'est point dans les profits plus ou moins grands de quelques particuliers qu'on doit envisager les avantages du commerce ; mais les biens qu'il produit à l'Etat, les richesses qu'il y répand, la puissance qu'il lui donne, voilà les points de vue sous lesquels on doit l'observer.

C'est un soin bien important, que de s'approvisionner en grande quantité de matieres premieres ; car de-là naissent les plus grandes richesses. C'est par-là que les arts fleurissent, que les manufactures étendent leur magnificence. L'occupation qu'elles donnent au peuple est un aiguillon puissant à

l'induſtrie, excite l'émulation, la fortifie; & quand le débit s'en ſuit, ce qui ne manque jamais d'arriver là où abondent les matieres premieres & où les ſujets ſont laborieux, toutes les parties meuvent néceſſairement dans leur ordre; leur mouvement eſt réciproque; l'encouragement s'étend avec un ſuccès égal, par proportion du centre à la circonférence.

Un Auteur moderne à obſervé avec beaucoup de juſteſſe, que les Manufactures ſont l'aliment des ouvriers. Il auroit pu ajouter que plus le travail des Manufactures eſt conſidérable & ſoutenu, plus l'agriculture y gagne. L'intention des hommes ſe dirige par l'exemple & par le déſir naturel de ſe procurer le bien-être, de ſorte que partout où y il a des profits à faire, l'émulation s'anime à l'envi; les beſoins s'étendent au ſuperflu à meſure que les profits répétés procurant l'aiſance laiſſent auſſi entrevoir une occupation ſolide & conſtante. De-là, la con-

ſommation augmente, chacun prend ſon eſſor pour la dépenſe, toutes les choſes montent au point merveilleux de l'équilibre.

La quantité de matieres premieres n'eſt donc pas nuiſible à un Etat, comme on a quelquefois voulu le perſuader. Il eſt certain au contraire qu'à proportion qu'il y a de quoi occuper un plus grand nombre de perſonnes dans un Etat, on y voit accourir les Etrangers; on fait tomber leurs Manufactures; & leurs ouvriers s'empreſſent de ſe réunir ſous le gouvernement, où leur ſubſiſtance & leur fortune ſemblent être mieux aſſûrées. De-là, le dégré de perfection dans les arts. Et n'eſt-ce pas ce dégré de perfection qui eſt pour un Empire la ſource de richeſſes la plus abondante & la plus inépuiſable? L'argent même de l'Etranger ne vient-il pas néceſſairement dans les pays où l'on ſçait s'emparer des matieres premieres de ſes voiſins. C'eſt à ces pays où il eſt obligé de recou-

rir, pour ſe fournir du travail de leurs Manufactures, ou du moins pour y prendre le ſoutien des ſiennes.

Enviſageons cet objet plus politiquement, & qu'il nous ſoit permis de demander d'où naiſſent les murmures, les plaintes, les diſſenſions, la déſobéiſſance du peuple; qu'on réponde de bonne foi à la queſtion; qu'on prenne pour régle de la réponſe les traits relatifs que fourniſſent les différentes hiſtoires; alors, on conviendra que rien n'allume tant le flambeau de la diſcorde, que l'oiſiveté & l'impuiſſance de ſatisfaire aux beſoins de l'humanité. Qu'on eſſaye au contraire de bannir l'oiſiveté, qu'on impoſe à tous les ſujets des travaux conformes à leurs talens; qu'on leur donne la commodité de s'y appliquer; qu'on répande à propos des récompenſes; alors les bonnes mœurs régneront parmi l'abondance, on aura des peuples utiles, leur fidelité ſera certaine; parce que d'elle dépendra leur con-

ſervation, ainſi que leur proſpérité. C'eſt ainſi que tous les ſujets ſe trouvant dirigés par un ſceptre d'or, ſe réuniront parfaitement : par le ſeul avantage de cette union, l'Empire ſe trouvera élevé ſur les fondemens les plus ſolides. Par-là il ſera plus inébranlable & plus puiſſant que par la multitude prodigieuſe des bataillons les plus formidables.

Le peuple n'eſt que ce qu'on veut qu'il ſoit. Occupez-le, il marchera aveuglément ſur l'impreſſion que vous lui ferez prendre, & le ſentiment national n'en ſera que plus actif.

D'après ces vues politiques, examinons à préſent le commerce des *Druſes* : quoiqu'il ſoit aujourd'hui très-borné, on ne laiſſe pas que d'y porter de l'argent. Ce ſera ſans doute une objection grave à nous faire pour empêcher qu'on ne donne à ce commerce toute l'extenſion que nous avons indiquée. Mais, qu'on nous diſpenſe d'avoir égard à cette objec-

tion, & qu'on faſſe quelque attention aux réflexions qui ſuivent. Le commerce des *Druſes* ſe faiſoit purement en échanges ſous le régne de *Facardin.* Depuis bien des années on les voit adopter inſenſiblement les goûts de l'*Europe.* Cependant ils n'ont preſque point de fabriques, très-peu d'arts ; ils ſe ſont aſſujettis à certains beſoins qui exigent les ſecours de notre induſtrie. En faut-il davantage pour conclure qu'on peut multiplier les envois, les étendre bien au-delà des draps qu'on leur tranſporte, & qui ne ſont point à beaucoup près les ſeules marchandiſes à leur convenance, porter enfin les échanges au pair de leurs productions, quand même nous voudrions retirer tout leur ſuperflu ?

Le plus grand obſtacle aux progrès de ce commerce, eſt ſans doute la néceſſité de ſe ſervir de facteurs ; & c'eſt-là auſſi la raiſon qui fait qu'on eſt obligé d'y porter de l'argent. Mais

cet obstacle n'est point invincible. Les *Anglois* qui se sont accrédités chez les *Druses* à nos dépens, sont parvenus au point d'applanir ces difficultés, du moins en partie. Ils ont introduit un agent de leur Nation à *Damas*, & sçavent ainsi se procurer une infinité d'avantages que n'ont point les autres *Européens*. Nous pouvons mieux faire encore que les *Anglois*; car pour se maintenir un agent à *Damas*, ils sont obligés de s'attacher le *Bacha* qui ne ferme les yeux à cet égard qu'à des conditions que l'indiscrétion, & plusieurs autres motifs peuvent rompre. Les *François* au contraire ont un agent à *Baruth*; il leur est permis d'y en avoir sans que *la Porte*, ni aucune autre Puissance ait droit de s'y opposer même indirectement. Mais cet agent (186) qui est *Arabe*, n'a été jusqu'à présent d'aucune utilité, parce que n'ayant ni titres suffisans, ni gages, il fait plus le commerce pour son compte

particulier, que pour celui de la Nation avec laquelle il n'a point d'engagement assez réel. Il n'est donc, à proprement parler, qu'une espéce de facteur vendu aux intérêts du Consul de *Saïde*, dont il tient sa commission; & il n'est souffert en cette qualité, qu'en considération de *Sa Majesté*, pour qui l'*Emir* & ses peuples sont pénétrés d'une vénération profonde.

Quoi qu'il en soit, il est possible à une seule Nation de jouir exclusivement du commerce des *Druses*; & *la France* est l'Etat à qui il est le plus aisé de l'entreprendre & de le soutenir. Les avantages qui en résulteroient ne sont point équivoques. D'une part les *Druses* recevant nos marchandises de la premiere main, gagneroient au moins le bénéfice des facteurs; & ce gain feroit insensiblement pour eux l'occasion d'une consommation plus considérable. De notre côté, nous ferions tomber dans ce pays-là le com-

merce de toutes les Nations qui le partagent aujourd'hui ; nous ferions la loi à ceux qui nous la donnent à cet égard, & en fournissant le *Levant* par cette voie, nous en viendrions bientôt à fournir l'*Europe*. La partie seule des soies, sans parler de la suppression du droit qu'on est contraint de céder aux facteurs, produiroit à l'Etat un bénéfice annuel de plusieurs millions. Nous disons l'Etat* ; car tout l'argent qui en sort quoique de la part des particuliers, & qui n'y rentre point, est une perte réelle pour lui ; perte qui occasionne une diminution effective sur la masse publique.

La raison qui nous empêche de nous charger de ces soies en grande quantité, ne paroît point assez démontrée pour devoir s'y arrêter : elles sont supérieures, dit-on, à toutes les autres ; mais elles n'ont pas la qualité relative à nos fabriques ; & cette supériorité si recherchée par les

Egyptiens, eſt préciſément ce qui les diſtingue de nos modes. Nous répondons à cela, que nous avons aſſez d'art & d'induſtrie, pour nous promettre de fabriquer ces ſoies au dégré qu'elles acquierent dans les manufacture d'*Egypte*. Tandis que nous inſpirons le rafinement à nos voiſins, que ceux même qui ſemblent mépriſer nos modes, accourent pour s'en fournir, nous conviendroit-il de déſeſpérer de parvenir à la perfection du *Caire* dans la fabrique des ſoies ? On doit donc s'en procurer toute la quantité poſſible, parce que dans la ſituation actuelle des choſes, l'Etat qui en aura le plus en ſa poſſeſſion, aura certainement une grande ſource de richeſſes.

Nous inſiſtons donc à dire que la Nation qui entreprendroit ſeule un commerce direct avec les *Druſes*, & qui le ſoutiendroit avec plus d'intégrité que nous n'avons fait précédemment dans ce pays-là, enrichiroit

ſes manufactures au détriment de celles de ſes voiſins, les mettroit dans la néceſſité de prendre de ſes mains, non-ſeulement les matieres premieres, mais les marchandiſes qui en ſortiroient; qu'elle attireroit par conſéquent chez elle, & l'argent de l'Etranger & les meilleurs ouvriers. Ce qui fait la richeſſe de la *Hollande*, c'eſt que ſes commerçans ſe chargent de tout, & en fourniſſent les autres peuples qui n'ont pas, ainſi qu'eux, l'eſprit d'induſtrie, d'œconomie & de conſervation.

Ce ſont les *Juifs* qui ont à préſent les fermes de l'*Emir* des *Druſes*. Ils n'ont parmi ce peuple ni la facilité, ni les moyens de le vexer. Cependant ils n'y ſont pas plus eſtimés que l'étoient autrefois les Publicains dans leur Patrie. C'eſt une grande fatalité que les gens chargés du recouvrement des tributs ayent été dans toutes les Nations l'objet des ſoupçons des bons Princes, & de la haine publique.

On doit juger par là, s'il feroit bien difficile à nos Négocians d'établir un comptoir dans ce pays-là fur la ruine des *Juifs*. Cela ne fe pourroit à la vérité de la maniere que nous le propofons, fans que notre Cour y entrât pour quelque chofe. Mais la fageffe & la bonté du Roi, les lumieres de fes Miniftres, font tout autant de garans bien flateurs de la protection qui feroit néceffaire.

FIN.



NOTES

Historiques, Politiques & Géographiques pour l'intelligence de cette Histoire.

N°. (1) PAGE I.

EMIR, signifie Prince de la Foi.

N°. (2) PAGE 2.

Liban, montagne célébre de l'Asie, est située aux confins de la Palestine & de la Syrie. Son nom lui vient des neiges dont ses hauteurs sont couvertes. Les mots Hébreux, *Léban* ou *Laban*, signifient *Blanc*. De-là est venu le nom de *Liban*.

N°. (3) PAGE 4.

Jérusalem, Ville d'Asie dans la Palestine, eut d'abord pour nom *Salem*. Les Livres Saints & les Croisades l'ont fait assez connoître. Sous la Loi de Moyse, elle fut nommée *Cité de Dieu*; depuis la Loi de grace, elle a été appellée *la Mere de toutes les Eglises*,

par les Peres du premier Concile général de Conſtantinople. Cet avantage lui aſſûra la dignité Patriarchale, qui lui fut confirmée par le Concile de Chalcédoine, après lequel les Egliſes de la Paleſtine furent ſoumiſes à ſa juriſdiction.

N°. (4) PAGE 5.

Annibal défit les Romains toutes les fois qu'il eut affaire aux deux Conſuls enſemble : il eut toujours du deſſous lorſqu'il n'eut qu'un Dictateur à combattre. Je penſerois être reſponſable devant Dieu, dit le Cardinal de Richelieu, ſi ce teſtament ne portoit pas en termes exprès, qu'il n'y a rien de plus dangereux que diverſes autorités égales en l'adminiſtration des affaires. Ce que l'une entreprend eſt traverſé par l'autre; & ſi le plus homme de bien n'eſt pas le plus habile, quand même ſes propoſitions ſeroient les meilleures, elles ſeroient toujours éludées par le plus puiſſant en eſprit..... La contrariété & le peu d'union qui ſe trouvent toujours entre les puiſſances égales, altéreront le repos des Etats dont elles auront la conduite, & produiront divers accidens qui pourront enfin les perdre..... Ainſi, que

divers Pilotes ne mettent jamais ensemble la main au timon.

N°. (5) PAGE 5.

L'Egypte est nommée en Hébreu *Mezraïm*, ou *Mirzaïm*, du nom d'un fils de Cham qui l'habita le premier. Elle a très-peu de largeur sur une longueur considérable. Au Midi elle est bornée par la Nubie & le Royaume de Sennar ; au Nord par la Méditerranée ; au Levant par la Mer rouge & l'Isthme de Suez ; au Couchant par les déserts de la Lybie & deux chaînes de montagnes, entre lesquelles le Nil se trouve resserré jusqu'à son embouchure.

N°. (6) PAGE 5.

La Syrie proprement dite, est connue aujourd'hui sous le nom de *Sourie*, le plus beau pays du Monde. Ses Villes principales sont, *Damas*, Capitale, *Antioche*, *Laodicée*, *Alep*, *Tripoli*, *Tyr*, *Saïde*, *Baruth*, les deux *Césarées*, *Ptolemaïde*, *Sichem*. Ses Fleuves sont, l'*Euphrate*, le *Jourdain*, l'*Oronte-Singas*, l'*Eleuthère*, l'*Adonis*. Ses Montagnes sont, *Galaad*, le *Carmel*, le *Thabor*, le *Liban*, *Case* & *Aman*. Le pays est merveilleux par ses productions.

N°. (7) PAGE 7.

L'union eſt invincible, *dit le Pere Gareau.* La ſeule inſpection du Temple de *Vénus la chauve* nous le dit hautement. Au ſiége d'Aquilée, les femmes avec les treſſes de leurs cheveux, armerent les arcs de leur maris; la puiſſante union de ces filets déliés ſuppléant à leur débilité.

N°. (8) PAGE 8.

La Phénicie eſt une Province de la Syrie : ſes limites ont varié très-ſouvent. Ses Habitans deſcendent de Cham : ils vinrent des bords de la Mer rouge, s'établir ſur les côtes de la Méditerranée. On prétend que nous devons aux Phéniciens l'art d'écrire, l'aſtronomie, la marchandiſe, la navigation, & les voyages de long cours.

N°. (9) PAGE 8.

Tyr, Ville de Phénicie, eſt ſituée ſur la Méditerranée, & fut autrefois la Capitale de cette Province. On a vanté long-temps l'écarlate & la pourpre dont l'invention fut attribuée aux Tyriens. Sous les Empereurs Romains la Religion Chrétienne y fit de ſi grands progrès,

progrès, que tous les citoyens y étoient ſans ceſſe diſpoſés au martyre. Elle eut le titre de Métropole ſous le Patriarchat d'Antioche. On prétend quelle fut fondée par une colonie de Sidoniens. Sa magnificence fut portée au plus haut dégré : Elle s'eſt évanouie depuis que la Ville eſt paſſée ſous la domination des Infideles. On y voit encore deux ports ; celui qui eſt au Nord de la Ville eſt d'une excellente tenue, quoique ouvert à la Tramontane. Son fond eſt très-net ; on y fait eau très-aiſément.

N°. (10) PAGE 8.

Tripoli, Ville de Phénicie, ſignifie en Grec trois Villes : autrefois il y en avoit effectivement trois dans ſon enceinte. Elles ſe ſont réunies au moyen des bâtimens qu'on a élevés dans les eſpaces qui les ſéparoient. La Ville eſt jolie & agréable ; elle eſt ſituée ſur les bords de la Méditerranée qu'elle regarde au Midi. Vers le Nord, une riviere deſcendue du Liban, arroſe ſes campagnes ; Son commerce eſt conſidérable. Elle eſt fort peuplée de Juifs, de Turcs & de Chrétiens. Les Capucins y ont une belle Egliſe, & ſont Curés de la Nation Françoiſe. Les Jéſuites y tiennent un Collége.

N°. (11) PAGE 8.

Les grandes séditions sont d'ordinaire excitées par des gens de néant ; & pour peu qu'un coquin ait le talent de parler, la canaille est toujours prête à l'écouter. Le fameux soulevement des Villes de Castille, eut pour chef un Tondeur à *Médina del Campo*, un Pelletier à *Salamanque*, un Cardeur à *Valence*, un Tanneur à *Ségovie*, un Tondeur à *Avila*. *Bussi-le-Clerc* fut un des principaux arcs-boutans de la Ligue ; & *Pierre Broussel*, médiocre Conseiller, servit d'oracle & d'idole à la fronde *Amel, de la Hous. not. sur. Taci.*

N°. (12) PAGE 9.

Il est inconcevable combien le Fanatisme donne de force aux plus foibles, d'adresse aux plus sots, d'audace aux plus obscurs. D'ailleurs les rébelles, dit Amelot de la Houssaye, couvrent toujours leur félonie du manteau du bien public ; c'est par-là qu'ils réussissent à grossir la troupe des mutins, & à mettre insensiblement un Etat entier en rumeur. Dans le fonds ils n'ont d'autres vues que celles que Salluste fait remarquer dans Catilina & ses complices. On vit

cent & cent fois de pareils exemples.

N°. (13) PAGE 9.

Le Sultan d'Egypte.

N°. (14) PAGE 11.

Le Mont Engaddi, eſt fameux par ſes palmiers. C'eſt-là où David ſurprit le Roi Saül ſon perſécuteur & tous ſes Gardes plongés dans le plus profond ſommeil. L'impie Abiſaï profita de cette occaſion pour entreprendre de perſuader à David que Dieu livroit ſon ennemi entre ſes mains. Mais David jugea mieux de ſes devoirs envers l'Oint du Seigneur.

N°. (15) PAGE 13.

La Haute Galilée, Province de la Paleſtine, s'étend principalement au-delà du Jourdain vers la Trachonite, le Liban & la Batanée. On l'a nommée Galilée des Gentils, parce qu'elle confinoit avec des Gentils, tels que les Phéniciens, les Syriens & les Arabes.

N°. (16) PAGE 13.

Jourdain eſt dérivé de *Jon-Eden*; c'eſt-à-dire *Fleuve de délices*; il ſort de la Fontaine *Panéas* à Céſarée de Philippe, & forme dans l'eſpace d'environ

50 lieues, mille détours, comme pour se prêter à la commodité des Habitans. A 5 ou 6 lieues de sa source il forme le Lac *Séméchon*, & va se perdre dans la Mer morte, autrement nommée le *Lac Asphaltite*. Il se déborde pendant la saison où arrivent les Fêtes de Pâques. Ses côtes sont bordées de joncs, de roseaux, de cannes & de saules. Ce Fleuve est fameux par le passage qu'il ouvrit aux Hébreux sous la conduite de Josué ; par le passage d'Elie & d'Elisée, sous les pas desquels les eaux s'affermirent ; par la coignée dont Elisée fit nager le fer sur la surface du Fleuve ; par le Baptême de Jesus-Christ & d'une multitude de ses Disciples. C'est à la source de ce Fleuve que plusieurs Ecrivains ont placé le Paradis Terrestre.

N°. (17) PAGE 13.

Deux Peuples qui conviennent de ne faire plus qu'un seul, n'ont point à balancer entre le Gouvernement Monarchique & les autres. Le premier, outre ses avantages particuliers, est en pareil cas le seul propre à assûrer solidement la réunion.

N°. (18) PAGE 15.

La Loi de Mahomet n'admet que deux Articles de Foi ; ſçavoir, 1°. qu'il n'y a qu'un ſeul Dieu : 2°. que Mahomet eſt l'Envoyé de Dieu. Les Préceptes de néceſſité abſolue au ſalut, ſelon cette Loi, ſe réduiſent à cinq : 1°. à faire la priere : 2°. à obſerver le jeûne du Ramadan : 3°. à donner l'aumône & à pratiquer les œuvres de charité : 4°. à aller en pélerinage à la Mecque, s'il eſt poſſible : 5°. à ne ſouffrir aucune ordure ſur ſon corps. Les Mahométans admettent quatre autres préceptes, mais dont la néceſſité n'eſt point abſolue : 1°. l'obſervance religieuſe du Vendredi : 2°. la Circonciſion : 3°. l'abſtinence du Vin : 4°. l'abſtinence du Cochon & des animaux ſuffoqués. Le bien public engagea l'Auteur de la Loi à interdire l'uſage du Vin ; la tentation d'en boire eſt ſi forte pour les Turcs, qu'elle rend à leurs yeux ce péché pardonnable. Quant à la Circonciſion & à l'abſtinence du cochon & des viandes des bêtes ſuffoquées, il paroît qu'on n'en a fait des Préceptes que par complaiſance pour les Juifs, qu'on avoit grand intérêt de ménager lorſque la Loi Mahométane fut publiée.

ſer leurs erreurs & de les réfuter. Cette habitude accoûtume l'eſprit avec les doutes, avec les ſubtilités, avec les raiſonnemens ſophiſtiques. Et de-là réſultent des dangers & des maux plus réels que le fruit qu'on en eſpére. Miniſtres, prêchez par la parole & par l'exemple. Que vos mœurs ſoient pures ; que votre vie ſoit laborieuſe : Preſſez, exhortez, ſoyez tous à tous ; épuiſez les voies de la douceur ; ne ſoyez point répandus dans les jeux & dans les cercles : Que votre demeure ne ſoit point dans les Cours : Ne deshonnorez point votre état en y rampant pour briguer des poſtes que vous êtes peu capables de remplir, dont vos ſollicitations même vous rendent indignes. Que vos biens ſoient le patrimoine des pauvres. Si tout cela ne ſuffit point pour ramener au bercail les brebis égarées, votre conſcience eſt acquittée, vos devoirs ſont remplis. Renoncez à tous ces droits qui vous donnent la puiſſance de faire du mal ; vous n'êtes deſtiné qu'à faire du bien. Dans les cas de ſcandale, adreſſez-vous aux Rois. Si le zèle de la Religion n'eſt pas chez eux tel qu'il doit être, dites-leur de la protéger pour le bien de leur Empire, pour la ſûreté de leur Couronne, pour leur ſûreté pro-

pre; & parce que quiconque attaque directement ou indirectement la Religion, cherche à ébranler la colonne la plus ferme des Monarchies.

N°. (20) PAGE 16.

La dépendance est si incompatible avec la condition, & le génie des Souverains, qu'ils ne manquent jamais d'en secouer le joug dès qu'ils s'estiment assez forts pour le faire avec succès.

Le Sultan qui précédemment avoit fait porter des propositions de paix à des rebelles, & avoit traité avec eux, auroit bien dû prévoir que cette démarche de sa part ne serviroit qu'à redoubler leur insolence. Pour traiter avec des séditieux, il faut avoir perdu les ressources même que fournit le génie. Rien ne commet tant l'Autorité Royale que de pareils traités. Le Duc d'Alve averti de l'arrivée d'un trompette qui lui apportoit une lettre de la part des rebelles de Flandres, ordonna aussitôt qu'on pendît le Courrier. Et c'est-là, dit Bernardin de Mendoze, la réponse que les Souverains doivent faire aux députés de leurs sujets rébelles.

N°. (21) PAGE 17.

Les hommes, ſoit par un aveuglement aſſez naturel aux peuples même les mieux policés, ſoit par un effet de la bizarrerie de leur jugement, acordent plus généralement leur vénération aux choſes d'éclat, qu'aux vertus morales, & aux progrès inſenſiblement amenés par une habile politique.

N°. (22) PAGE 17.

Cour Ottomane, ainſi nommée d'*Oſman* ou *Othman*, qui uſurpa une partie de l'Aſie mineure ſur les Empereurs Grecs.

N°. (23) PAGE 19.

L'entrée principale du Serrail eſt un gros pavillon à huit croiſées ouvertes au-deſſus de la Porte. Cette Porte dont l'Empire Ottoman à pris le nom, eſt fort haute, ſimple, cintrée en demi cercle, avec une inſcription Arabe ſous le cintre, & deux niches, une de chaque côté, creuſées dans l'épaiſſeur du mur. *Tournefort. voy. du Lev. Tom.* I. *lig.* 12.

N°. (24) PAGE 19.

La Paleſtine comprend tout le Pays de

Chanaan, toute la Terre promiſe, tant en deçà qu'au-delà du Jourdain.

N°. (25) PAGE 19.

Beglierbi ſignifie Viceroi.

N°. (26) PAGE 19.

Le Caire, Capitale de l'Egypte, eſt ſitué dans un pays ſabloneux; & s'étend le long d'une grande Montagne. Depuis que le Nil ayant changé de lit prit ſon cours du côté de Gize, on a perdu au Caire l'agrément qu'on retiroit du voiſinage de ce Fleuve. Il ne pleut jamais dans cette Ville. Durant les mois de Juin, Juillet & Août, il y régne un vent du Nord qui y répand beaucoup de fraîcheur. Le Nil qui déborde dans le même temps éleve des nuages qui couvrent le Soleil depuis le matin juſqu'au ſoir où le vent du Nord les diſſipe. On y jouit ainſi pendant toute l'année, de l'union agréable du Printemps & de l'Automne, car l'hyver n'y fait point reſſentir ſes rigueurs. Le Caire eſt traverſé dans ſa longueur par un canal artificiel que fit creuſer un des Pharaons, le même, dit-on, qui enleva la femme d'Abraham. Depuis lors le canal a été bouché du côté qui répondoit à la Mer, & pavé de

marbre en quelques endroits. La Ville prend ſon nom de la planette de *Mars*, appellée en Arabe *Al-Kaher* ; ce nom lui vient de ce que Giavhar, Général de l'Armée du premier Khalife de la Race des Fathimites, qui avoient ſubjugué l'Europe par les armes, voulut qu'on jettât les fondemens de la Ville ſous l'Horoſcope de Mars, & donna ordre à cet effet d'obſerver un bon aſcendant. Dans l'attente du moment, on environna d'une corde l'eſpace qui devoit être enceint de murs. On attacha de diſtance en diſtance des ſonnettes à la corde : elles devoient avertir les Maçons répandus au tour de l'enceinte, de mettre la main à l'œuvre au moment où les Aſtronomes les feroient ſonner. Il arriva qu'un corbeau s'étant perché ſur la corde, la mit en branle, ce qui fit ſonner les clochettes ; les Maçons jetterent auſſitôt les fondemens. Dans ce moment l'aſcendant de Mars étoit mauvais, ce qui fit dire aux Aſtronomes dont le corbeau avoit prévenu le ſignal, que la choſe étoit de mauvaiſe augure, & que la Ville ſeroit envahie par un uſurpateur qui viendroit de la Romanie où Mars préſide. On ne laiſſa pas que de continuer de la bâtir. Leur prédiction s'accomplit

560 ans après le jour que les fondemens en avoient été jettés. Le Sultan Sélim vint de Constantinople, Capitale de la Romanie, prit la Ville, tout le Pays, éteignit même la Race de leurs Rois en faisant pendre le dernier, & fit de cet Empire une de ses Provinces, qu'il mit sous les ordres d'un Bacha. Les injustices & la dureté des Gouverneurs ont abouti à un soulevement dont on a profité pour secouer le joug de l'Empire. Depuis lors le Grand-Seigneur envoie tous les ans un Bacha au Caire à qui on croit faire une très-grande grace lorsqu'on ne le fait pas mourir dès son arivée. On compte dans la Ville environ trois cent mille Habitans. Il y a quatre Mouftis, qui prennent le nom des quatre Sectes principales des Mahométans, sçavoir; de *Sciafei*, de *Malki*, de *Hambali*, de *Hanefi*.

N°. (27) PAGE 20.

Constantinople, Ville de Thrace dans la Romanie, est depuis long-temps la Capitale de l'Empire des Turcs. C'est la même que l'anciene *Bysance*, dont le premier nom fut *Lygos*. Bysas, chef d'une Flotte de Mégariens & fils de Neptune, fonda cette Ville. Les révolu-

tions des guerres la transporterent tour à tour aux Lacédémoniens & aux Athéniens. De ceux-ci elle passa aux Romains, qui y établirent le Siége de leur Empire. On l'appella alors la nouvelle Rome. Elle devint ensuite le Siége de l'Empire d'Orient, & prit le nom de Constantinople, de Constantin le Grand, qui, charmé de sa position, la rebâtit & la peupla, l'embellit des dépouilles de l'Asie, de l'Europe & de l'Afrique, & en fit le Siége de l'Empire, dont il se trouva maître absolu par la mort de Dioclétien, de Maximien, de Galérius, de Maxence, de Maximin & de Licinus. Le nom d'Empire d'Orient lui fut donné sous *Arcadius*, fils de Théodose le Grand, mort en 395. Il a duré 1058 ans sous 76 Empereurs, & finit le 28 Mai en 1453 avec Constantin Paléologue, qui périt dans la prise de cette Ville par Mahomet II. Depuis cette époque elle est la Capitale du nouvel Empire des Turcs. Le Port de cette Ville est admirable; son bassin est de 7 ou 8 milles de circuit, & du côté des Fauxbourgs il a presque autant d'étendue. Son entrée large d'environ 500 pas est au Levant. Un Auteur a dit avec raison, qu'il est

port par-tout, c'eſt-à-dire, qu'on y mouille par-tout. Le ſeul vent d'Eſt eſt capable d'y porter du trouble. Il ſemble que le Canal des Dardanelles & celui de la Mer noire ayent été faits pour lui amener les richeſſes des quatre Parties du Monde. Ces deux Canaux ſont comme les portes de Conſtantinople. Monſieur de Tournefort donne à la Ville 25 milles de tour, & en ajoutant 12 pour les Faux-bourgs, ſa circonférence doit être de 37 milles. Son négoce, les Colonies puiſſantes qu'on y a de tout temps tranſportées, l'eſpoir de s'avancer dans une Cour où il n'y a point de gens de qualité, & où l'on ſe flatte, par conſéquent, de s'avancer par le mérite ; ces trois objets enſemble l'ont prodigieuſement peuplée. Dans cette Cour, tous les Monarques de la Terre ſont nommés *Sultanons*. Il n'eſt que notre Roi à qui les Turcs donnent le titre de *Padiſcha*, qui ſignifie Empereur.

N°. (28) PAGE 20.

Les Arabes ſont des Peuples qui n'ont point de villes, qui habitent continuellement les déſerts ſous des tentes, & ne ſe ſoumettent qu'aux Emirs, leurs Princes naturels. Ces Peuples ont deux ori-

gînes. Ils tirent la premiere de *Jectan*, arriere-petit-fils de *Sem*, dont les enfans peuplerent la Peninſule qui eſt à l'Occident du Tigre & de l'Euphrate. Leur ſeconde origine eſt tirée d'Iſmaël, fils d'Abraham & d'Agar, qui vint s'établir dans la même Peninſule, & fut pere d'un Peuple, dont une partie s'appliqua au Commerce & à l'Agriculture, & l'autre occupa les déſerts, nourrit de grands troupeaux & s'adonna à la chaſſe. Ceux dont il eſt queſtion ici, deſcendent de ces derniers. Ils croyent indigne de leur naiſſance de s'exercer aux arts méchaniques, & de cultiver la terre. Leur emploi eſt de monter à cheval, de pourſuivre les troupes de Pelerins, de faire des courſes ſur les grands chemins. Ils habitent les déſerts entre le Mont Sinaï & la Mecque. Les Arabes mettent les Caravanes à contribution; ils exigent ce tribut avec d'autant plus d'autorité, qu'ils regardent les Turcs comme les uſurpateurs de leur héritage. Leurs armes ſont la Lance, l'Epée, une maſſe de fer, quelquefois une Hache. Quant aux armes à feu, ils les abhorrent, & le bruit de la poudre les épouvante.

N°. (29) PAGE 21.

La baſſe Galilée s'étend en longueur

depuis *Tibériade* jusqu'à *Zabulon*, frontière de *Ptolémaïde*, & sa largeur depuis *Chaloth*, situé dans le *Grand Champ*, jusqu'à *Bersabée*.

N°. (30) PAGE 22.

Dès la naissance du jour, dit le Pere Gareau, le Soleil est radieux, aussi brillant quand il se leve que quand il est au milieu de sa course. L'Enfance, qui est un lieu de séjour pour le commun des hommes, n'est qu'un lieu de passage pour les Héros. Dans cet ordre chacun est le fils de sa propre magnanimité, qui ne connoît point les lenteurs de la tardive nature. Il y a des hommes qui naissent vieux, dit ailleurs le même Auteur : Valerius Corvinus étoit Consul à 20 ans. Scipion en avoit moins lorsqu'il commença à commander les Armées. Pompée n'en avoit guères plus lorsqu'il se trouva à la tête de trois Légions. Le Grand Condé, & de nos jours le Prince son petit-fils, & le feu Duc de Gisors, ne sont-ils pas d'autres exemples bien remarquables?

N°. (31) PAGE 23.

On marche plus sûrement à ses fins, à proportion qu'on sçait plus habilement donner le change, & occuper les esprits à des objets tous différens de ceux qu'on a véritablement en vue.

N°. (32) PAGE 23.

Le Serrail eſt un Palais à l'entrée du port de Conſtantinople, ſur la gauche. Les femmes du Grand-Seigneur y ſont renfermées. Ce Palais, ouvrage de Mahomet II. a près de trois milles de circuit, & occupe la place de l'ancienne ville de Biſance ſur la pointe de la preſqu'Iſle de Thrace, où eſt préciſément le Boſphore. C'eſt une eſpéce de triangle, dont le côté tenant à la Ville eſt le plus grand ; celui qui eſt mouillé par les eaux du Boſphore eſt à l'Eſt, & l'autre qui forme l'entrée du port, eſt au Nord. Les Appartemens ſont ſur la hauteur de la colline, & les Jardins ſur le bas juſqu'à la Mer. Les murailles de la Ville flanquées de leurs tours, ſe joignant à la pointe du Serrail, font l'enceinte de ce Palais du côté de la Mer. Quelque grande que ſoit cette enceinte, les dehors du Palais n'ont rien de rare ; & s'il faut juger de la beauté des Jardins par les ciprès que l'on y découvre, on conviendra qu'ils ne ſont pas mieux entendus que ceux des particuliers. On affecte d'y planter des arbres toujours verds, pour dérober aux Habitans de Galata & des autres lieux voiſins, la

vue des Sultanes qui s'y promenent. *Extrait des Voyages de Tournefort.*

N°. (33) PAGE 24.

La jalousie de Saül envers David, malgré les services de celui-ci, malgré sa douceur, sa soumission & sa fidélité, prouve assez jusqu'à quel point cette passion lâche établit son empire dans le cœur même des Grands. Cette passion caractérise l'ame foible & l'esprit pusillanime, ou le mauvais citoyen, lorsqu'on manque de lumieres & de forces pour surpasser un concurrent, lorsqu'on est assez lâche pour ne point envisager pour premier objet la gloire & le bien de la Patrie ; alors, sans doute, on est jaloux.

N°. (34) PAGE 24.

Baruth, Ville de Phénicie, sur le bord de la Méditerranée, à six lieux de Saïde du côté du Nord, fut d'abord appellée *Berithus*, du nom du Dieu *Berith*, qui y fut adoré sous celui de *Baal-Berith*. D'autres le dérivent de *Beroé*, fille de Vénus & d'Adonis, divinité qui fut dans ce pays en grande vénération. Auguste ayant pris cette Ville sous sa protection, lui accorda de grands privileges, & la

nomma *Julia-Felix*. Il ne lui reste presque de son ancienne beauté, que sa situation, les Turcs l'ayant dévastée, ayant même fait servir à la clôture des bestiaux, les Jardins magnifiques qu'y avoit formé Facardin. Il n'y a qu'une Eglise Chrétienne dont les Grecs sont en possession. L'ancienne qu'on dit avoir été dédiée à Saint Jean l'Evangéliste, sert à présent de Mosquée principale aux Musulmans. Ce fut au port de Baruth, où Antoine après avoir été défait par les Parthes, reçut Cléopatre qui lui amenoit une Flotte considérable & de quoi équiper ses Soldats : où descendit en 1197 la Flotte Chrétienne commandée par l'Archevêque de Mayence, qui après avoir fait couronner Emeric de Lusignan dans l'Isle de Chypre, le ramenoit dans la Palestine pour succéder à Gui de Lusignan, mort sans laisser d'enfans : où, pour donner un Chef au Royaume de Jérusalem & un Successeur au Comte Henri, les Princes persuaderent à la Reine Isabeau d'épouser Emeric de Lusignan, qui fut son quatriéme mari, & joignit la Couronne de Jérusalem à celle de Chypre.

N°. (34) PAGE 25.

Sidon, Ville de Phénicie, fut fondée par Sidon, fils aîné de Chanaan. Elle est bâtie sur un penchant qui s'avance dans la Mer du côté du Nord, située à une journée des sources du Jourdain, dans une belle & riche campagne, bornée à l'Orient & au Midi d'agréables montagnes. Quoiqu'elle fût du partage de la tribu d'Azar, les Idolâtres n'en furent cependant point expulsés, & résisterent toujours heureusement aux Israëlites. C'est dans cette Ville que Jesus-Christ exauça la foi de la Chananée, & que le Roi Saint Louis chargeant sur ses épaules les cadavres de ses sujets qu'il avoit trouvés dans la campagne, se donnoit lui-même le soin de leur sépulture. Aujourd'hui les Grecs y ont une Eglise gouvernée par un Evêque. Les Maronites en ont une autre à une lieue de la Ville, dédiée au Prophête Elie. Il y avoit autrefois un port très-commode, que l'Emir Facardin avoit fait combler pour empêcher que les Galères du Grand-Seigneur ne prissent l'habitude de s'y retirer; de sorte que les bateaux seuls pouvoient y aborder. On y fait aujourd'hui un commerce considérable.

N°. (35) PAGE 26.

Dans un Etat naiſſant, encore mal affermi, il étoit ſage de tolérer les divers préjugés, & de paroître ami de tous les hommes. Ailleurs, une telle politique ſeroit pernicieuſe & deſtructive, plus ou moins, ſelon les mœurs des Peuples, ſelon le climat même.

N°. (36) PAGE 26.

Le Divan eſt la Chambre où ſe tiennent les Conſeils du Grand-Seigneur, & où la juſtice eſt adminiſtrée aux Peuples. Le pauvre y a la liberté de demander juſtice contre les plus grands Seigneurs. Les Muſulmans, les Juifs & les Chrétiens y ſont également écoutés : On n'y entend point mugir, dit Monſieur de Tournefort, la chicanne en furie. Le droit du fond n'y eſt point emporté par des formalités ; on n'y voit ni Avocats, ni Procureurs. Les Commis des Secretaires d'Etat liſent les requêtes des particuliers ; le premier Miniſtre préſide au Divan, & eſt accompagné de quelques Conſeillers. Mais ce n'eſt qu'au Divan de Conſtantinople où la juſtice eſt véritablement rendue, parce qu'on appréhende que le Sultan ne ſoit aux écoutes à

la fenêtre qui répond ſur la tête du premier Miniſtre, & qui n'eſt fermée que d'une jalouſie couverte d'un crêpe. Dans les Divans des autres Villes on commet des injuſtices énormes. On a le droit, à la vérité, de ſe pourvoir au Divan de Conſtantinople ; mais tous les ſujets ne ſont pas en état de faire le voyage.

N°. (37) PAGE 26.

Les Bachas ſont les Gouverneurs des Provinces de l'Empire.

N°. (38) PAGE 27.

Un Roi entierement tourné à la guerre, dit le fameux Archevêque de Cambrai, voudroit toujours la faire pour étendre ſa domination & ſa gloire propre, il ruineroit ſon peuple.... Lorſque tout eſt en feu par la guerre, les Loix, l'Agriculture, les Arts languiſſent; les meilleurs Princes même durant qu'ils ont une guerre à ſoutenir, ſont contraints de faire le plus grand des maux, qui eſt de tolérer la licence, & de ſe ſervir des méchans..... Un Conquérant enyvré de ſa gloire, ruine preſque autant ſa Nation victorieuſe, que les autres Nations vaincues..... Un tel homme ſemble né pour détruire, pour ravager, pour ren-

verser le Monde. . . . : . Durant la paix, au contraire, on fait fleurir les Arts qui sont utiles aux vrais besoins de la vie. . . . . . On voit former un peuple innombrable, un peuple sain, vigoureux, robuste, exercé par la vertu.

N°. (39) PAGE 28.

Le Prince, dit Machiavel, doit exciter par des priviléges & des récompenses les gens qui excellent dans leur Art, & particulierement ceux qui entendent bien le commerce, à inventer tout ce qui peut enrichir ses sujets. Heureux le Gouvernement sous lequel les richesses ne corromproïent point les mœurs. Tel est cependant le danger inévitable du luxe. Or le luxe est toujours enfanté par les richesses; & dès qu'il a gagné le Corps de la Nation, il faut avec Diogène, le flambeau à la main, chercher l'homme vertueux. Et qu'est-ce qu'un Etat dont les sujets manquent de vertus ? J'entends par luxe, tout ce qui tend à la recherche marquée des objets frivoles & sensuels. Le goût en étant pris, le corps est énervé, le cœur est corrompu. J'entends par vertu ce sentiment de l'ame qui fait tout céder à l'honneur, qui rougiroit de devoir une place, ou un succès, à une intrigue

ou à une bassesse ; qui ne perdant jamais de vue le lien sacré qui l'attache à la Patrie, fait sacrifier pour la servir, tout mouvement d'intérêt & d'orgueil. Formez mille sujets de cette sorte, & leur Prince donnera des loix à l'Univers. Ayez un million de citoyens enyvrés de luxe, vous les verrez honteusement la proie de mille barbares. Dans la société même, les hommes vertueux trouveront des agrémens qui ne sçauroient être le partage des autres.

N°. (40) PAGE 29.

Si quelque chose étoit capable d'altérer l'amour que les sujets doivent à leur Maître, ce seroit sans doute la dureté & les concussions des Traitans.

N°. (41) PAGE 29.

La raison ne permet pas, dit Amelot de la Houssaye, d'exempter les peuples de toutes charges, parce qu'en perdant la marque de leur sujétion, ils perdroient aussi la mémoire de leur condition, & par conséquent l'obéissance. Mais, ainsi que l'observe le Cardinal de Richelieu, il y a un certain point qui ne peut être outre-passé sans injustice ; le sens commun apprenant à chacun qu'il doit y avoir proportion entre le fardeau & les forces de ceux qui le portent. Les tributs, selon l'avis d'un Conseiller d'Etat d'Espagne,

d'Eſpagne, ont deux meſures : l'une répond au pouvoir des Peuples, & l'autre à la volonté des Rois ; les Rois doivent toujours s'accommoder à la premiere, & les Peuples à la ſeconde ; autrement tout ira de travers. Toutes les fois, ajoute-t-il, qu'un Prince demande quelque choſe d'injuſte & d'impoſſible, on eſt tenté de lui refuſer même ce qui eſt juſte & poſſible ; au lieu que s'il n'exige rien de ſes ſujets qu'avec douceur & juſtice, ils ſe font un plaiſir de ſe ſaigner & de lui donner tout ce qu'ils peuvent. Au contraire, continue-t-il, s'il uſe de violence, ils deviennent obſtinés & rebelles, de ſorte que changeant de part & d'autre de ſentimens & de nom, le Roi & les Miniſtres appellent les ſujets criminels de Lèze-Majeſté humaine ; & ceux-ci appellent le Roi & ſes Conſeillers, criminels de Lèze-Majeſté Divine.

N°. (41) PAGE 29.

Auguſte laiſſa un regiſtre écrit de ſa propre main, où ſe trouvoiént les détails des revenus publics, le dénombrement des citoyens, des alliés des Royaumes tributaires ; des Provinces ſujettes, des Armées, des impôts & des penſions dont Rome étoit chargée. Il n'eſt point

au-dessous du Prince, dit Amelot, d'écrire lui-même ces sortes de mémoires, que Tacite nomme, *dominationis arcana*. Edouard VI. Roi d'Angleterre, écrivoit lui-même le Journal de sa vie; Ferdinand V. les secrets de son Cabinet. En Portugal, le premier Ministre est chargé de cette importante fonction.

N°. (42) PAGE 30.

Vouloir & pouvoir se connoître, dit le Pere Gareau, sont la même chose. Un miroir qui vous présentera à vous-même, ce sera un ami, si vous le voulez; & la voix publique quand vous ne le voudriez pas. Ce qui acheveroit de nous donner la connoissance de nous-mêmes, ce seroit d'avoir celle des autres; de comparer encore nos vices à d'autres vices, nos vertus à d'autres vertus, ou du moins aux effets sensibles que les vices & les vertus produisent dans les autres.

N°. (43) PAGE 30.

L'œil du Maître voit toujours plus clair, remarque le Pere Gareau, que des yeux étrangers. La main qui porte le sceptre, est aussi la main la plus propre à tenir les rênes du Gouvernement. Les Anciens ont attribué des chars à plusieurs Divinités; chaque Divinité menoit

elle-même son char. Tout cesse au contraire, dit Cabréra, par la cessation du premier mouvement. De là naissent les plaintes, les murmures, l'altération des esprits, la tyrannie des Ministres, le désespoir des sujets.

N°. (44) PAGE 31.

Souvenez-vous, dit Mentor à Idomenée, qu'un Roi doit être soumis à la Religion.

N°. (45) PAGE 31.

Il ne manque rien à un Roi, dit la Bruyere, que les douceurs d'une vie privée. Il ne peut être consolé d'une si grande perte que par le charme de l'amitié & de la fidélité de ses amis; il ne sçauroit trop se ménager cet avantage.

N°. (46) PAGE 31.

Antoine Perez dit que la peur que le Lion a de la voix du Coq, & l'Eléphant de voir un Rat, apprend aux Princes que les plus petits instrumens sont capables de mettre le trouble dans leur Empire.

N°. (47) PAGE 31.

Balbeik est situé dans la Syrie du Liban, au bout d'une longue Plaine entourée de Montagnes, & distante de Damas de quinze lieues de France. Les ruines de ses édifices, & surtout celles

de ſon Palais, ſont de nature à perſuader qu'un Prince bien puiſſant & bien magnifique y fit autrefois ſon ſéjour. Les Juifs prétendent que cette Ville a été bâtie par Salomon, & que le Palais fut conſtruit pour la fille du Roi d'Egypte, qu'il avoit épouſée; ils ajoutent même que ce Palais étoit la Tour du Liban qui regardoit Damas, & dont l'Hiſtoire a tant parlé. Le grand nombre des Sçavans aſſûrent que *Balbeik* eſt la même que l'ancienne *Héliopolis* où étoit un Temple fameux conſacré à Apollon. On la nomme encore aujourd'hui *la Vallée de Baal*, ce qui perſuaderoit aſſez que *Balbeik* n'eſt qu'une verſion du nom primitif. Dom Calmet penſe que c'eſt cette Ville que le Prophéte Amos a déſignée dans le Verſet cinquiéme du premier Chapitre de ſes Prophéties, où il eſt dit: *J'exterminerai les Habitans du Camp de l'Idole.*

N°. (48) PAGE 32.

La diſſimulation d'un reſſentiment dans un grand, eſt le préſage certain d'une cruelle vengeance.

N°. (49) PAGE 32.

Un mot imprudent qui échappe en

présence d'un Prince, se grave ineffaçablement dans son souvenir. Tout ce qu'on voudroit tenter d'explications, de tours & de détours les plus adroits ne serviroit qu'à l'inculquer davantage.

N°. (50) PAGE 33.

L'emploi des Chiaoux est de porter les ordres de l'Empereur. Leur corps est d'environ 600 hommes commandés par un Chef qu'on appelle *Chiaoux-Bachi*. Celui-ci fait les fonctions d'Introducteur des Ambassadeurs & de Grand-Maître des Cérémonies. On les distingue par leur bâton & leur grand bonnet. La plûpart d'entre eux font l'Office de Sergent pour assigner les Parties à comparoir au Divan, ou à s'accommoder entre elles.

N°. (51) PAGE 33.

Un Prince qui verse le sang d'un autre, fait un exemple de très-dangereuse conséquence, dit Amelot de la Houssaye. La Reine de Naples, Jeanne premiere, faisant étrangler son mari, enseigna à Charles III qu'il étoit permis de l'étrangler elle-même ; & celui-ci après avoir ôté la Couronne & la vie à la Reine sa parente, perdit l'une &

l'autre par la main des Hongrois, qui s'autoriſerent de l'exemple qu'il avoit donné. Henri IV ne voulut jamais conſentir à la mort de Charles de Valois, Comte d'Auvergne, qui avoit conſpiré contre lui, parce qu'il falloit, diſoit-il, reſpecter le ſang des Princes. Burnet avoue que la mort de la Reine d'Ecoſſe a été la plus grande tache du régne d'Elizabeth d'Angleterre.

N°. (52) PAGE 34.

Réduire en pratique la maxime admirable d'un Empereur qui ne vouloit dans ſes Etats aucune Poule qui ne pondît ſon œuf, ſeroit caractériſer bien véritablement un Gouvernement très-ſage, prévenir de très-grands maux & procurer de grands biens : Il n'y a rien en cela que de très-poſſible.

N°. (53) PAGE 35.

Il n'eſt que la ſcélérateſſe la plus profonde & la plus conſommée qui oſe entreprendre de perſuader aux Rois que les Peuples ne ſont jamais ſi ſoumis que lorſqu'on leur laiſſe à peine les moyens de ſubſiſter. Les ſupplices éclatans ne puniroient point aſſez les fauteurs d'une telle maxime : elle annonce le tyran de

la Patrie, l'ennemi le plus cruel & le plus dissimulé du Prince.

N°. (54) PAGE 37.

Plus on est Grand, plus on a besoin de se ménager des amis auprès du Prince, surtout lorsqu'on est absent de leur Cour.

N°. (55) PAGE 37.

Damas, Capitale de la Syrie, fut bâtie par *Hus*, petit-fils de *Sem*; augmentée & embellie par *Damas*, Intendant de la Maison d'*Abraham*; lequel *Damas* fit porter son nom à la Ville. Elle est située près de la Montagne où *Abel* fut tué par son frere. *Nabuchodonosor* la détruisit entierement. Les Macédoniens la releverent un peu plus loin des montagnes, qu'elle ne l'étoit auparavant. Les Rois *Ptolemées* charmés de sa belle situation, prirent plaisir à la décorer & à l'enrichir. Les Romains s'en rendirent maîtres sous le regne de Pompée. Les Sarrazins la prirent sur ceux-ci : Tamerlan les en chassa, & en fut chassé à son tour par les *Mammelus*, Maîtres de l'Egypte, qui en jouirent paisiblement jusques en 1517, où *Selim*, Empereur des Turcs, la réduisit sous son obéissance; & depuis lors

Damas fait un des principaux Gouvernemens de l'Empire. Sa plaine arrosée de sept petites rivieres, est située au pied de la Montagne *Sajednaja*, où sont élevés aujourd'hui deux Monastères Grecs. A l'entrée de cette plaine se trouve le village de *Barsé*, autrefois *Noba*. Ce fut jusques-là qu'*Abraham* poursuivit les cinq Rois qui avoient enlevé *Loth* & ses richesses. A demi-lieue de *Barsé*, dans les village d'*Yaubar*, on voit la grotte où *Elie* sacra *Hazaël* Roi de Syrie, & dans laquelle il resta long-temps caché pour éviter les fureurs de *Benadab*. Les Prophétes qui ont parlé de *Damas*, appellent la Ville, *Maison de plaisance*; & les environs, *Lieux de délices*.

N°. (56) PAGE 38.

C'est un dangereux avantage qu'un triomphe éclatant, sur quiconque reste en place & à portée du crédit.

N°. (57) PAGE 40.

L'ambition se fortifie avec l'âge. Jamais a-t-on pû dire d'un homme, dans le sens exact, il a été ambitieux? ou on ne l'a point été, ou on l'est toujours. Pirrhus voulant passer en Italie pour aggrandir son Empire, représentoit à Cineas

son confident, que les Romains une fois soumis, on pouvoit se promettre la conquête des Nations les plus intrépides, & de régner sur le Monde entier. A la bonne heure, répondit Cineas; mais quand nous aurons tout subjugué, que ferons nous? Nous coulerons nos jours, dit Pirrhus, dans les plaisirs, dans la joie & dans le repos. Eh! quel obstacle, reprit Cineas, vous empêche, ô grand Roi, de joüir dès à présent d'une vie tranquille? Pourquoi voüloir causer & souffrir des maux innombrables pour parvenir à un bonheur que vous pouvez goûter dès cette heure même dans la plus parfaite sécurité. Une telle leçon paroît persuasive. Elle ne touche point un ambitieux. Les Cours sont remplies de Pirrhus: les Cineas y prêcheroient en vain.

N°. (58) PAGE 41.

La Mésopotamie est une Contrée de l'Asie, que les Hébreux nommoient *Aram-Naharaïm*, parce que *Aram*, pere des Syriens, la peupla, & qu'elle est renfermée entre deux Fleuves, sçavoir, le Tigre & l'Euphrate. Le Tigre la borne à l'Orient, l'Euphrate à l'Occident. Au Nord le Mont *Taurus* la sé-

pare de l'Arménie, & l'Euphrate revient l'arroser au Midi. Les Arabes nomment aujourd'hui cette Contrée, *Al-Gesirah*, & la divisent en quatre parties; qui sont, *Diar-Bekr*, *Diar-Rabiat*, *Diar-Racat*, *Diar-Moussal*. La Capitale de la premiere est *Amida*, de la deuxiéme *Nisibe*, de la troisiéme *Racah*, de la quatriéme *Mosal*.

N°. (59) PAGE 41.

Les Rois peuvent-ils soupçonner qu'il est dans leur Cour des gens capables de faire de leur crédit un vil commerce, & ne pas les rechercher pour les punir exemplairement? Là où les graces sont venales, il faut s'attendre de les voir distribuées à ceux dont les peres ont commis plus d'injustices ou de bassesses, ou qui en ont fait le plus eux-mêmes. Les moindres bienfaits des Rois sont si grands, qu'on les dénature en les mettant à d'autre prix qu'à celui du mérite; & le mérite est si précieux, qu'il est infâme d'exiger de surplus rien de ce que le hazard ou le crime procurent.

N°. (60) PAGE 41.

Le Grand Visir est le premier Ministre de Turquie.

N°. (61) PAGE 41.

Mes chers amis, disoit Socrate, il n'y a point d'amis ; disons du moins qu'il n'en est point qui ne puisse cesser de l'être.

N°. (62) PAGE 42.

A des Mécontens qui murmurent, il ne faut d'autre appui qu'un Chef hardi & entreprenant.

N°. (63) PAGE 43.

La quintessence du sçavoir, dit Amelot de la Houssaye, est d'aller quelquefois à pas d'ignorant, & la plus grande victoire de la raison est de se laisser vaincre à la nécessité présente. David comprit bien, qu'il étoit juste de punir Joab du meurtre d'Abner ; mais en considérant qu'il étoit encore peu affermi sur son Trône & que Joab étoit puissant, il différa la punition : *Ego autem adhuc delicatus Rex.*

N°. (64) PAGE 44.

La plus grande ressource contre les plus grands dangers, c'est la présence d'esprit & la fermeté. Dérober sa foiblesse à des yeux attentifs, c'est acquérir de la force.

N°. (65) PAGE 45.

Livourne, Ville maritime & considérable d'Italie, dans les Etats du Grand Duc de Toscane, est fameuse par son Port, qui est un des plus fréquentés de la Méditerranée.

N°. (66) PAGE 45.

Florence, Capitale de la Toscane, est située sur la Riviere d'*Arne*. Tacite la compte entre les Municipes & les Colonies. On prétend qu'elle fut ruinée par Totila, Roi des Gots; & qu'elle fut abandonnée jusqu'au temps où Charlemagne repassant de Rome en France, trouva sa situation si agréable, qu'il la fit entourer de murs, & invita tous les voisins à venir la peupler.

N°. (67) PAGE 46.

C'étoit débuter par deux traits bien glorieux, que de marquer en même temps tant de valeur & tant de justice. Un Vainqueur qui donne à son Ennemi de tels exemples, lui impose sans doute l'obligation de l'estimer & de l'aimer.

N°. (68) PAGE 46.

La clémence dans les Grands est plus

ſouvent l'effet de la vanité ou de la néceſſité, que la preuve d'un bon cœur.

N°. (69) PAGE 47.

Les premieres impreſſions ſont déciſives; toujours il en reſte des veſtiges, quoi qu'on faſſe pour les effacer entierement. Cette obſtination bizarre eſt tout-à-fait analogue à l'orgueil humain. Il en coûte ſi fort de convenir qu'on a manqué d'eſprit, qu'on s'étudie à ſe tromper, pour ſe perſuader qu'on ne l'a point été. Il eſt donc auſſi heureux de ſçavoir prévenir en ſa faveur, qu'il eſt imprudent de ſe laiſſer prévenir ſoi-même. Nous attribuons trop légerement au caractère ce qui n'eſt qu'un effet du hazard. Nous regardons trop ſouvent comme des preuves de vertus, des actions qui n'ont eû que l'intérêt pour mobile.

N°. (70) PAGE 47.

Cabréra parlant des Ducs de Joyeuſe & d'Epernon, qui portoient Henri III à une vie molle & voluptueuſe ſous prétexte de ménager ſa ſanté, obſerve que jamais Princes n'ont vécu ſi long temps que ceux qui ont été les plus laborieux. Antoine Perez dit qu'un Royaume eſt veuf lorſqu'il n'a pas un Roi laborieux & vigilant.

N°. (71) PAGE 48.

Cinquante ans d'expérience acquise par un homme médiocre qui a manqué de bons principes, ne valent point le début d'un homme pénétrant & profond, nourri d'excellens principes.

N°. (72) PAGE 48.

La flatterie abatardit, pour ainsi dire, insensiblement les plus beaux esprits : il n'est pas étonnant qu'elle parvienne aussi à corrompre les meilleurs cœurs.

N°. (73) PAGE 49.

La Toscane est une grande Contrée d'Italie, connue des Anciens sous le nom d'Etrurie. On lui donne cent trente milles du Sud au Nord, & six vingt milles environ de l'Est à l'Ouest. Le Pays est abondant en Bled & en fruits. Les Montagnes y sont fécondes en mines d'Airain, d'Alun, de Fer & d'Argent. On y trouve aussi des Carrières de très-beau Marbre & de Porphire. Après bien des révolutions, ce Pays est tombé sous la puissance des *Médicis*, dont la Maison sort, selon quelques-uns, d'un Seigneur de la Cour de Charlemagne; selon d'autres, d'un grand Capitaine qui défendit Ale-

xandre contre l'Empereur Fréderic premier. Le Souverain porte le titre de Grand Duc, & est absolu dans ses Etats.

N°. (74) PAGE 50.

Plutarque a remarqué que les Héros politiques & guerriers ont été pour l'ordinaire contemporains des grands Maîtres dans les Sciences & dans les Arts; la raison en est, que ceux-là s'appliquent toujours à encourager & à élever le mérite : &, selon Cicéron, l'honneur échauffe les Arts; & la gloire excite les grandes ames à la culture des Sciences.

N°. (75) PAGE 50.

Facardin n'avoit donné vraisemblablement à son fils que la Lieutenance de ses Etats, & non la propriété. Un pere qui abdique la Couronne en faveur de son fils, ne doit pas s'attendre qu'elle lui sera rendue. *Facardin* étoit trop habile, pour s'être livré à la discrétion du jeune *Ali*.

N°. (76) PAGE 50.

Il falloit encore ce dernier trait de politique, pour donner à *Facardin* le loisir d'assûrer toutes les dispositions de son projet sur *Jérusalem*; si dès son retour il

fût remonté sur le Trône, il auroit eû dès ce moment tous les *Bachas* sur les bras. Du moins l'auroient-ils observé de plus près pour le traverser & pour lui nuire.

N°. (77) PAGE 50.

Chérif, signifie *Eminent*. Ce nom ne se donne qu'aux descendans de *Mahomet*. Le Peuple a pour eux la plus grande vénération. Leur autorité est si étendue, qu'ils peuvent, quand il leur plaît, délivrer des mains de la Justice toute sorte de criminels.

N°. (78) PAGE 51.

Commines prétend que la méfiance est toujours & absolument nécessaire à un Prince; que c'est elle qui leur donne du jugement & qui l'augmente. Cette nécessité est sans doute ce qu'il y a de plus pénible pour un bon Roi, & ce qui coûte le plus à son caractère. Mais elle est naturelle aux méchans, soit par le penchant qu'on a à juger d'autrui par soi-même; soit parce qu'on ne peut supposer que des Sujets vertueux approuvent des injustices. L'antipathie entre le vice & la vertu étant réciproque, il suit nécessairement que le vice doit s'aigrir & s'irriter contre la vertu. Agrippa disoit à Au-

gufte, qu'il étoit impoffible qu'un homme de grand efprit & de grand courage, ne fût intérieurement ennemi d'un Maître abfolu. Louis XI craignoit particulierement ceux de fes Sujets qui méritoient d'avoir de l'autorité.

N°. (79) PAGE 52.

L'exemple eft rare; il caractérife peu le courtifan. Le perfonnage eft dangereux; on fe rend fufpect au Prince dès qu'on ofe s'intéreffer à quelqu'un qui lui déplaît.

N°. (80) PAGE 53.

Le préjugé nous fait regarder l'ambition comme la paffion des grandes ames. L'homme de bien, né avec du bon fens, n'ennoblit point ainfi des intrigues qui expofent à tant de baffeffes.

N°. (81) PAGE 53.

Les Princes font trompés dans les occafions les plus importantes par ceux qu'ils eftiment être les plus attachés à leur perfonne & à leur gloire. On admire les grands hommes qui ont fçû facrifier leur intérêt à celui de la Patrie. Que cette admiration eft ftérile! Qu'on eft peu jaloux de fe rendre par le même endroit, admirable foi-même!

N°. (82) PAGE 53.

On peut appliquer à *Facardin* une observation de Commines sur Louis XI. Je lui ose, disoit-il, donner cette louange que jamais je ne connus d'homme qui sçût mieux se retirer d'un mauvais pas.

N°. (83) PAGE 54.

L'adversité est l'épreuve de l'ame. Si celle-ci est véritablement grande, elle le paroît encore davantage au milieu des disgraces; elles réveillent son activité, augmentent sa constance, l'accoutument à braver les dangers.

N°. (84) PAGE 55.

Platon a dit que le commerce corrompoit les mœurs pures. Nous remarquons tous les jours qu'il polit & adoucit les mœurs barbares.

N°. (85) PAGE 56.

On se fait craindre en se faisant haïr. Une telle crainte doit en donner beaucoup à celui qui l'inspire; celle qui naît du respect & de l'admiration des grandes qualités, est toute différente. C'est un des plus grands avantages que de sçavoir imprimer une semblable crainte.

N°. (86) PAGE 56.

Autant la vanité est utile aux hommes & aux Empires, autant l'orgueil aveugle-t-il ceux qu'il possede & détruit-il le bon ordre. Le désir de se faire un nom transforme les hommes en Héros, étend les bornes du génie, applique aux devoirs & à la vertu. L'idée excessivement avantageuse de soi-même fait entreprendre à des hommes bornés de faire des coups d'état qu'ils ne sçavent point conduire, qui mettent tout en combustion, & où ils périssent eux-même. Elle mene au deshonneur un Prince, qui avant de se livrer à cette passion impérieuse, étoit estimé Grand & respectable. Les Peuples en sont les déplorables victimes.

N°. (86) PAGE 58.

L'esprit de l'homme est si bizarre, dit Patercule, qu'à force de s'admirer dans le passé, il n'a que du dégoût & de la jalousie pour le présent. Le passé nous instruit, mais le présent nous choque; lorsque n'ajoutant rien à notre gloire, il nous paroît l'étouffer.

N°. (87) PAGE 58.

Gaza, Ville de la Palestine, fut autre-

fois fort illustre & fort magnifique. C'étoit une des cinq Satrapies des Philistins; fameuse par les prodiges de la force de Samson. Elle est située entre Raphia & Ascalon, à moins d'une lieue de la Mer. C'est une des Villes qui éprouva le plus de révolutions sous les Juifs. Les Grecs y ont une très-grande Eglise où ils prétendent que la Sainte Vierge resta trois jours enfermée lorsqu'elle fuyoit en Egypte. Au dehors de la Ville sont de fort belles Mosquées toutes revêtues de marbre.

N°. (88) PAGE 59.

Accabler son ennemi lorsque la fortune lui devient contraire, & mêler aux coups du sort ceux de sa propre vengeance, n'est ni selon les régles de la grandeur d'ame, ni selon les principes de l'humanité. Ce n'est point une vertu, mais une maxime politique.

N°. (89) PAGE 59.

Le Ramadan est une Pratique solemnelle de la Religion Mahométane. Il dure une Lune entiere, & commence ordinairement à la fin de celle de Décembre. Ce Carême consiste à ne point manger, ni boire, ni fumer, depuis l'inf-

tant du matin où l'on peut distinguer un filet blanc d'avec un noir, jusqu'après le coucher du Soleil. Le repas du soir est assez léger ; mais il est suivi de toute sorte de divertissemens ; car les Turcs croyent que tout leur est permis lorsqu'ils jeûnent. Aussi leur Ramadan est-il un temps d'impunité. Après les courses & les plaisirs nocturnes, & quelques heures avant qu'on puisse distinguer le filet blanc d'avec le noir, on fait un grand repas, & l'on réserve pour ce temps du Ramadan tout ce qu'il y a de plus succulent & de plus délicieux. Après le repas on se couche, non pas dans l'intérieur des maisons, mais sur des lieux élevés à la vüe du Public qu'on est jaloux de rendre témoin de sa pénitence : c'est-à-dire, que le Carême des Turcs consiste à faire meilleure chere, à dormir pendant le jour & à se réjouir dans la nuit. Au reste, ils ont grand soin de se défigurer, de marcher lentement, d'affecter un air d'abattement. Ce seroit alors leur faire la plus grande injure, que de les féliciter sur leur embonpoint & leur santé.

N°. (90) PAGE 59.

Malthe, Isle de la Méditerranée, en-

tre les côtes d'Affrique & celles de l'Isle de Sicile; avoit autrefois pour nom *Melita*. Elle appartint long-temps aux Carthaginois, sur qui les Romains la conquirent pendant les guerres de Sicile. Après la décadence de leur Empire, les Romains s'en emparerent; mais ils en furent chassés par Roger le Normand, Comte de Sicile, qui vers l'an 1190 l'annexa à son Empire. Rhodes ayant été prise sur les Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem, leur Grand-Maître jetta les yeux sur l'Isle de Malthe, qui par la bonté de ses différens Ports lui parut être fort à sa bienséance. Elle fut accordée sur sa priere à son Ordre; qui l'obtint à titre de Fief Noble, libre & franc, avec tous autres droits & priviléges; sans autre redevance que celle d'un Faucon qu'on donne tous les ans au Roi de Sicile le jour de la Toussaints. Le Prince s'est réservé seulement le droit de nommer à l'Evêché de Malthe. Le Traité de cession de cette Isle fut confirmé à la Cour de Rome par une Bulle en date du 25 Avril 1530.

N°. (91) PAGE 61.

Alep est après Constantinople & le Caire, la plus considérable Ville de l'Empire

Ottoman. Quelques-uns prétendent qu'elle est la même que l'ancienne *Hierapolis*, autrefois Siége d'un Archevêché sous le Patriarchat d'Antioche. D'autres disent que c'est l'ancienne *Berræa*. Les Auteurs Latins la nomment *Alepum* & *Chalybon*. Elle est située dans la Syrie à 25 lieues d'Alexandrette & de la Mer. Elle est bâtie sur quatre Colines ; sur celle qui est au milieu de la Ville, est un Château de cinq ou six cent pas de circuit, mais dont les murailles, quoique de pierre de taille, sont d'assez peu de défense. La Ville a plus de trois milles de tour. Les murailles en sont bonnes & flanquées de plusieurs Tours quarrées distantes de 70 où 80 pas environ, mais leur hauteur n'est point égale. Outre le Commandant du Château, la Ville est gouvernée par un Bacha, dont les Domaines s'étendent depuis Alexandrette jusqu'à l'Euphrate. Sous le Bacha dont la garde est de trois cent hommes, est un Capitaine qui commande à trois cent Arquebusiers, & un second à la tête des Compagnies du Guet établies pour la sûreté de la Ville. Quant au Civil & à la Police, c'est un *Cadi* qui en est chargé. On compte dans cette Ville quatre sortes de Chrétiens Levantins ; sçavoir, des Grecs, des Arméniens, des

Jacobites ou Suriens, & des Maronites. Les Catholiques Romains y ont trois Eglises desservies par des Jésuites, des Carmes Déchaussés & des Capucins. Les Mosquées y sont au nombre d'environ six-vingt, tant au dehors que dans l'intérieur de la Ville. On y compte à peu près 260 mille Habitans. Le négoce y est très-considérable.; chaque Nation qui y commerce y entretient un Consul. Il ne passe point de Riviere à Alep; mais il y a beaucoup de Fontaines & de Réservoirs où on fait venir l'eau de deux lieues loin.

N°. (92) PAGE 61.

La Charge de Capitan Bacha est la premiere de l'Empire après celle de Grand-Visir. Celui-là est Grand Amiral & Général des Galères, ne rend compte qu'au Grand-Seigneur. Tous les Officiers de Marine, les Gouverneurs mêmes des Provinces Maritimes prennent ses ordres. Son pouvoir est si absolu, que lorsqu'il est hors des Dardanelles il peut faire étrangler les Gouverneurs & les Vice-rois qui sont sur les côtes.

N°. (93) PAGE 63.

Chio, Isle de la Mer Egée, entre celles de Lesbos & de Samos, sur la côte de l'Yonie,

l'Yonie, au Couchant de la presqu'Isle de Clazomène, tire son nom, selon Pline, de la Nimphe *Chio* ou *Chione*. Elle fut aussi nommée *Macrys* & *Pityusa* : *Macrys*, parce qu'elle est longue; *Pityusa*, parce qu'elle est couverte de pins. Cette Isle produit du vin excellent & fort stomachal. Ses autres productions principales sont, la Soie, la Cire, la Laine, les Fromages, quantité de Figues. On y recueille aussi beaucoup de Gomme resine, ce qui lui a fait donner par les Persans le nom de *Saghex*, c'est-à-dire mastic; & par les Turcs, celui de *Sakei-Adan*. On vante aussi beaucoup son Marbre. Strabon réduit son circuit à neuf cent stades, qui font environ cent douze mille pas. C'est un *Cadi* qui gouverne le Pays en temps de paix. Pendant la guerre le Grand-Seigneur y envoie un *Bacha* commander les Troupes. Les premiers Habitans qui s'y sont établis étoient des Grecs sortis de Thessalie; ils se rendirent puissans sur la Mer, & c'est cette puissance qui la fit nommer par Platon *la Libre Chio*. L'époque de sa grandeur date du temps où elle a appartenu aux Génois à titre de Seigneurie. Elle fut alors gouvernée en forme de République sous l'autorité des *Mahons*, premiers Nobles

de la Maiſon de *Juſtiniani*, qui l'avoient achetée de la République de Gênes. Ce Gouvernement ayant paru très-doux aux Citoyens; ils s'aviſerent au bout de vingt ans d'offrir au Grand-Seigneur un tribut annuel de dix mille ducats, outre deux autres de vingt mille aux Viſirs & aux Bachas, à condition d'être maintenus dans la poſſeſſion de leur Iſle. Le traité fut conclu; mais les *Mahons* ayant enſuite laiſſé paſſer deux ans ſans payer le tribut, ayant même réfugié des Eſclaves Turcs échappés des fers, le Sultan *Sélim* envoya en 1566 une Flotte de 70 Voiles, ſous la conduite du Bacha *Piali*, qui ſe rendit Maître de l'Iſle par ruſe, en attirant ſur ſon bord les Principaux de la Nation, qu'on tranſporta auſſitôt dans différentes places de l'Empire. Les *Mahons* furent ramenés enſuite chez eux à la ſollicitation du Roi de France. L'Iſle a été tour à tour priſe & repriſe par les Florentins ſur les Turcs; & par ceux-ci ſur ceux-là. Les Rois de France avoient ſçû par leur protection faire conſerver aux Sciotes l'exercice public de la Religion Catholique, de ſorte qu'à Conſtantinople on appelloit Chio la *petite Rome*. Sous prétexte de rébellion, on les priva de cette heureuſe liberté à la fin du

dernier siécle, & les Eglises Romaines y furent détruites. Il y a subsisté un Evêque Grec fort riche. Le Port de *Chio*, quoique assez mauvais, est le rendez-vous de tous les Vaisseaux qui vont à Constantinople & qui en reviennent pour aller en Syrie ou en Egypte.

N°. (94) PAGE 64.

Avoir en vûe un grand objet, & s'amuser à des petits, c'est renoncer au premier pour courir risque de manquer les autres.

N°. (95) PAGE 65.

Saphet, Ville de la haute Galilée, est bâtie sur une Montagne à trois coupes d'un très-difficile accès. Les Juifs y ont une Accadémie fameuse où l'on enseigne la Langue Hébraïque & la Loi de Moyse.

N°. (96) PAGE 68.

Il y a des gens, dit la Bruyere, qui veulent si ardemment & si déterminément une certaine chose, que de peur de la manquer, ils n'oublient rien de ce qu'il faut faire pour la perdre.

N°. (97) PAGE 70.

La prudence eſt toujours & abſolument néceſſaire. La premiere choſe qu'on doit enviſager dans une carrière, c'eſt le moyen moralement aſſûré de s'en tirer avec honneur. Le ſort d'un ſeul Icare auroit dû inſtruire l'Univers entier. Le ſuccès du flegmatique Fabius, ſur l'impétueux Annibal ; nous apprend que ce n'eſt point en cherchant la gloire avec trop d'ardeur qu'on cueille ſes lauriers.

N°. (98) PAGE 71.

C'eſt le vrai ſigne de la deſtruction d'un Pays, dit Commines, quand ceux qui devroient ſe tenir enſemble pour réſiſter à la force, ſe ſéparent.

N°. (99) PAGE 72.

C'eſt violer le Droit des Gens que d'attenter à la perſonne d'un Ambaſſadeur. Et ce Droit, dit Amelot de la Houſſaye, doit être pris dans toute l'étendue de ſa ſignification & de ſes priviléges ; il eſt même tel qu'il efface celui que le Prince a ſur ſes Sujets naturels. Cela eſt fondé ſur ce qu'un Ambaſſadeur eſt toujours cenſé paroître pour les intérêts communs des deux Nations.

N°. (100) PAGE 73.

Oui, le titre de terrible convient mieux que tout autre à ces fléaux de la Terre, qui pour étendre leur domination, ne craignent pas de désoler le genre humain. Si les hommes étoient sages, ils n'auroient donné le nom de Grands, qu'aux Princes qui excellent dans le grand art de rendre leurs Peuples heureux, & de maintenir la paix avec leurs voisins.

N°. (101) PAGE 74.

La peur est une maladie de l'esprit & du cœur, dont elle absorbe toutes les puissances. On ne doit s'attendre qu'à des traits vils & honteux de la part de ceux qui sont attaqués de cette maladie.

N°. (102) PAGE 75.

On ne songe point dans la prospérité qu'on peut perdre son poste, son crédit & sa fortune ; ou si l'on y songe, cette réflexion ne sert qu'à faire donner dans tous les piéges que tendent les passions tyranniques. On cabale contre les gens de bien ; on ne veut point d'amis, mais des adorateurs & des esclaves ; on s'engraisse de la substance du Peuple ; on

obſéde le Prince ; on s'étudie à le tromper avec un nouveau ſoin. N'y auroit-il pas une meilleure politique à ſe comporter d'une maniere toute différente ? du moins n'attireroit-on pas ſur ſa tête les malédictions du Ciel & celles des hommes ?

N°. (103) PAGE 77.

C'eſt mal connoître ce que c'eſt qu'occaſion, que de dire qu'on ſçait la faire naître. Autre choſe eſt occaſion, autre choſe eſt adreſſe. La premiere échappe aux eſprits trop vifs, par leur vivacité même ; & aux gens indécis par leur lenteur. Ce dernier vice, qu'on nomme auſſi irréſolution, eſt le plus grand que puiſſe avoir un homme placé à la tête des affaires. Il eſt vrai que la fortune fait beaucoup, mais elle ne fait pas tout. Il faut que l'intelligence, l'art & la volonté la déterminent.

N°. (104) PAGE 78.

Faire un Pont d'or à l'Ennemi qui fuit, lorſqu'il a ſçû ſurtout ſe rendre redoutable ; c'eſt une maxime que les plus grands Hommes ont toujours regardée comme la plus ſûre, la plus conforme à la ſageſſe.

N°. (105) PAGE 79.

Acre, Ville de Phénicie, est située sur les frontières de Galilée, au bord de la Mer & dans une grande Campagne bornée à l'Orient par les Montagnes de Galilée ; & au Midi par celle du *Carmel*. Vers le Nord, à cent stades de la Ville, est une autre montagne très-haute, nommée l'*Echelle des Tyriens*. A deux stades de la Ville coule le Fleuve *Bélus*, sur le bord duquel est le Tombeau de *Memnon*. Près de ce Fleuve est un terrain d'environ cent coudées de circuit, qui fournit du sable dont on fait du verre ; & ce qu'il y a d'étonnant, c'est que quelque quantité qu'on en tire, ce lieu se remplit toujours & ne s'épuise jamais. L'ancien nom de la Ville est *Acco*. Elle fut nommée *Ptolemaïs* par les Romains, & *Ptolemaïde* dans les Actes des Apôtres. Elle paroît avoir été du partage de la Tribu d'Asser. Les Rois de Syrie & d'Egypte y ont fait long-temps leur séjour. Il y a apparence qu'une fameuse Eglise qui y fut dédiée à Saint Jean, a fait donner à la Ville le nom de *Saint Jean d'Acre*. La commodité de son Port l'a rendue très-florissante Aujourd'hui il n'y a plus rien de remarquable, si ce n'est ses

ruines & une grande Tour quarrée, entourée de logemens à double étage, le premier pour servir de Magasin aux Marchands ; le second pour les loger eux-mêmes. Ce furent les Sarrazins qui la saccagerent en 1291 après l'avoir prise sur les Chrétiens. Depuis qu'elle fait partie des Etats de l'Empire, le Grand-Seigneur en a donné le gouvernement à un Bacha. A la mort du dernier Bacha qui étoit pourvû de ce gouvernement, le Prince des Druses le demanda & l'obtint pour un Seigneur de sa Cour.

N°. (106) PAGE 80.

Une réputation bien établie tient lieu à un Prince de gardes & de remparts. Le Cardinal d'Ossa a très-bien dit qu'elle sert de provision contre les adversités qui peuvent survenir, & de disposition prochaine aux prospérités que le temps peut offrir & présenter.

N°. (107) PAGE 82.

Dans un Etat gouverné par des maximes Militaires, l'amour, l'attachement, la reconnoissance de la Nation, ne sont fondées que sur les qualités vraiment Militaires du Prince, & ces sentimens ne se maintiennent qu'autant qu'il prouve lui-

même ses vertus dans toute occasion avec le plus grand éclat.

N°. (108) PAGE 83.

L'avarice est de toutes les passions la plus déraisonnable & la plus honteuse. Elle est d'autant plus déplorable qu'on n'en guérit point. C'est avec raison qu'on se promet de réussir auprès d'un avare lorsqu'on est en état de flatter son penchant ; car il y sacrifie toujours toute autre considération. Il est peu de vices aussi deshonorans dans un Prince. Dans les Sujets, l'avarice est, pour ainsi dire, une sorte de crime contre l'Etat.

N°. (109) PAGE 84.

La Caverne où se retira Facardin est dans le Pays de *Chouf*, près du village nommé *Gesin*.

N°. (110) PAGE 86.

C'est l'heureux mélange de douceur & de sévérité qui fit la réputation d'Annibal. On ne gouverne bien, qu'autant qu'elles sont tempérées l'une par l'autre. Il est heureux que l'extérieur d'un Prince, d'un Général, ou de toute autre personne en place les annonce également. A cette occasion, Paschal a dit : Je n'admi-

re point un homme qui possede une vertu dans toute sa perfection, s'il ne possede en même temps à un pareil dégré la vertu opposée. On ne montre pas sa grandeur pour être en une extrémité, ajoute-t-il, mais bien en touchant les deux à la fois & remplissant tout l'entre-deux.

N°. (111) PAGE 87.

Ce qu'on a appellé Démon de Socrate n'étoit autre chose que le don de pressentir des événemens importans. Si les hommes étoient moins distraits par les plaisirs, par les frivolités, ou moins assujettis aux soins pénibles des affaires domestiques, le pressentiment se manifesteroit davantage. Sans recourir au merveilleux, la Physique seule peut rendre sensible la possibilité de ce don.

N°. (112) PAGE 88.

La fortune, dit Polybe, se plaît à donner aux plus grandes actions des hommes une issue toute contraire à leur attente. La prudence humaine lui sert de jouet.

N°. (113) PAGE 88.

Les Princes qui ont choisi pour leurs Confidens des Mornai, des Sulli, ou tels autres d'une vertu sévère,

ont joui du bonheur de communiquer leurs idées, ſans commettre leur gloire.

N°. (114) PAGE 89.

Le Cardinal de Richelieu, parlant des Grands, a dit : Ils font ſouvent bien par un mauvais principe.

N°. (115) PAGE 90.

Les grands Hommes ſoutiennent avec fermeté, les malheurs, les diſgraces, l'appareil même des ſupplices; car ils ſont ſupérieurs à l'injuſtice du ſort. Mais ils ſont troublés par l'image des actions infâmes, parce que l'opprobre qu'elles répandent ſur l'humanité, ſemble les avilir eux-mêmes.

N°. (116) PAGE 90.

L'infortune ne fait rien perdre de ſa fierté à l'homme de mérite; s'il eſt un temps où il ne ſoit point diſpoſé à exiger à la rigueur, c'eſt dans les jours de ſa proſpérité. Un Roi maltraité par la fortune ne doit jamais oublier, ni laiſſer oublier quel eſt ſon rang. Dans quelque état qu'il ſe trouve, il doit ſe montrer ſi grand par ſon ame, qu'il imprime pour ſa perſonne tout le reſpect dû à la Majeſté Souveraine.

N°. (117) PAGE 90.

Dans les grandes affaires, dit le Cardinal d'Offat, pour éviter un grand mal, & obtenir un grand bien, il faut oser quelque chose & se résoudre à temps & à point, pour sortir d'un mauvais & dangereux passage, le plutôt & le mieux qu'on peut.

N°. (118) PAGE 91.

La gloire & le plaisir qu'on trouve à tenir en sa puissance un ennemi illustre, grand, formidable, effacent naturellement le souvenir des maux qu'il a causés. On satisfait aussi une grande vanité, en se montrant généreux à son égard. Si l'on en vient à envisager l'avantage qu'il y auroit de s'en faire un ami, on sent naître en sa faveur des mouvemens d'affection.

N°. (119) PAGE 94.

Pour s'établir en faveur auprès d'un Prince & pour s'y maintenir, il est moins nécessaire d'être grand Homme d'Etat, que de sçavoir connoître son humeur & s'y accommoder.

N°. (120) PAGE 94.

La fortune ne sçait point rester long-

temps fixe au même point; nécessairement elle monte ou elle descend. Lorsqu'elle a donc conduit un homme au plus haut dégré de faveur, il doit s'attendre qu'elle périra pour la perdre. La fortune, dit le Pere Gareau, est un cheval qui n'a point de bouche; ne vous y fiez point, quelque adresse que vous vous piquiez d'avoir pour le mener.

N°. (121) PAGE 95.

Dans quelque rang qu'on soit, on ne doit pas espérer d'offenser impunément quiconque a de l'élévation dans l'esprit & dans l'ame.

N°. (122) PAGE 95.

Le Mufti est le Chef de la Loi Musulmane. Il est l'Oracle du Pays, le seul que le Grand-Seigneur salue respectueusement, à qui il donne audience en tout temps, & au-devant duquel il s'avance de quelques pas pour le recevoir. Il n'y a point d'appel à ses décisions; c'est le Grand-Seigneur qui le nomme, & rarement le dépose-t-il, quoiqu'il en ait le droit.

N°. (123) PAGE 95.

Machiavel pose pour augure du bon

ou mauvais ſuccès des affaires, le temps où l'on s'y prend pour les entamer.

N°. (124) PAGE 96.

Les Muets, dit Tournefort, ſont une eſpéce ſingulière d'animaux raiſonnables. Pour ne pas troubler le repos du Prince, ils ont inventé entre eux une langue dont les caractères ne s'expriment que par des ſignes, & ces ſignes ſont auſſi intelligibles la nuit que le jour, par l'attouchement de certaines parties de leur corps. Cette langue eſt ſi bien reçue dans le Serrail, que ceux qui veulent faire leur cour, & qui ſont auprès du Prince, l'apprennent avec ſoin ; car ce ſeroit manquer au reſpect dû à ſa Hauteſſe, que de ſe parler à l'oreille en ſa préſence.

N°. (125) PAGE 96.

Si les Turcs nous traitent d'Infidéles, ce n'eſt pas parce que nous croyons en Jeſus-Chriſt; car ils le réverent comme un grand Ami de Dieu, comme un Interceſſeur puiſſant dans le Ciel; Mahomet même leur a ſingulierement recommandé les Chrétiens dans ſa Légiſlation. Mais ils nous regardent comme Infidéles, parce que nous ne croyons pas que Mahomet ſoit venu après Jeſus-Chriſt

annoncer une Loi moins opposée à la nature corrompue.

N°. (126) PAGE 97.

On feroit certainement quelquefois des actions d'une parfaite justice en négligeant l'exécution de certains ordres des Princes. Mais le tort qui en résulteroit à la constitution du Gouvernement, ne permet point de rien suspendre de ce qu'ils ont ordonné. Les Edits des Rois doivent donc être remplis à la lettre toutes les fois qu'ils ne sont pas expressément & nommément contraires à la Loi Divine ; car dans tout autre cas il n'appartient pas aux Sujets d'approfondir les Arrêts partis du Trône ; différer même d'obéir, c'est être rébelle. Ce n'est donc pas la justice précisément qui doit déterminer l'obéissance, mais la qualité de Législateur.

N°. (127) PAGE 97.

On court les malheureux pour les envisager, dit la Bruyere : on se range en haie ou l'on se place aux fenêtres pour observer les traits d'un homme condamné, & qui sçait qu'il va mourir. Vaine, maligne, inhumaine, barbare curiosité ! Si les hommes étoient sages,

la place publique seroit abandonnée, & il seroit établi qu'il y auroit de l'ignominie à voir de tels spectacles.

N°. (128) PAGE 99.

Nous naissons tous avec certains penchans particuliers, qui constituent ce qu'on appelle en nous caractère. L'art & les soins le modifient, mais ne les changent jamais entierement. David; quel Pere! Absalon; quel Fils! Séneque, Socrate; quels Maîtres! Néron, Alcibiade; quels Disciples!

N°. (129) PAGE 100.

Rarement peut-on décrire avec fidélité le regne des Princes méchans; car durant leur vie on n'ose parler sur leur compte; & après leur mort on les calomnie.

N°. (130) PAGE 100.

La dureté ainsi que l'arrogance, naissent de ce qu'un homme élevé à des grades éminens, ne consulte pour se conduire, ni sa raison, ni son esprit, ou que manquant de l'un & de l'autre, il n'emprunte sa regle que de son poste.

N°. (131) PAGE 101.

Les grands Princes ont l'avantage

d'imposer des Loix bien au-delà des bornes de leur Empire. Dans les Cours Etrangeres on les ménage par respect & par crainte ; ou bien par goût & par estime, on les choisit pour Arbitres des plus grandes affaires.

N°. (132) PAGE 102.

Ne croyons point que le climat forme les vertus & les vices. Le gouvernement, l'exemple, l'encouragement, les récompenses, les châtimens, les circonstances, voilà sans doute ce qui modifie le cœur humain.

N°. (133) PAGE 107.

Chypre, Isle de la Méditerranée, sur la côte d'Asie, entre la Cilicie & la Syrie, à l'Orient, est la même que Vénus rendit si célébre dans l'antiquité, par son séjour, par ses Temples & par ses aventures. Son circuit est, au rapport de Strabon, de 3420 stades. Elle est fertile en toute sorte de productions. Les Cypriens prétendent tenir le Christianisme de Saint Barnabé Apôtre, & se sont servis de cette raison pour se soustraire à la Jurisdiction du Patriarchat d'Antio-

che. Un Concile d'Ephèse se prêta à leurs idées sur ce point. A ce Decret on en oppose un autre du Concile de Nicée qui renvoie les Ordinations des Evêques de Chypre au Patriarche, qui les revendique effectivement en vertu de ce dernier Decret. Mais l'affaire ayant été portée au Tribunal de l'Empereur Zénon, le Patriarche fut débouté, moins par rapport aux prétendus priviléges des Cypriens, qu'à cause que le Prélat étoit fauteur de l'hérésie d'Eutichès. Cette Isle appartint d'abord à des Tyrans qui s'en firent Souverains. De ceux-ci elle est passée sous la domination des Rois d'Egypte, sur qui les Romains la conquirent. Sur ceux-ci ayant été prise par les Grecs, le Gouverneur qu'ils y établirent se révolta & usurpa l'Autorité Souveraine. Richard I. Roi d'Angleterre, pour punir cet Usurpateur de l'audace qu'il eut de l'insulter, de piller même une de ses Flottes, prit cette Isle par ses armes, & le fit prisonnier. L'Angleterre la vendit ensuite aux Templiers pour la somme de trois cent mille livres. La dureté de leur Gouvernement excita des troubles continuels, qui les obligerent enfin de remettre l'Isle au Roi d'Angleterre. Celui-ci la céda à Gui de Lu-

ſignan, & les Princes de ſon ſang y ont regné durant près de 300 ans, après leſquels elle fut conquiſe par les Vénitiens l'an 1480. Ils l'ont conſervée juſques en 1570, où les Turcs s'en emparerent.

N°. (134) PAGE 108.

Antioche, Ville de Syrie, fut fondée par Séléucus Nicanor, qui, charmé de la beauté du lieu & de l'avantage que lui donnoit le voiſinage de la Mer & de la Riviere d'Oronte, voulut la nommer du nom de ſon pere Antiochus. Elle a été le ſéjour de pluſieurs Empereurs. Par les ſoins qu'ils ſe donnerent à l'embellir, elle a mérité de paſſer pour la Capitale de la Syrie, &, ſelon l'expreſſion des Orientaux, la perle, l'œil, la tête de l'Orient. Elle a eu l'honneur de poſſéder la premiere Chaire de Saint Pierre. Sous l'Empereur Juſtinien, elle prit le nom de *Théopolis*, pour avoir été ſingulierement favoriſée du Ciel durant un horrible tremblement de terre qui renverſa les Villes Principales de Syrie. C'eſt par Antioche que Godefroi de Bouillon commença la conquête de la Syrie & de la Terre Sainte. Il l'érigea alors en Principauté en faveur de Noëmond, Prince de Tarente, Normand

d'origine. Cette Principauté comprenoit tout le Pays qui est entre Tharse de Cilicie vers l'Occident, & la Ville de Maraclée, à l'Orient, sur le rivage de la Mer près de Tortose. Toutes ces grandeurs passées ne servent aujourd'hui qu'à faire naître le regret de ne plus les y rencontrer. A peine les voyageurs remarquent-ils quelques ruines de l'ancienne magnificence d'Antioche. Elle seroit même convertie en désert, si la Cour Ottomane, depuis l'an 1600, n'eût ordonné qu'on y bâtît des Maisons & qu'on réparât le Château.

N°. (135) PAGE 108.

C'est en 370 sous le Pontificat de Grégoire III. que Rome & tout l'Exarcat s'étant soustraits à la domination de Léon Isaurique, se formerent un Gouvernement Républicain, dont ils élurent pour Chef & Prince le Souverain Pontife. Luitprand, Roi de Lombardie, & Astulfe son Successeur, ayant conquis tous les Etats de la République, à l'exception de Rome, le Pape Etienne III. se réfugie à Paris pour implorer la protection du Roi Pepin. Ce Monarque passa en Italie en 754 à la tête d'une Armée, & contraignit le Roi de Lombardie de rendre

le Pays qu'il avoit usurpé ; après quoi il en fit la donation à Saint Pierre & à l'Eglise Romaine. C'est depuis lors que les Papes exercent dans une partie de l'Italie le souverain pouvoir. Il leur a été confirmé par l'Empereur Charlemagne, qui mit fin à la tyrannie des Lombards ; & joignit aux Etats de l'Eglise plusieurs Provinces du Royaume de Lombardie qu'il venoit d'éteindre.

N°. (136) PAGE 115.

La Traconitide a été nommée *Decapoleos*, c'est-à-dire, Contrée des dix Villes. Elle s'étend depuis Capharnaum jusqu'au Pont de Jacob, le long du Jourdain. Il y avoit autrefois dans ce terrain dix Villes, qui étoient les plus fameuses de la Tribu de Nephtali.

N°. (137) PAGE 115.

La Locus & l'Eleuctère sont formées des sources du Mont Liban ; celle-ci est nommée *Quasimir* par les Arabes. Elle a environ 60 pas de largeur, & est très-profonde ; on y trouve des tortues larges d'un pied & demi. Cette Riviere perd son nom à une lieue & demie de Tyr, où elle se précipite dans la Méditerranée.

N°. (138) PAGE 116.

L'Euphrate prend sa sourse dans la grande Arménie, au côté Septentrional du Mont *Abos* qui est une branche du Mont Taurus. Dans sa course il se joint avec le Tigre. Ils se séparent ensuite pour former une grande Isle appellée autrefois *Messence*, aujourd'hui *Chader*; d'où ces Fleuves vont se perdre dans le Golfe Persique.

N°. (139) PAGE 117.

Ces Cédres, on les appelle Saints, dit le Nonce Dandini, à cause de leur antiquité, & on croit que ce sont encore les mêmes qui y étoient du temps de Salomon. On les visite avec beaucoup de dévotion le jour de la Transfiguration de Notre-Seigneur, & l'on y dit ce jour-là solemnellement la Messe au pied d'un Cédre, sur un Autel Champêtre, fait de pierres posées à sec les unes sur les autres. Quoique ces Arbres soient en petit nombre, les Habitans prétendent qu'on ne les peut compter au juste; & ils assûrent très-superstitieusement, que quelques Turcs qui faisoient paître leurs troupeaux, ayant été assez hardis & assez impies pour couper quelques Arbres de ceux qu'on appelle Saints, ils en

avoient été punis sur le champ par la perte de leurs bestiaux. Quoi qu'il en soit, les Turcs n'en approchent qu'avec beaucoup de respect & de vénération.

N°. (140) PAGE 121.

Nous devons aux Habitans de la Campagne, à ces hommes qui ne nous semblent que grossiers & rustiques, beaucoup de découvertes utiles.

N°. (141) PAGE 123.

Ida, Montagne de l'Asie mineure, la plus haute de celles de l'Hellespont, occupe une partie de la Troade. Il y en a une autre dans l'Isle de Candie, à qui les Corybanbes donnerent le même nom, à cause de leur ancienne demeure sur le Mont Ida de Troade.

N°. (142) PAGE 126.

O l'heureux poste que celui qui met un homme à portée de répandre sur des millions d'autres tant de biens différens! Comment, avec tous ces avantages & tous les moyens que Dieu donne aux Princes pour se faire adorer, a-t-il été des Rois qui n'ont point été aimés, & d'autres qui se sont fait abhorrer?

N°. (143) PAGE 126.

La paix de l'ame est le plus grand bien dont un Roi puisse jouir. Mais ce bien arrive rarement, dit Amelot de la Houſ-

ſaye, à ceux qui ont traité leurs Sujets avec trop de rigueur ou avec négligence.

N°. (144) PAGE 126.

Le deshonneur n'a point de terme, dit Don Joſeph de Eça, parce que l'infamie ſurvit à celui qui s'en eſt couvert. Quelque inſenſible que ſoit un cadavre dans le tombeau, ſon opprobre exiſte dans la mémoire de ceux qui lui ſurvivent, & ranime pour ainſi dire ſes cendres pour le rendre lui-même capable d'affliction & lui faire ſentir une douleur éternelle.

N°. (145) PAGE 127.

On exige des Princes qu'ils ſoient auſſi grands par leurs qualités perſonnelles que par leur poſte. Les Princes vicieux ont le malheur d'être réputés encore plus corrompus qu'ils ne ſont. Leurs meilleures actions ne ſçauroient effacer cette idée. Le cœur humain eſt peu ſenſible aux bonnes qualités quand elles ſont contrebalancées par de mauvais penchans. Les Rois vertueux, au contraire, ont cela d'heureux, que la voix publique ennoblit & releve toujours de quelques dégrés leur grandeur & leurs vertus.

N°. (146) PAGE 127.

La Cour eſt le ſéjour naturel des Grands.

Grands. Il eſt auſſi utile aux Rois de les y avoir ſous leurs yeux, qu'il eſt ſage de leur marquer beaucoup de bonté, & de ne pas donner à un ſeul ſa confiance entiere.

N°. (147) PAGE 139.

Le Pape Nicolas V. interrogé quel homme étoit Eugene IV : Jugez-en, dit-il, par les gens qui ſont auprès de lui. On ne reproche pas ſeulement aux Princes, dit Amelot de la Houſſaye, leurs vices & leurs déſordres, mais encore ceux de leurs Favoris & de leurs Miniſtres; car on ſuppoſe qu'ils ont les vices qu'ils tolerent dans les perſonnes qui ſont à leur ſervice ou qui poſſedent leurs bonnes graces. Dans le bon choix des Conſeillers, eſt ſurtout renfermée l'attention à employer chacun dans le genre pour lequel il a des talens décidés.

N°. (148) PAGE 129.

Sentir le mérite, & quand une fois il eſt connu, le bien traiter, deux grandes démarches à faire tout de ſuite, dit la Bruyere, & dont la plûpart des Grands ſont fort incapables. Pourquoi ne pas épargner aux hommes la néceſſité d'em-

N

ployer tout leur temps & tous leurs soins à briguer les charges. Cette occupation épuise si fort dans certains temps leur industrie, qu'il ne leur en reste plus pour se mettre en état de remplir le poste qu'ils obtiennent.

N°. (149) PAGE 129.

Si le propre des Rois, remarque Amelot de la Houssaye, est d'imiter la bonté de Dieu dont ils sont l'Image & les Lieutenans, il faut tomber d'accord qu'ils ne sont jamais plus divins que lorsqu'ils s'humanisent davantage avec leurs Sujets. Rodolphe I. voyant que ses Portiers & ses Gardes écartoient ceux qui vouloient lui parler : Laissez-les approcher, dit-il, car je n'ai pas été élu Empereur pour être gardé, mais pour en faire les fonctions. Pie II. fit emprisonner un Huissier pour avoir dit à un pauvre vieillard de finir.

La multiplication des Offices de la Justice va toujours à la ruine du Peuple, par-tout où les Charges sont vénales.

N°. (150) PAGE 130.

Jean II. Roi de Portugal, avoit deux Journaux secrets, dans l'un desquels il

écrivoit les noms de ceux qui lui avoient rendu quelque ſervice, & dans l'autre les emplois & les dignités qu'il avoit à diſtribuer. Au-deſſous de ceux-ci il plaçoit le nom des Sujets qui s'étoient montrés capables de les remplir avec ſuccès.

N°. (151) PAGE 130.

Après l'avantage de rendre heureuſes une multitude de Provinces, eſt-il pour les Rois de bonheur auſſi grand que celui de pouvoir fixer à leur ſervice des gens qui les égalent par le cœur & par l'eſprit, & qui les paſſent quelquefois.

N°. (152) PAGE 130.

Le Prince, dit la Bruyere, n'a point aſſez de toute ſa fortune pour payer une baſſe complaiſance, ſi l'on en juge par ce que celui qu'il veut récompenſer y a mis du ſien, & il n'a pas trop de toute ſa puiſſance pour le punir s'il meſure ſa vengeance au tort qu'il en a reçu.

N°. (153) PAGE 130.

Le reſſorts de la malice humaine ſont ſi déliés & ſi imperceptibles, qu'il faut être ou fort borné ou fort corrompu, pour ne point ſe faire une maxime conſtante, de ne croire rien ſans preuves.

N ij

On ne doit pas regarder comme des preuves les rapports des gens même en réputation de probité, parce que dans ceux-ci l'imprudence, la légereté, le défaut de lumieres & de jugement, produisent quelquefois des effets tout semblables à ceux de la malice profonde & réfléchie.

N°. (154) PAGE 130.

Le titre de bon est le plus beau que puisse désirer un Prince. Trajan pleuroit de joie lorsqu'il s'entendoit nommer très-bon. On ne peut l'acquérir plus sûrement qu'en écoutant les prieres des Sujets. Jamais les Rois ne s'y feroient refusés s'ils avoient réfléchi que toutes les fois qu'un Sujet désire d'adresser sa voix au Trône, c'est pour y solliciter la justice qu'il n'a point rencontrée ailleurs & qu'il espere; qu'il a même droit d'attendre de son Maître. D'ailleurs, ainsi que l'a observé le Cardinal de Richelieu, comme il est de la prudence de parler peu, il en est aussi d'écouter beaucoup. On tire profit de toute sorte d'avis; les bons sont utiles par eux-mêmes, & les méchans confirment les bons.

N°. (155) PAGE 135.

Les grands Etats, dit le Cardinal

d'Ossat, se maintiennent autant par la réputation que par tout autre moyen, & quelquefois plus que par la force & par la puissance. Ce n'est pas le revenu qui fait la réputation, mais c'est la réputation qui acquiert les revenus & les Domaines. La réputation des Princes, dit Cabréra, est une prérogative qui naît de la vertu, de la splendeur, des hauts desseins, des paroles & des actions qui conviennent à leur état. Elle conserve les Monarchies tandis qu'elle reste florissante ; mais aussitôt qu'elle reçoit quelque flétrissure, toute la forme du Gouvernement se corrompt, & l'Etat tombe en ruine. Toutes les pertes n'égalent pas celles que le Prince fait du côté de la renommée, & il ne faut rien attendre de bon de celui qui ne verse pas son sang, s'il en est besoin, pour la conserver. François I en faisoit si grand cas, que dans la lettre qu'il écrivit à la Princesse sa mere sur la perte de sa liberté, il crut la consoler assez de ce malheur, par ces seules paroles : *Madame, nous avons tout perdu, excepté l'honneur.* La réputation au sentiment des Politiques consiste dans l'opinion que l'on a du Prince qui sçait tenir son rang & conserver sa dignité, qui se fait respecter des Princes voisins, qui n'oublie rien de ce qui

peut l'accréditer pendant la paix & pendant la guerre, qui gouverne avec tant de sagesse que ses Sujets lui obéissent avec amour & révérence, fuyent les dissensions, les troubles & les conspirations; persuadés qu'ils sont, qu'il a la volonté, le sçavoir & le pouvoir de les maintenir en paix & en obéissance. Tibere disoit: que les particuliers ne songent qu'à leur intérêt, mais qu'il n'en est pas ainsi des Princes qui doivent faire leur capital de la réputation; & elle est en effet d'autant plus nécessaire, qu'un Prince estimé fait souvent plus par son nom seul que par ses armées. Aussi remarque le Cardinal de Richelieu, doivent-ils en faire plus d'état que de leur propre vie, & ils doivent plûtôt hazarder leur fortune que de souffrir qu'on fasse aucune bréche à leur réputation, dont le moindre affoiblissement ouvre la porte à leur ruine.

N°. (156) PAGE 135.

Les passions qui tour à tour agitent le cœur humain le font passer au même instant d'un excès à l'autre, & ne lui permettent pas d'appercevoir le point fixe où il devroit s'arrêter. Ce qu'il y a de plus malheureux, c'est qu'il se persuade d'avoir trouvé ce point dans l'excès même où il s'est porté.

N°. (157) PAGE 135.

L'amitié une fois rompue ne se renoue jamais entierement. Les ruptures font naître, pour l'ordinaire, une inimitié qui passe même au-delà des bornes de la vie ; & que les cendres, pour ainsi dire, conservent encore. Zisca, par son Testament ordonna qu'on l'écorchât après sa mort, & que de sa peau on fit une caisse dont le cruel son animât au combat ceux de son parti, & l'engageât lui-même dans l'autre Monde à poursuivre sans cesse les Catholiques de la Bohême jusqu'à leur entiere extinction.

N°. (158) PAGE 136.

Tant que les Princes sçavent soutenir une haute réputation, les vices de quelques-uns de leurs Sujets ne deshonorent pas la Nation aux yeux des Etrangers. La cause du mépris où sont tombés certains Peuples a toujours pris son principe dans leurs Chefs, soit qu'ils ayent négligé leurs devoirs, soit qu'ils ayent manqué des qualités nécessaires pour bien gouverner.

N°. (159) PAGE 137.

Il est de la politique des Rois con-

quérans, ou ſans ceſſe expoſés à avoir les armes à la main, de nourrir dans le cœur de leurs Peuples un véritable mépris pour l'état de Commerçant. Ce n'eſt que lorſqu'ils ſont paiſibles & bien affermis dans leurs poſſeſſions, qu'ils doivent engager les Sujets à ſuivre pour cet objet l'exemple des autres Nations. Les Romains ne ſongérent ſérieuſement au commerce maritime qu'au cinquiéme ſiécle environ de la fondation de leur Empire.

N°. (160) PAGE 138.

On a appellé *Indes* pluſieurs Pays très-différens par leur poſition & par leur étendue. Ce nom fut d'abord donné au Pays ſitué aux environs du Fleuve *Indus*, en Aſie ; & ce ſont les ſeules Indes proprement dites. Depuis la découverte du Cap de Bonne-Eſpérance, on nomme Indes Orientales les Contrées qui ſont à l'Orient de ce Cap, & Occidentales celles qui ſont au Couchant de ce même Cap.

N°. (161) PAGE 141.

De tels droits ſont directement contraires au Gouvernement Monarchique. Ils ſemblent partager, & ils partagent au moins en partie l'autorité qui ne doit

appartenir qu'à un seul. Les Ministres eux-mêmes ne doivent point être regardés, ni être en effet les Compagnons du Prince; mais seulement des instrumens qu'il tient dans sa main pour leur donner le mouvement qu'il lui plaît, afin qu'ils fassent mouvoir ensuite la Nation entiere, selon la direction du premier mobile. Ce seroit renverser la Constitution d'une République, que de confier l'autorité à un seul. C'est détruire la constitution de la Monarchie, que de souffrir que plusieurs partagent le pouvoir qui ne doit être exercé que par un seul. Les hommes entendent bien mal leurs intérêts, ils poussent même l'extravagance bien loin lorsqu'ils cherchent à s'assujettir à plusieurs Maîtres.

N°. (162) PAGE 142.

C'est donner d'un Prince une idée bien haute, que d'annoncer que sa faveur ne suit jamais que le mérite. On aime moins ceux envers qui on est tenu, que ceux qui sont entierement tenus. Louis XI en fit l'aveu. Cet aveu a donné lieu peut-être à la comparaison qu'a faite un homme célébre. La faveur, a-t-il dit, doit être comparée à la grace efficace, & le mérite à la grace suffisante, & il y a entre la

faveur & le mérite, la même différence que les Théologiens mettent entre la grace efficace & la grace suffisante.

N°. (163) PAGE 142.

Dans un Etat gouverné par des Maximes Militaires, & dont les Sujets sont guerriers, comme étoient les Romains, la récompense du Soldat, dit Amelot de la Houssaye, est le nerf principal du Gouvernement; car l'espoir de la récompense entretient l'émulation, l'affection, le travail & la discipline.

N°. (164) PAGE 143.

La Chasse est un des divertissemens qui convient le mieux aux Princes, selon Xénophon; il est propre à former de grands Capitaines, & il le regarde comme une véritable image de la guerre. Lorsque David offrit à Saül ses services, il allégua pour preuve de sa valeur, qu'il avoit poursuivi le Lion & l'Ours.

N°. (165) PAGE 143.

Comme les Enfans des Princes, dit Cabréra, ont coûtume de se croire au-dessus des Loix, ils ont absolument besoin des enseignemens de leurs peres, parce que outre l'admiration que leur

imprime la force du ſang & la Majeſté de la Puiſſance Souveraine, il n'y a que leurs peres qui ayent l'autorité de leur commander, & les moyens de ſe faire obéir. Patercule a paru attribuer toute l'habileté de Tibere, à l'avantage d'avoir reçu les préceptes d'Auguſte. Pour nous que ne devons-nous pas augurer du bonheur de nos neveux, en voyant quels Inſtituteurs entourent nos Princes? Un Gouverneur que la ſageſſe elle-même a choiſi. Un Précepteur l'exemple du Clergé de France par ſa piété, qui dans l'emploi le plus brillant du Royaume, en paroiſſant ne vouloir annoncer que la modeſtie d'un ſaint Prêtre, imprime l'amour pour les vertus & le reſpect pour ſa perſonne : des Coadjuteurs qu'on voudroit voir au nombre de cent, quoique chacun d'eux pût ſuffire aux divers ſoins de leur poſte éminent; voilà ſans doute l'eſpoir du ſiécle prochain bien heureuſement aſſûré.

N°. (166) PAGE 144.

Quelque problématique que ſoit pour l'ordinaire le motif des guerres, elles ſont toujours colorées de prétextes ſi ſpécieux, que le Peuple ne manque jamais d'exalter ce motif & de s'y porter avec ardeur. Cette ardeur eſt proportionnée

au plus ou moins d'eſtime & de vénération dont il eſt pénétré pour la perſonne de ſon Prince.

N°. (167) PAGE 147.

Le mot de Barbares n'avoit point dans ſon origine la ſignification que nous lui donnons aujourd'hui. Les Grecs le donnoient aux Etrangers qui ne parloient point la Langue Grecque, & les Romains à tous ceux qui n'étoient pas ſoumis à leur Empire.

N°. (168) PAGE 147.

Les Egyptiens en ſecouant le joug de l'Empire Ottoman ſe ſont formé un Sénat, & depuis lors ils ſe gouvernent par des Maximes Républicaines.

N°. (169) PAGE 149.

Il n'eſt point de guerre qu'on puiſſe dans le ſens exact appeller heureuſe; quelques victoires qu'on remporte, quelques conquêtes qu'on faſſe, tout cela eſt acheté trop cher. On ne ſoutient longtemps une guerre qu'en dépeuplant les Campagnes, en accablant les Peuples, en perdant les meilleurs Sujets, en tolérant le vice; ces maux ne ſont point réparés parce qu'on gagne au dehors. Le

ſeul avantage qu'on puiſſe en eſpérer, c'eſt de faire encore plus de mal à ſon ennemi, qu'on en eſſuie ſoi-même. Mais on ne s'appauvrit pas moins, on ne s'affoiblit pas moins au dedans.

N°. (170) PAGE 149.

Philippe II, Roi d'Eſpagne, s'eſt repenti long-temps de n'avoir pas ſuivi le conſeil du Duc de Féria, qui vouloit l'empêcher de porter la guerre dans les Pays-Bas; de peur, diſoit-il, qu'en leur apprenant à manier les armes, on ne leur apprît à faire la guerre à leur Prince. Le Cardinal de Granvelle conſeilla enſuite au même Roi d'éteindre cette guerre le plutôt qu'il pourroit; prédiſant que ſi une fois les Peuples connoiſſoient leurs forces, on ne pourroit plus les ranger à leur devoir. Les Lacédémoniens avoient autrefois la même maxime; c'eſt aujourd'hui celle des Turcs. *

N°. (171) PAGE 149.

La ſévérité fut toujours regardée comme l'ame des Gouvernemens fondés ſur des Maximes Militaires. Puiſqu'on a ſi ſouvent obſervé qu'il n'étoit point de plus mauvais Soldats que ceux dont le Capitaine étoit indulgent, comment un

Prince à la tête de Peuples belliqueux peut-il se dispenser d'être sévére ?

N°. (172) PAGE 150.

La clémence n'est qu'une foiblesse, lorsqu'elle n'a point pour objet gens capables d'en sentir le prix & de répondre à tout ce qu'elle a de généreux. Dans ce dernier cas, elle est une des vertus les plus précieuses & les plus belles. Dans tout autre elle compromet l'autorité & fomente le vice.

N°. (173) PAGE 150.

Le Droit de la Nature & des Gens étant la Loi du genre humain, tout Etranger qui abandonne le lieu de sa naissance pour chercher une Patrie dans d'autres climats, doit y trouver, dès qu'il n'y a pas de danger à l'admettre, doit y éprouver, dit-je, une protection égale à celle dont les Citoyens jouissent.

N°. (174) PAGE 155.

Nommer un Roi Pere du Peuple, dit la Bruyere, c'est moins faire son éloge, que l'appeller par son nom & faire sa définition.

N°. (175) PAGE 156.

Ferdinand le Catholique disoit que le meilleur moyen de conserver la Royauté & les Royaumes, étoit de tenir dans l'équilibre la *satisfaction* du Roi & celle des Sujets. Le Peuple est à la vérité ce qu'on veut qu'il soit. Il ne faut qu'une main habile pour le guider, & certainement, il recevra toutes sortes d'impressions. Mais ce n'est pas en heurtant de front ses principes & ses coûtumes qu'on en vient à ce point Le Peuple agissant bien plus par routine que par réflexion, ne souffre pas d'être détourné de ce qui lui a d'abord paru utile & qu'il a constamment pratiqué. Il est donc des choses auxquelles il ne faut toucher qu'avec beaucoup de modération, & il en est de si délicates qu'on ne sçauroit y porter un coup sensible sans altérer la constitution de l'Empire. L'objet important du Prince est de bien connoître la portée de chacune de ces choses ; le grand art est de sçavoir combiner leurs rapports, de les entretenir dans leur mouvement naturel. C'est-là le point de l'équilibre difficile à soutenir & qu'on perd fort aisément. Les grandes réformes ne peuvent se faire tout-à-coup, sans laisser craindre des révoltes ; lorf-

qu'elles sont nécessaires on n'y peut parvenir sans danger, qu'en donnant habilement le change, en familiarisant insensiblement les yeux avec des objets qu'on fait envisager sous des points de vue séducteurs; en traitant le Peuple avec plus de bonté, en maintenant enfin une succession non interrompue d'habiles Ministres. C'est ainsi qu'on parvient à réformer les abus contraires au bon ordre. En suivant des voies contraires, on ne sçauroit se promettre de réprimer les entreprises de ceux qui oseroient en faire, car ceux-ci sçauront toujours pour les autoriser se faire des partisans. Les prétextes de Religion ou de liberté ne manquent jamais aux auteurs des attentats. Ces prétextes forment toujours une multitude de rébelles, troublent l'harmonie générale, aigrissent les Citoyens contre les Citoyens. Or, selon Commines, partialité ne commença jamais dans un Pays, que la fin n'en fût pernicieuse : & Machiavel a très-bien dit, qu'on ne sort d'un danger que par un autre.

N°. (176) PAGE 157.

La crainte qui ne naît point de l'estime & du respect, enfante nécessairement la haine; de la haine on vient in-

ſenſiblement au mépris. Alors, il ſuffit de trouver l'occaſion d'être rébelle pour le devenir. C'eſt vraiſemblablement ce qui faiſoit dire à Henri III, Roi de Caſtille, qu'il craignoit plus les malédictions de ſon Peuple que les armes de ſes Ennemis. Monſieur de Villeroi diſoit à Henri III, que le Prince qui aime mieux être craint que d'être aimé, doit tenir pour certain, qu'à la fin il ſera plus haï que craint; & par conſéquent plûtôt mépriſé qu'obéi.

N°. (177) PAGE 157.

La plus forte muraille qu'un Prince puiſſe élever dans ſes Etats, dit Antoine Perez, eſt de réparer les maux paſſés, & de ne pas charger ſes Sujets de ce qui eſt au-deſſus de leurs forces, de peur que dans les occaſions que le temps amene, ils ne ſe déchargent eux-mêmes aux dépens du repos public. Commines rapporte que Mahomet II marqua à ſa mort un grand repentir d'un impôt qu'il avoit mis nouvellement ſur ſes Peuples. Darius avoit grand ſoin de demander ſi le tribut n'étoit point onéreux; lorſqu'on lui répondoit qu'il étoit proportionné aux forces du Peuple, il le réduiſoit à moitié, & c'eſt de cette moitié qu'Héſiode a dit

qu'elle étoit plus grande que la totalité, c'est-à-dire, plus avantageuse au Prince. Pline louoit singulierement Trajan de ce que ses Sujets triomphoient souvent des prétentions du fisc ; dont la cause, disoit-il, n'est jamais mauvaise que lorsqu'on est gouverné par un bon Prince.

N°. (178) PAGE 158.

Que ne gagneroient point les Princes à se montrer de temps en temps aux yeux des Peuples, pour écouter leurs plaintes, leurs prieres, pour leur rendre justice ? Quel merveilleux moyen pour rappeller des cœurs qui seroient aliénés, pour égaler Salomon en réputation !

N°. (179) PAGE 160.

Dans tout Empire où le point d'honneur est supérieurement établi, il seroit peut-être conforme à la politique de mettre en vigueur les loix des Juifs contre les calomniateurs. Laisser la calomnie impunie lorsqu'on est en place pour la réprimer, c'est mettre ceux qui sont outragés dans une sorte de nécessité d'oublier les Loix qui défendent les voies de fait. Comme presque tous les Peuples du Monde, dit Puffendorf, mettent l'honneur au même rang que la vie, on a

raiſon de ſoutenir qu'on peut auſſi ſe défendre, en tuant même celui qui veut nous le ravir. C'eſt aux Loix à régler cette maxime de Puffendorf.

N°. (180) PAGE 162.

N'envions point, dit la Bruyere, à une ſorte de gens leurs grandeurs, leurs richeſſes ; ils les ont à titre onéreux, & qui ne nous accommoderoit pas. Ils ont mis leur repos, leur ſanté, leur honneur, leur conſcience, pour les avoir ; cela eſt trop cher, & il n'y a rien à gagner à un tel marché.

N°. (181) PAGE 163.

Si les hommes, dit la Bruyere, ne ſont pas capables ſur la terre d'une joie plus naturelle, plus flatteuſe & plus ſenſible que de connoître qu'ils ſont aimés ; & ſi les Rois ſont hommes, peuvent-ils jamais trop acheter le cœur de leurs Peuples ?

N°. (182) PAGE 164.

Charles-Quint voyant dans un Cimetiere de Moines le ſomptueux Mauſolée d'une Dame Eſpagnole, dit au Gardien du Couvent : N'eſt ce pas aſſez qu'elle ait faite 400 ans de pénitence ? Changez-la de place, & mettez-la en tel endroit où

le silence fera oublier des choses dont ce monument public fait ressouvenir incessamment. Quevedo remarque que la malice & la trahison ayant épuisé leurs affreuses ressources pour perdre César, ne trouverent point de moyen plus assûré que celui d'étendre les honneurs de sa Souveraineté. On mit sur sa Statue un diadême avec cette inscription : *César R*[illegible], afin que le Peuple jaloux de sa liberté, le déclarât tyran & non dictateur. C'est ainsi que les trophées orgueilleux sont très-souvent des monumens de discorde, & que la haine la plus profonde est moins pernicieuse que l'adulation.

N°. (181) PAGE 184.

Les Gouvernemens, dit Xenophon ; ressemblent à leurs Chefs. La prospérité ou les disgraces, la force ou la foiblesse de chaque Etat tirent leur origine des vertus ou des vices, des talens ou de l'incapacité de ceux qui les gouvernent.

N°. (182) PAGE 184.

Lorsqu'on veut changer les mœurs & les manieres, dit l'Auteur de l'Esprit des Loix, il ne faut pas les changer par les Loix ; cela paroîtroit trop tyrannique, il vaut mieux les changer par d'autres

mœurs & d'autres manieres. Ainsi il faut que le Prince réforme par les Loix ce qui est établi par les Loix ; & par les manieres, ce qui est établi par les manieres.

N°. (184) PAGE 187.

Deux grands tableaux de la Divinité, dit Plutarque, ce sont le Soleil dans le Ciel & un Roi sur la Terre.

N°. (184) PAGE 189.

Mahomet ayant été obligé de lever le siége de la Mecque où il avoit été batu, fit la paix avec les Habitans & promit de la tenir de bonne foi. Mais dès qu'il eût pris le temps convenable pour refaire son Armée, il s'avança pendant la nuit de la même Ville, où chacun se reposoit sur la foi du traité ; & s'en empara tandis que les Citoyens étoient ensevelis dans un profond sommeil. Alors dans la crainte que cette action ne fit tort à sa sainteté, il permit à ceux qui croiroient en lui, de n'avoir jamais égard à leurs promesses en pareilles circonstances ni dans toute autre où ils auroient affaire à gens d'une Religion différente de la sienne.

N°. (185) PAGE 200.

Ormus eſt une Iſle dépendante des Etats de Perſe. Elle eſt ſituée à l'entrée du Golfe Perſique.

N°. (186) PAGE 207.

Cet Agent perçoit un droit ſur nos Vaiſſeaux. Cette perception ſuppoſe une convention entre le Roi notre Maître & l'Emir. Cette convention annonce qu'on pourroit tirer un bien meilleur parti de ce commerce, & le faire directement.

FIN.

FAUTES A CORRIGER.

*P*Age 17. *lig.* 16. prompt ; *lisez*, prompts.
Pag. 21. *lig.* 10. Tributs ; *lisez*, Tribus.
Pag. 78. *lig.* 7. dans le cas que ; *lisez*, dans le cas où.
Pag. 105. *lig.* 14. sur que ; *lisez*, que sur.
Pag. 131. *lig.* 18. retenir ; *lisez*, contenir.
Pag. 144. *lig.* 24. le sujet ; *lisez*, le droit.
Pag. 152. *lig.* 6. un tempête ; *lisez*, une tempête.
Pag. 156. *lig.* 2. (140) ; *lisez*, (175).
Pag. 162. *lig.* 21. vices honteux & funestes ; *lisez*, vices honteux (180) & funestes.
Pag. 163. *lig.* 13. à ses Alliés & à ; *lisez*, à ses Alliés (181) & à.
Pag. 164. *lig.* 9. (180) ; *lisez*, (182).
Pag. 169. *lig.* 6. se soumettant ; *lisez*, se soumettent. *Ibid. lig.* 20. priéres en ; *lisez*, priéres à.
Pag. 178. *lig.* derniere, favorablemen ; *lisez*, favorablement.
Pag. 182. *lig.* 20. qu'ils sont ; *lisez*, qu'ils font.
Pag. 184. *lig.* 4. ancien état ; *lisez*, ancien éclat.
Pag. 185. *lig.* 13. fut libre ; *lisez*, fût libre.
Pag. 191. *lig.* 6. pour Agent ; *lisez*, pour Agents.
Pag. 223. *lig.* 24. destiné ; *lisez*, destinés.

TABLE

DES MATIERES

contenues dans ce Volume.

A

B

C

D

E

G

H

I

J

L

R

T

U

V

Z

Fin de la Table des Matieres.

FAUTES A CORRIGER.

Pag. 2. *lig.* 16. & *Pag.* 11. *lig.* 7. d'un Régiment commandé, *lis.* d'une Troupe commandée.

Pag. 5. *lig.* 4. cor- corruption, *lis.* corruption; *lig.* 9. dont, *lis.* donc; *lig.* 20. ſuſceptible, la jalouſie des Chefs Chrétiens fortifia le; *lis.* ſuſceptible & la jalouſie des Chefs Chrétiens fortifierent le.

Pag. 14. *lig.* 3. & depuis lors elle, *lis.* & depuis elle; *lig.* 10. aux *Druſes*, offrir à ceux ci ſon, *lis.* aux *Druſes*, leur offrir ſon.

Pag. 19. *lig.* 18. & *Pag.* 226. *lig.* 4. *Beglierb*, *lis. Beglerbeg.*

Pag. 21. *lig.* 10. Tributs, *lis.* Tribus.

Pag. 28. *lig.* 21. incommodé ce, *lis.* incommodé (41).

Pag. 29. *lig.* 16. Regiſtre de, *lis.* Regiſtre, (41 *bis.*) de; *lig.* 21. *Medin* (41), il, *lis. Medin*, il.

Pag. 33. *lig.* 20. *Balbeice*, *lis. Balbeick.*

Pag. 38. *lig.* 12. fuire, *lis.* fuir.

Pag. 45. *lig. dern.* Qoique, *lis.* Quoique.

Pag. 53. *lig.* 23. forma, *lis.* forme.

Pag. 58. *lig.* 17. (80), *lis.* (86).

Pag. 60. *lig.* 11. étoient, on ne peut pas plus vrais, *lis.* étoient très-vrais.

Pag. 72. *lig.* 23. (*94*), *lis.* (*99*).

Pag. 77. *lig.* 22. n'eût, *lis.* n'eut.

Pag. 78. *lig.* 7. dans le cas que, *lis.* dans le cas où.

Pag. 101. *lig.* 7. *Abou*, *lis. Ebou.*

Pag. 105. *lig.* 14. ſur que, *lis.* que ſur.

Pag. 114. *lig.* 23. cosidérable, *lis.* considérable.

Pag. 115. *lig.* 13. (135) *lis.* (136) ; *lig.* 18. (136) *lis.* (137) ; *lig.* 19. l'*Eleuctere* (137) entre, *lis.* l'*Eleuctere* entre.

Pag. 116. *lig.* 8. supplée, *lis.* suppléé.

Pag. 131. *lig.* 20. retenir, *lis.* contenir.

Pag. 144. *lig.* 24. le sujet, *lis.* le droit.

Pag. 152. *lig.* 6. un tempête, *lis.* une tempête.

Pag. 156. *lig.* 2. (140), *lis.* (175).

Pag. 162. *lig.* 21. honteux &, *lis.* honteux (180) &.

Pag. 163. *lig.* 13. Alliés, & à, *lis.* Alliés (181) & à.

Pag. 164. *lig.* 9. (180), *lis.* (182).

Pag. 169. *lig.* 6. se soumettant, *lis.* se soumettent. *Ibid. lig.* 20. prieres en, *lis.* prieres à, *lig.* 21. & *pag.* 171. *lig.* 15. Bom-Villah, *lis.* Bam-Villah.

Pag. 184. *lig.* 4. ancien état (181), *lis.* ancien éclat, (181 *bis.*) *lig.* 21. (182), *lis.* (182 *bis.*)

Pag. 191. *lig.* 6. agent, *lis.* agents.

Pag. 216. *lig.* 7. de leur mari, *lis.* de leurs maris, *lig.* 8. suppléant, *lis.* suppléa.

Pag. 219. *lig.* 19. la Trachonite, *lis.* la Trachonitide.

Pag. 226. *lig.* 28. & *pag.* 228. *lig.* 11. depuis lors le, *lis.* depuis le.

Pag. 228. *lig.* 26. l'anciene, *lis.* l'ancienne.

Pag. 234. *lig.* 20. à six lieux de, *lis.* à six lieues de.

Pag. 241. *lig.* 22. (41), *lis.* (41 *bis.*)

Pag. 247. *lig.* 6. de leur Cour, *lis.* de la Cour.

Pag. 254. *lig.* derniere, un grand, *lis.* d'un grand.

Pag. 264. lig. 6. six vingt ; lis. six cens

Pag. 272. lig. 17. d'Ossa, lis. d'Ossat.

Pag. 284. lig. 16. C'est en 370., lis. C'est en 730.

Pag. 285. lig. 3. c'est depuis lors, lis. c'est depuis cette époque.

Pag. 286. lig. 2 sourse, lis. source.

Pag. 287. lig. 15. Corybandes, lis. Corybantes.

Pag. 309. lig. 15. & depuis lors ils, lis. & depuis ils.

Pag. 301. lig. 3. qu'on en essuie, lis. qu'on n'en essuie.

Pag. 302. lig. 17. doit y trouver, lis. doit y éprouver, lig. 18. dit-je, lis. dis-je.

Pag. 308. lig 15. N°. (181), lis. N° (181 bis.) lig. 22. N° (182), lis. N° (182 bis.)

Pag. 309. lig. (184), lis. (183).

FIN.

FAUTES A CORRIGER.

PAg. 2. *lig.* 14. d'un Régiment commandé ; *lisez*, d'une Troupe commandée.

Pag. 11. *lig.* 7. d'un Régiment commandé ; *lisez*, d'une Troupe commandée.

Pag. 17. *lig.* 16. prompt ; *lisez*, prompts.

Pag. 21. *lig.* 10. Tributs ; *lisez*, Tribus.

Pag. 78. *lig.* 7. dans le cas que ; *lisez*, dans le cas où.

Pag. 105. *lig.* 14. ſur que ; *lisez*, que ſur.

Pag. 131. *lig.* 18. retenir ; *lisez*, contenir.

Pag. 144. *lig.* 24. le ſujet ; *lisez*, le droit.

Pag. 152. *lig.* 6. un tempête ; *lisez*, une tempête.

Pag. 156. *lig.* 2. (140) ; *lisez*, (175).

Pag. 162. *lig.* 21. vices honteux & funeſtes ; *lisez*, vices honteux (180) & funeſtes.

Pag. 163. *lig.* 13. à ſes Alliés & à ; *lisez*, à ſes Alliés (181) & à.

Pag. 164. *lig.* 9. (180) ; *lisez*, 182.

Pag. 169. *lig.* 6. ſe ſoumettant ; *lisez*, ſe ſoumettent. *Ibid. lig.* 20. priéres en ; *lisez*, priéres à.

Pag. 178. *lig.* derniere, favorablemen ; *lisez*, favorablement.

Pag. 182. *lig.* 20. qu'ils ſont ; *lisez*, qu'ils font.

Pag. 184. *lig.* 4. ancien état ; *lisez*, ancien éclat.

Pag 185. *lig.* 13. ſut libre ; *lisez*, fut libre.

Pag. 191. *lig.* 6. pour Agent, *lisez*, pour Agents.

Pag. 223. *lig.* 24. deſtiné ; *lisez*, deſtinés.

*

Pag. 248. *lig.* 11. les Villages ; *lisez* ; le Village.

Pag. 254. *lig.* derniere , un grand ; *lisez*, d'un grand.

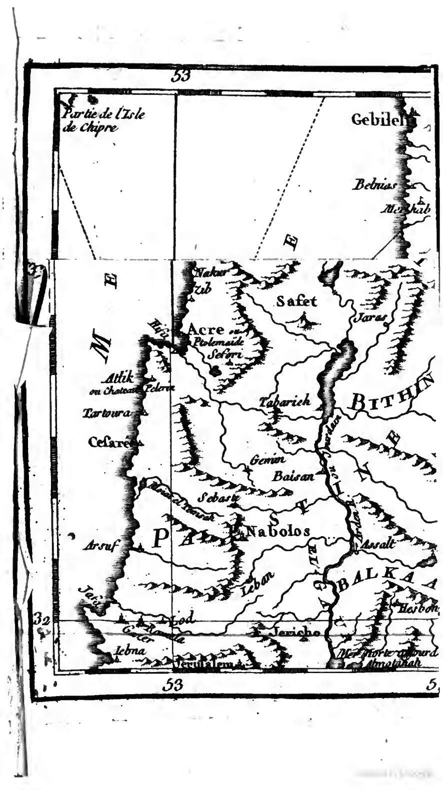
Pag. 264. *lig.* 6. six vingt ; *lisez* , cent vingt.

Pag. 284. *lig.* 16. c'est en 370. *lisez*, c'est en 730.

Pag. 285. *lig.* 3. c'est depuis lors ; *lisez*, c'est depuis cette époque.

Pag. 286. *lig.* 2 sourse ; *lisez* , source.

Pag. 289. *lig.* 13. Corybanbes ; *lisez*, Corybantes.


53
Partie de l'Isle de Chipre
Gebilet
Belnias
Safet
Acre ou Ptolemaïde
Seferi
Jaras
Atlik ou Chateau Pelerin
Tabarieh
Tartoura
Cesarée
Gemin
Baisan
Sebaste
Nabolos
Arsuf
Assalt
Leban
BALKA
Jericho
Lod
Ramla
Jebna
Jerusalem
Hesbon
32
53

